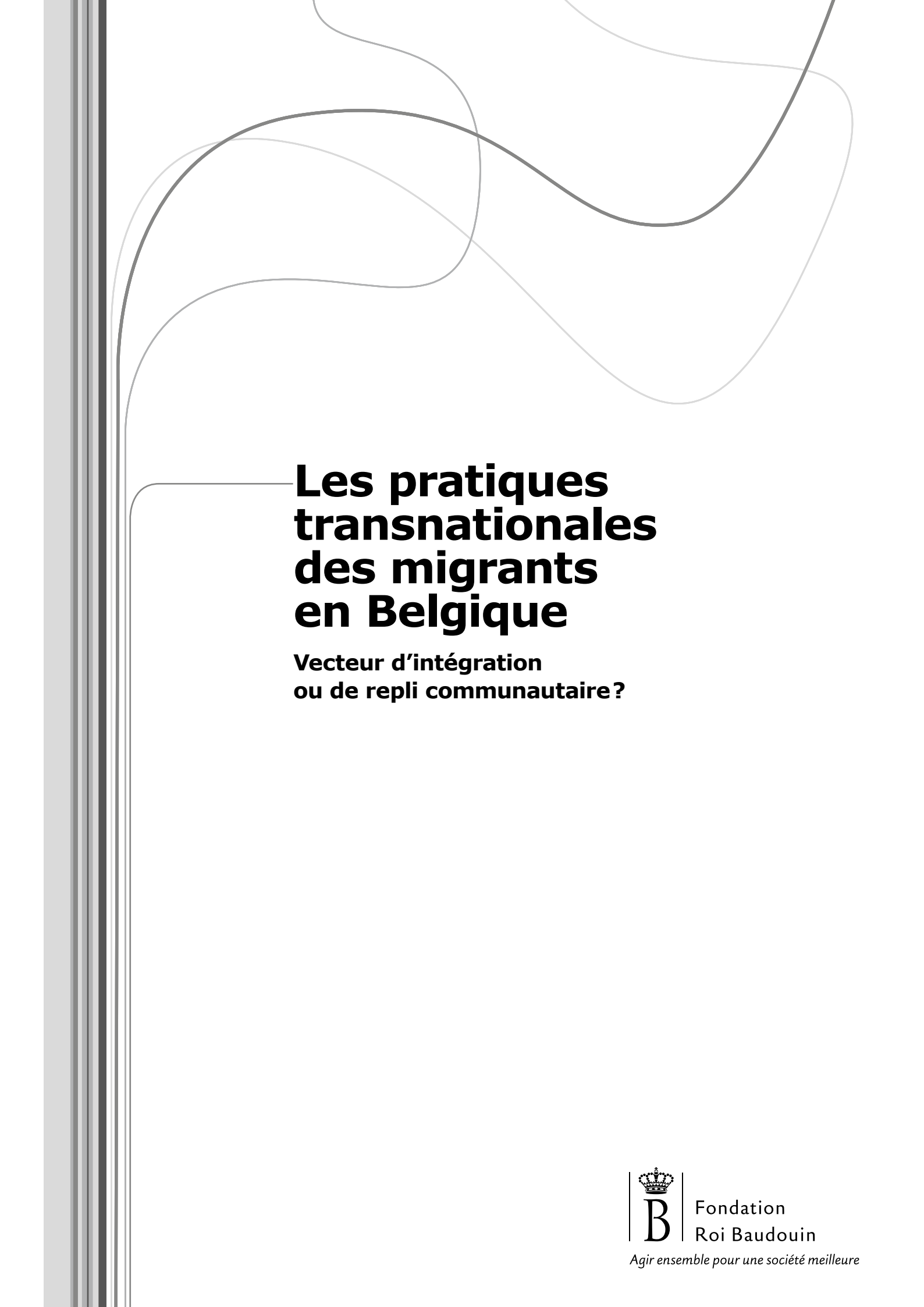




Les pratiques transnationales des migrants en Belgique

**Vecteur d'intégration
ou de repli communautaire?**



Les pratiques transnationales des migrants en Belgique

**Vecteur d'intégration
ou de repli communautaire?**



Fondation
Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure

COLOPHON

Les pratiques transnationales des migrants en Belgique.

Vecteur d'intégration ou de repli communautaire?

Deze publicatie bestaat ook in het Nederlands onder de titel:
Transnationale activiteiten van migranten in België.

Factor van integratie of van terugtrekking in de eigen groep?

Une édition de la Fondation Roi Baudouin,
rue Brederodestraat 21 à 1000 Bruxelles

AUTEURS

Nathalie Perrin – Chercheuse
Marco Martiniello – Promoteur
CEDEM – Centre de l'Ethnicité et des Migrations (Université de Liège)

COORDINATION

POUR LA

FONDATION ROI BAUDOUIN

Françoise Pissart – Directrice
Fabrice de Kerchove – Responsable de projet
Prabhu Rajagopal – Collaborateur de projet
Marijke Goudeseune – assistante

CONCEPTION GRAPHIQUE

Pupil

MISE EN PAGE

Tilt Factory

PRINT ON DEMAND

Manufast-ABP asbl, une entreprise de travail adapté

Cette publication peut être téléchargée gratuitement
sur notre site www.kbs-frb.be

Une version imprimée de cette publication électronique peut être
commandée (gratuitement) sur notre site www.kbs-frb.be,
par e-mail à l'adresse publi@kbs-frb.be ou auprès de notre centre de
contact, tél. + 32-70-233 728, fax + 32-70-233-727

DÉPÔT LÉGAL

D/2848/2011/16

ISBN-13

978-2-87212-644-6

EAN

9782872126446

N° DE COMMANDE

2073

mai 2011

Avec le soutien de la Loterie Nationale

AVANT-PROPOS

Ces dernières années ont vu une polarisation croissante du débat sur la migration et l'intégration tant en Belgique qu'au niveau européen. Le sujet est complexe, politiquement sensible et prend une place de plus en plus importante parmi les préoccupations des citoyens.

Dans ce contexte, il est essentiel de créer les conditions d'un débat bien informé, fondé sur des données objectives et mené sans tabou avec les acteurs concernés. Tel est précisément un des axes prioritaires de l'action de la Fondation Roi Baudouin dans le domaine de la migration et de l'intégration. Pour ce faire, elle a lancé une série d'études sur des enjeux actuels tels que le regroupement familial et les besoins de main-d'oeuvre d'origine étrangère dans le secteur des soins de santé ou plus prospectifs comme les pratiques transnationales des migrants.

Ce rapport porte sur ce dernier thème encore peu investigué dans notre pays. Si de tous temps, les migrants ont conservé des liens avec leur pays d'origine tout en s'établissant durablement dans leur pays d'accueil, le développement récent des moyens de communication et de transport favorise des connexions et des échanges de plus en plus fréquents entre des espaces géographiques plus ou moins éloignés. Ces activités que l'on réunit sous le terme de pratiques transnationales touchent à des domaines aussi divers que le commerce et les affaires, la politique, le développement, la culture ou l'action sociale.

Cette recherche a permis de mettre en évidence la variété des pratiques transnationales développées par des personnes d'origine chinoise, congolaise, marocaine et turque résidant en Belgique. Des témoignages recueillis lors de focus groups apportent une illustration de cette diversité ainsi que des informations précieuses sur leurs motivations à s'engager dans celles-ci et sur leurs modes opératoires. Une analyse approfondie de ces données permet non seulement de mieux comprendre ce phénomène émergent mais aussi d'évaluer l'impact des activités transnationales sur le parcours d'intégration des migrants.

Les activités transnationales sont-elles un vecteur de repli communautaire ou au contraire un facteur favorisant l'intégration des migrants ? Remettent-elles en question les liens de loyauté des migrants vis-à-vis de leur société d'accueil ? Dans quelle mesure les politiques d'intégration fondées sur l'établissement durable des migrants dans le pays de destination tiennent-elles compte de leur

mobilité croissante ? Quels bénéfices les migrants retirent-ils de ces activités et quelles sont les retombées de ces activités sur les pays d'origine ?

Telles sont quelques-unes des questions que soulèvent les chercheurs du Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations de l'Université de Liège auxquels la Fondation a confié cette étude et qu'elle remercie pour la pertinence de leurs réponses et de leurs réflexions prospectives.

Fondation Roi Baudouin
Mai 2011

SUMMARY

In a world that is undergoing increased globalisation and is making use of ever more sophisticated means of communication, there is evidence of a considerable expansion in connections and exchanges taking place between individuals residing in geographical locations at quite a distance from each other. This is particularly true for people of immigrant origin established in Belgium, whose activities between their country of origin, their host country, and/or even other nations that have welcomed people from the same community, have also grown considerably. The King Baudouin Foundation, which is aware of this reality and keen to fill the existing gap in knowledge in this field, has commissioned the Research Centre for Ethnicity and Migration of the Université de Liège to carry out a study into the transnational practices of migrants in Belgium, as part of its 'Migration' field of action.

This study has focused particularly on the transnational practices developed by members of four groups, which are 'in principle' classed as immigrant populations: the Chinese, Congolese, Moroccans and Turks. The focus on these four communities can be explained by the fact that they present very different profiles. Moroccans and Turks have been established in Belgium for almost half a century and constitute the main non-European populations in terms of number of individuals living over the whole of the territory. The Congolese community, which also has numerous nationals residing in our territory, is interesting particularly in view of the original links that link Congo to the Belgian kingdom. As far as the Chinese community is concerned, this is smaller in number and has established itself more recently, and has grown considerably over the last few years.

Based on the secondary analysis of semi-directional interviews performed earlier and on the analysis of information gained during various focus groups, this study has provided an insight into the variety of transnational practices developed by people of Chinese, Congolese, Moroccan and Turkish origin residing in Belgium. Thanks to this study it has also been possible to highlight the different areas of activity of preference of these different populations.

Thus, while the Turks and Moroccans have developed an intensive transnational activity both in the economic, socio-cultural and political areas, the other groups that have been studied as part of this research find themselves in intermediate positions as far as the intensity of their transnational activities is concerned, but especially in terms of the spectrum of activities deployed. The Chinese have particularly focused

their efforts on economic and socio-cultural fields whereas the Congolese have developed numerous activities within the political and development spheres.

The numerous social, cultural and economic practices developed by our respondents are not in any case perceived by those concerned as a questioning of their attachment to their 'new' country of residence. According to them, their involvement in the transnational space should be interpreted as the expression of a privileged link with a country and a given population or of a moral duty, especially where the first generations are concerned. If the transnational political involvement of certain respondents is to be seen from the same angle, for some migrants it can be proof of their wish to resolve the reasons for their emigration in order to be able to return to their country of origin.

If we follow the logic of assimilationist theses, the transnational practices should be particularly developed in communities that have experienced massive immigration in more recent times, such as the Chinese community, for example (Alba et Nee 2003; Waldinger 2006). On the contrary, the data collected demonstrate that people originating from the Moroccan and Turkish communities are just as widely represented in the transnational areas, even if it is true that the majority of our respondents originate from the first generations. Besides the settlement period of the community, other factors also seem to play just as big a role in the transnational involvement of migrants, such as the various types of capital which they have at their disposal. If certain activities, particularly economic ones, have been undertaken in order to improve one's socio-professional situation in Belgium, it particularly seems to be the case that people who have developed transnational practices of an economic, social or cultural nature, most often seem to have both financial and social resources available to them (network) as well as some knowledge of Belgian legislation. Therefore, the hypothesis that suggests that the development of transnational activities is a response to the uncertainty of immigrants' insertion into their host country (Portes 1997) does not in principle seem to be substantiated given our results.

Numerous representatives of second generations, particularly Moroccan and Turkish, have also become involved in transnational practices, mainly in economic or developmental practices. Indeed, for the descendants of immigrants, involvement in the transnational spaces remains a way of opening the field of professional opportunities and to consequently escape the ethno-stratification of work, which unfortunately remains a reality. However, beyond developing privileged links with a country of origin for professional reasons, the experience of numerous respondents stemming from second generations leads one to think that their transnational activity can also be interpreted as a way of expressing their loyalty towards the country of origin of their family, an expression of loyalty that does however not call into question their attachment to the country in which they have been educated. Besides this train of thought relating to the reproduction of the transnational activity of the youngest generations, it is also interesting, considering the example of the second generation of Turks, to contemplate the impact of the associative sector and of the political authorities of the country of origin in constructing a hybrid identity that promotes engagement in the transnational social space.

Even if women, with the exception of Congolese women, have to date had less of a presence compared to men in the various transnational social spaces, they too are starting to initiate transnational practices in social, cultural and even political spheres. This evolution not only seems due to a second generation of women liberated from cultural constraints, but also to a new female migration which shows that

involvement in transnational practices is not only a strategy of socio-economic mobility but that it can also be understood as a privileged means of emancipation and defence of one's rights.

If transnational practices have an impact on the integration process of migrants, this yet again contradicts the assimilationist theses. It is not because migrants have developed activities that are oriented towards their country of origin that they are therefore disinterested in their host country. On the contrary, in quite a number of cases, the experience of numerous respondents has shown that after having increased their economic capital and having acquired a certain prestige within their community and Belgian society thanks to their transnational activities, they feel more valued and more confident in their host society. Their socio-economic position is thus consolidated, and many of them have refocused their activities in Belgium after previously having been heavily involved in the transnational spaces.

Brief Bibliography

- Alba, Richard D. et Nee, Victor (2003), *Remaking the American Mainstream: Assimilation and Contemporary Immigration* (Cambridge: Harvard University Press).
- Portes, Alejandro (1997), *Globalization from Below: The Rise of Transnational Communities* (Princeton: Princeton University).
- Waldinger, Roger (2006), '“Transnationalisme” des immigrants et présence du passé', *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 22 (2), 23-41.

SAMENVATTING

In een steeds meer geglobaliseerde wereld, met steeds sterker ontwikkelde communicatiemiddelen, zijn de banden en de uitwisseling tussen mensen in min of meer ver van elkaar verwijderde geografische gebieden, sterk toegenomen. Die realiteit geldt met name voor mensen van allochtone afkomst in België. Ook hun activiteiten tussen hun land van herkomst, hun gastland en/of andere landen met mensen uit dezelfde gemeenschap zijn in aanzienlijke mate toegenomen. Uitgaande van die realiteit en om onze nog gebrekkige kennis op dit terrein uit te breiden, gaf de Koning Boudewijnstichting in het kader van haar actiedomein 'Migratie' het Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations van de Universiteit van Luik de opdracht tot een onderzoek over de transnationale activiteiten van de migranten in België.

Dit onderzoek had vooral aandacht voor de transnationale activiteiten van de leden van vier bevolkingsgroepen die we a priori als migranten beschouwen: Chinezen, Congolezen, Marokkanen en Turken. De aandacht voor die vier gemeenschappen valt te verklaren door hun sterk verschillend profiel. De Marokkanen en de Turken hebben zich al sinds een halve eeuw in België gevestigd en vormen qua aantal personen op het hele grondgebied de grootste niet-Europese bevolkingsgroepen. De Congolese gemeenschap, die ook veel leden telt op ons grondgebied, is vooral interessant omwille van de specifieke banden tussen Congo en het koninkrijk België. De Chinese gemeenschap ten slotte, die kwantitatief minder belangrijk is en die ook meer recentelijk is ontstaan in ons land, kent de laatste jaren wel een belangrijke ontwikkeling.

Op basis van de secundaire analyse van vooraf gevoerde semidirectieve interviews en van de analyse van gegevens uit de verschillende focusgroepen heeft dit onderzoek inzicht geboden in de diversiteit aan transnationale activiteiten van mensen van Chinese, Congolese, Marokkaanse en Turkse herkomst die in België wonen. Het heeft ook de mogelijkheid geboden om de verschillende activiteitendomeinen te onderscheiden waarop die verschillende bevolkingsgroepen bij voorkeur actief zijn.

Zo hebben de Turken en de Marokkanen zowel op economisch als sociaal-cultureel en politiek vlak een intense transnationale activiteit ontwikkeld, terwijl de andere in het onderzoek bekeken groepen een middenpositie innemen wat de intensiteit van hun transnationale activiteiten en vooral het spectrum van ontwikkelde activiteiten betreft: de Chinezen hebben zich vooral toegelegd op het economische en sociaal-culturele terrein, terwijl de Congolezen allerlei activiteiten hebben ontwikkeld op het vlak van politiek en ontwikkeling.

De vele sociale, culturele en economische transnationale activiteiten van onze respondenten betekenen voor de betrokkenen geenszins dat zij hun binding met hun 'nieuwe' woonplaats in twijfel trekken. Hun activiteiten in de transnationale ruimte moeten volgens hen veeleer worden geïnterpreteerd als de uiting van een bevoorrechte band met een bepaald land en een bepaalde bevolking of van een morele plicht, vooral bij de eerste generaties. De transnationale politieke betrokkenheid van sommige respondenten moet vanuit dezelfde hoek worden bekeken, maar kan voor sommige migranten ook een teken zijn dat zij de redenen voor hun emigratie willen wegnemen om zich opnieuw in hun land van herkomst te kunnen vestigen.

Uitgaande van een assimilatielogica zouden de transnationale activiteiten vooral sterk ontwikkeld moeten zijn binnen de gemeenschappen die meer recentelijk een massale immigratie hebben gekend, zoals bijvoorbeeld de Chinese gemeenschap (Alba en Nee 2003; Waldinger 2006). Maar de ingezamelde gegevens tonen evenwel dat mensen uit de Marokkaanse en Turkse gemeenschap net zozeer actief zijn in de transnationale ruimte, al moeten we erop wijzen dat de meeste van onze respondenten mensen van de eerste generatie zijn. Naast de lengte van het verblijf in ons land blijken dus ook andere factoren een even belangrijke rol te spelen bij de transnationale betrokkenheid van migranten, zoals de verschillende vormen van kapitaal waarover zij beschikken. Hoewel migranten bepaalde en vooral economische activiteiten hebben opgezet om hun sociaaleconomische situatie in België te verbeteren, blijkt toch vooral dat mensen die transnationale activiteiten van economische, sociale of culturele aard hebben ontwikkeld, meestal zowel beschikken over bepaalde financiële en sociale (netwerk) middelen als over een zekere kennis van de Belgische wetgeving. Op die manier lijken onze resultaten niet a priori de hypothese te bevestigen dat de ontwikkeling van transnationale activiteiten een antwoord is op de onzekerheid van de immigranten of zij zich in hun gastland zullen kunnen integreren (Portes 1997).

Er zijn ook veel vertegenwoordigers van de tweede generatie, vooral in de Marokkaanse en Turkse gemeenschap, die betrokken zijn bij transnationale activiteiten, meestal op het vlak van economie of ontwikkeling. De betrokkenheid in de transnationale ruimte is voor afstammelingen van immigranten immers nog altijd een middel om toegang te hebben tot meer professionele mogelijkheden en op die manier te ontsnappen aan de etnische stratificatie van de werkgelegenheid die jammer genoeg nog altijd een realiteit is. Maar naast het benutten van de bevoorrechte banden met een land van herkomst om professionele redenen, kunnen we uit de ervaring van veel respondenten van de tweede generatie afleiden dat hun transnationale activiteit ook kan worden geïnterpreteerd als een uiting van hun loyaliteit ten opzichte van het land van herkomst van hun familie, een uiting van loyaliteit die evenwel geen vragen doet rijzen bij hun binding met het land waar ze zijn opgevoed. Naast dit denkspoor over de voortzetting van transnationale activiteiten door de jongere generaties is het ook interessant om ons af te vragen, bijvoorbeeld voor de tweede generatie Turken, welke impact het verenigingsleven en de politieke overheid in het land van herkomst hebben bij de ontwikkeling van een hybride identiteit die de betrokkenheid bij de transnationale sociale ruimte bevordert.

Behalve in de Congolese gemeenschap zijn de vrouwen tot op vandaag minder actief geweest dan de mannen in de verschillende domeinen van de transnationale sociale ruimte. Maar ook zij beginnen zowel economische als sociale, culturele en zelfs politieke transnationale activiteiten te ontwikkelen. Die evolutie lijkt niet enkel toe te schrijven aan een tweede generatie van vrouwen die bevrijd zijn van culturele verplichtingen, maar ook aan een nieuwe migratiegolf van vrouwen. Dit toont aan dat de

betrokkenheid bij transnationale activiteiten niet enkel een strategie voor sociaaleconomische mobiliteit is, maar ook kan worden begrepen als een bevoorrecht middel voor emancipatie en voor het verdedigen van de eigen rechten.

Als de transnationale activiteiten een invloed hebben op het integratieproces van de migranten, is dit opnieuw in tegenspraak met de assimilatielogica: het is niet omdat de migranten activiteiten hebben ontwikkeld die gericht zijn op hun land van herkomst, dat zij minder actief zijn in de samenleving in hun gastland. Integendeel, in veel gevallen heeft de ervaring van veel respondenten aangetoond dat zij zich gewaardeerd voelen en meer vertrouwen hebben in de samenleving van het gastland nadat zij hun economisch kapitaal hebben verhoogd en dankzij hun transnationale activiteiten een zeker prestige hebben verworven binnen hun gemeenschap en de Belgische samenleving. Wanneer ze op die manier hun sociaaleconomische positie hebben versterkt, gaan veel migranten hun activiteiten opnieuw op België richten nadat ze voordien bijzonder actief waren in de transnationale ruimte.

Beknopte bibliografie

- Alba, Richard D. et Nee, Victor (2003), *Remaking the American Mainstream: Assimilation and Contemporary Immigration* (Cambridge: Harvard University Press).
- Portes, Alejandro (1997), *Globalization from Below: The Rise of Transnational Communities* (Princeton: Princeton University).
- Waldinger, Roger (2006), '“Transnationalisme” des immigrants et présence du passé’, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 22 (2), 23-41.

RÉSUMÉ

Dans un monde de plus en plus globalisé, au sein duquel les moyens de communication se sont fortement développés, les connexions et échanges entre des individus vivant dans des espaces géographiques plus ou moins éloignés se sont fortement accrus. Cette réalité concerne notamment les personnes d'origine immigrée établies en Belgique dont les activités entre leur pays d'origine, leur pays d'accueil et/ou encore d'autres Etats accueillant des personnes issues de la même communauté ont elles aussi considérablement augmenté. Consciente de cette réalité et soucieuse de parfaire nos connaissances encore lacunaires en ce domaine, la Fondation Roi Baudouin, dans le cadre de son domaine d'action « Migration », a commandité au Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations de l'Université de Liège une recherche relative aux pratiques transnationales des migrants en Belgique.

Cette recherche s'est particulièrement intéressée aux pratiques transnationales développées par les membres de quatre groupes de populations qualifiés a priori d'immigrées : les Chinois, les Congolais, les Marocains et les Turcs. Ce focus sur ces quatre communautés s'explique par le fait qu'elles présentent des profils très diversifiés. Les Marocains et les Turcs sont établis en Belgique depuis près d'un demi siècle et constituent les populations non européennes les plus importantes en nombre d'individus sur l'ensemble du territoire. La communauté congolaise, qui compte également de nombreux ressortissants sur notre territoire, est intéressante notamment par les liens originaux qui lient le Congo au royaume belge. La communauté chinoise, quant à elle, moins importante quantitativement et dont l'installation est plus récente, connaît un développement important ces dernières années.

Basée sur l'analyse secondaire d'entretiens semi-directifs réalisés préalablement et sur l'analyse des informations recueillies lors de différents focus groups, cette recherche a permis d'entrevoir la variété des pratiques transnationales développées par des personnes d'origine chinoise, congolaise, marocaine et turque résidant en Belgique. Elle a également permis de mettre en évidence les différentes sphères d'activité que ces différentes populations ont préférentiellement investies.

Ainsi, si les Turcs et les Marocains ont développé une intense activité transnationale tant dans la sphère économique, que socioculturelle ou politique, les autres groupes étudiés dans cette recherche se situent dans des positions intermédiaires en ce qui concerne l'intensité de leurs activités transnationales, mais surtout le spectre des activités

déployées : les Chinois se sont particulièrement investis dans les champs économique et socioculturel tandis que les Congolais ont développé de nombreuses activités dans le domaine politique et le développement.

Les nombreuses pratiques sociales, culturelles et économiques développées par nos répondants ne sont en aucun cas perçues par les intéressés comme remettant en cause leur attachement à leur 'nouveau' pays de résidence. Leur implication dans l'espace transnational est plutôt à lire selon eux comme l'expression d'un lien privilégié avec un pays et une population donnée ou d'un devoir moral, surtout en ce qui concerne les premières générations. Si l'implication politique transnationale de certains répondants est à considérer sous le même angle, elle peut pour certains migrants témoigner de leur désir de solutionner les motifs de leur émigration afin de pouvoir se réinstaller dans leur pays d'origine.

Si l'on suit la logique des thèses assimilationnistes, les pratiques transnationales devraient être particulièrement développées au sein des communautés ayant connu une immigration massive plus récente telle que la communauté chinoise par exemple (Alba et Nee 2003; Waldinger 2006). Les informations recueillies nous montrent au contraire que les personnes issues des communautés marocaines et turques sont tout autant investies dans les espaces transnationaux, même s'il est vrai que la majorité de nos répondants est issue des premières générations. Au-delà de la durée d'établissement, d'autres facteurs semblent ainsi jouer un rôle tout aussi important dans l'implication transnationale des migrants tels que les différentes formes de capital dont ils disposent. Si certaines activités, notamment économiques, ont été entreprises en vue d'améliorer sa situation socioprofessionnelle en Belgique, il apparaît surtout que les personnes ayant développé des pratiques transnationales d'ordre économique, social ou culturel disposent le plus souvent à la fois de certaines ressources financières et sociales (réseau) ainsi qu'une certaine connaissance de la législation belge. Ainsi, l'hypothèse qui suggère que le développement des activités transnationales est une réponse à l'incertitude de l'insertion des immigrés dans leur pays d'accueil (Portes 1997) ne semble a priori pas se confirmer au vu de nos résultats.

De nombreux représentants des deuxièmes générations, plus particulièrement marocaine et turque, se sont également investis dans des pratiques transnationales, le plus souvent des pratiques économiques ou de développement. L'implication dans les espaces transnationaux reste en effet un moyen pour les descendants d'immigrés d'ouvrir le champ des possibilités professionnelles et de ce fait échapper à l'ethnostratification du travail qui reste malheureusement une réalité. Toutefois, au-delà de la valorisation à des fins professionnelles de liens privilégiés avec un pays d'origine, l'expérience de nombreux répondants issus des deuxièmes générations amène à penser que leur activité transnationale peut également être lue comme une forme d'expression de leur loyauté envers le pays d'origine de leur famille, expression de loyauté qui ne remet toutefois pas en cause leur attachement au pays dans lequel ils ont été éduqués. À côté de cette piste relative à la reproduction de l'activité transnationale des plus jeunes générations, il est également intéressant, si l'on considère l'exemple de la deuxième génération turque, de se demander quel est l'impact du secteur associatif et des autorités politiques du pays d'origine dans la construction d'une identité hybride favorisant l'investissement dans les espaces sociaux transnationaux.

Si les femmes, à l'exception des Congolaises, se sont jusqu'à présent moins investies que les hommes dans les différents espaces sociaux transnationaux, elles commencent à initier elles aussi des pratiques transnationales tant économiques que sociales, culturelles et même politiques. Cette évolution semble non seulement due à une deuxième génération de femmes libérée de contraintes culturelles, mais également à une nouvelle migration féminine qui montre que l'implication dans des pratiques transnationales est non seulement une stratégie de mobilité socioéconomique mais qu'elle peut également être comprise comme un moyen privilégié d'émancipation et de défense de ses droits.

Si les pratiques transnationales ont un impact sur le processus d'intégration des migrants, celui-ci contredit à nouveau les thèses assimilationnistes : ce n'est pas parce que les migrants ont développé des activités orientées vers le pays d'origine qu'ils se désinvestissent pour autant dans leur société d'accueil. Au contraire, dans bien des cas, l'expérience de nombreux répondants a montré qu'après avoir augmenté leur capital économique et avoir acquis un certain prestige au sein de leur communauté et de la société belge grâce à leurs activités transnationales, ils se sentent valorisés et plus en confiance dans leur société d'accueil. Leur position socioéconomique ainsi consolidée, nombreux sont ceux qui ont recentré leurs activités en Belgique après s'être auparavant fortement engagés dans les espaces transnationaux.

Bibliographie sommaire

- Alba, Richard D. et Nee, Victor (2003), *Remaking the American Mainstream: Assimilation and Contemporary Immigration* (Cambridge: Harvard University Press).
- Portes, Alejandro (1997), *Globalization from Below: The Rise of Transnational Communities* (Princeton: Princeton University).
- Waldinger, Roger (2006), "'Transnationalisme' des immigrants et présence du passé", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 22 (2), 23-41.

TABLE DES MATIÈRES

I. Introduction	21
II. Cadre conceptuel	23
III. Les communautés chinoises, congolaises, marocaines et turques en Belgique	27
1. Démographie	27
2. Médias ethniques en Belgique	31
3. Ecoles ethniques en Belgique	34
4. Associations ethniques en Belgique	35
IV. Méthodologie	39
1. Analyse secondaire d'entretiens semi-directifs	39
2. Focus groups	40
3. Posture épistémologique	43
V. Les pratiques transnationales des migrants	45
1. Pratiques économiques transnationales	45
2. Pratiques culturelles et sociales transnationales	49
3. Pratiques politiques transnationales	53
VI. Mécanismes de développement, reproduction et transformation des pratiques transnationales	57
1. Développement des pratiques transnationales	57
2. Reproduction des pratiques transnationales	60
3. Transformation des pratiques transnationales	64
VII. Impact sur la politique étrangère et de développement	67
VIII. Impact sur le processus d'intégration dans le pays d'accueil	73
IX. Conclusion	79
X. Bibliographie	81
XII. Annexes	91

I. INTRODUCTION

Dans un monde de plus en plus globalisé, au sein duquel les moyens de communication se sont fortement développés, les connexions et échanges entre des individus vivant dans des espaces géographiques plus ou moins éloignés se sont fortement accrus. Cette réalité concerne notamment les personnes d'origine immigrée dont les activités entre leur pays d'origine, leur pays d'accueil et/ou encore d'autres pays accueillant des personnes issues de la même communauté ont elles aussi considérablement augmentées.

Si la littérature théorique relative au concept de transnationalisme s'est fortement étoffée ces dernières années, les recherches empiriques relatives aux pratiques transnationales des personnes issues de l'immigration restent très peu nombreuses et lacunaires en Belgique. Cette recherche, commanditée par la Fondation Roi Baudouin dans le cadre de son domaine d'action « Migration » et réalisée par le Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM) de l'Université de Liège, entend combler certaines de ces lacunes et offrir une vue d'ensemble des pratiques transnationales des personnes immigrées et d'origine immigrée en Belgique.

Ce rapport porte sur les pratiques transnationales de quatre groupes de populations que nous qualifions *a priori* d'immigrées : les Chinois, les Congolais, les Marocains et les Turcs. Ce focus sur ces quatre communautés s'explique par le fait qu'elles présentent des profils très diversifiés. Les Marocains et les Turcs sont établis en Belgique depuis quarante-cinq ans et constituent les populations non européennes les plus importantes en nombre d'individus sur l'ensemble du territoire. La communauté congolaise, qui compte également de nombreux ressortissants sur notre territoire, est intéressante notamment par les liens originaux qui lient le Congo au royaume belge. La communauté chinoise, quant à elle, moins importante quantitativement et dont l'installation est plus récente, connaît un développement important ces dernières années.

Le terme « communauté » doit ici être compris dans le sens qu'en donne Faist (2006: 6) : « Les communautés constituent le ciment qui intègre les membres de groupes identitaires autour de valeurs de confiance, réciprocité, loyauté et solidarité, et les relie entre eux par les droits et les responsabilités. Ces derniers délimitent les frontières des communautés, lesquelles peuvent se fonder sur différents mécanismes tels que les liens de parenté, le savoir et les valeurs partagées, l'attachement à des institutions communes et la religion. » Toutefois, si nous faisons référence à la « communauté turque » ou encore à la

«communauté congolaise» comme un ensemble nous sommes pleinement conscients des nombreuses lignes de fractions qui façonnent également ces groupes de populations.

Nous n'utilisons pas dans le cadre de cette recherche les expressions «migrants transnationaux» ou «communautés transnationales» dans la mesure où aucun individu ni aucun groupe n'est en soi et toujours transnational. Au contraire, les immigrés peuvent développer de nombreuses activités transnationales à une certaine époque de leur vie et être moins actifs dans ce domaine à d'autres époques. Par ailleurs, de nombreux chercheurs (Koopmans and Statham 2001; Martiniello and Busetta 2008; Tarrow 1994) ont montré que des facteurs tels que, par exemple, les politiques d'intégration de la société d'accueil ou encore le positionnement socioéconomique de leur communauté dans cette même société, vont influencer plus ou moins positivement leurs différentes pratiques transnationales. Il s'agit donc de comprendre dans quelles conditions, quand, pourquoi et comment certains immigrés se lancent dans des pratiques transnationales et, au contraire, quand ils cessent éventuellement de s'engager dans de telles pratiques.

Nous nous focaliserons dans le cadre de cette recherche sur le transnationalisme de base («grassroot transnationalism») tel que défini par Portes, Guarnizo et Landolt (1999). Nous voulons en effet en premier lieu nous intéresser aux différentes activités transnationales développées par les migrants en Belgique. Cette recherche exploratoire entend bien entendu dépasser la description systématique de ces diverses pratiques et proposer différentes hypothèses explicatives sur les facteurs tant politiques qu'économiques qui conditionnent la création et la reproduction des pratiques transnationales. Elle veut également mettre en relief les éventuelles répercussions que de telles pratiques ont sur les communautés elles-mêmes, la société belge et les politiques tant d'intégration que de développement mises en œuvre.

La première partie consistera en une revue de la littérature relative au transnationalisme et dessinera notre cadre conceptuel. Dans un second temps, nous dresserons un portrait des quatre populations étudiées et mettrons en évidence les nombreux 'instruments' dont elles disposent dans le but de maintenir, et même renforcer le lien qu'elles entretiennent avec leur pays d'origine. Les pratiques transnationales des migrants seront alors exposées en fonction des différentes sphères d'activité – économique, socioculturelle et politique – dans lesquelles elles sont développées et les premiers enseignements tirés. Une troisième partie tentera de mettre à jour les mécanismes de développement, de reproduction et de transformation des pratiques transnationales explicitées précédemment. Dans les deux points suivants, nous tenterons de déterminer les conséquences éventuelles que peuvent avoir ces activités transnationales sur les politiques étrangère et de développement belges ainsi que sur l'intégration des personnes d'origine étrangère dans leur société d'accueil. Enfin, après avoir présenté nos conclusions, nous proposerons quelques recommandations afin de mieux prendre en compte les opportunités offertes par les pratiques transnationales développées par des migrants en Belgique.

II. CADRE CONCEPTUEL

Ces dernières années, le vocable «transnational» est apparu de plus en plus souvent dans les titres de conférences et de publications des chercheurs. Toutefois, si la littérature scientifique s'est fortement développée, une ambiguïté théorique et une confusion analytique caractérisent toujours l'usage de ce terme. Cherchant à clarifier sa signification, certains chercheurs ont fourni des définitions explicites des «migrations transnationales» ou des «champs transnationaux».

Pour Glick Schiller et Fouron (1999: 344), par exemple, «la migration transnationale est un modèle de migration selon lequel les personnes, bien qu'elles traversent les frontières internationales, s'établissent et construisent des relations dans un nouveau pays tout en entretenant des rapports sociaux avec leur milieu d'origine. Dans la migration transnationale, les personnes mènent une existence littéralement transfrontalière».

Quatre thématiques sont largement débattues dans la littérature scientifique relative au transnationalisme: (1) la nouveauté du phénomène, (2) ses liens avec la globalisation et notamment la double perspective du transnationalisme «par le haut» et «par le bas», (3) ses répercussions possibles sur le façonnement des communautés ainsi que (4) ses effets sur les modèles d'assimilation/intégration.

Le premier débat, relayé par Pries (2001b) et Vertovec (2003), porte sur l'originalité de ce concept. De nombreux historiens ont critiqué la supposée nouveauté du phénomène, critique largement acceptée aujourd'hui par de nombreux chercheurs (Foner 1997; Lafleur 2005; J. Lucassen and Lucassen 1997; Smith 2003). Toutefois, bien que les retours épisodiques et les contacts avec les pays d'origine aient toujours eu lieu, ceux-ci manquaient de régularité et ne favorisaient pas la création de nouveaux liens. Peu d'immigrants étaient simultanément actifs dans deux pays et les sentiments envers le pays d'origine restaient relativement flous. Sans conteste, les progrès technologiques de ces deux dernières décennies ont contribué à l'intensification des contacts entre les migrants et leurs pays d'origine ainsi qu'avec les membres de leur groupe ethnique partout dans le monde. Le développement des médias a par ailleurs accentué cette impression de connexion et contribué à la formation d'un imaginaire global au sein des différents groupes ethniques. Pour ces différentes raisons, les groupes d'immigrés de la fin du XX^{ème} siècle et du début du XXI^{ème} se différencient de leurs prédécesseurs (Van Der Veer 2002). En outre, la multiplicité des liens est considérée de plus en plus positivement, ce qui était loin d'être le cas auparavant (Beck 2003). Si l'on prend l'exemple

du transnationalisme politique, la double nationalité est aujourd'hui de plus en plus valorisée. Celle-ci permet aux migrants de combiner les statuts et les affiliations, accroissant de la sorte leurs opportunités, sans que ne soient émises des réserves quant à leur loyauté et leur allégeance envers les pays avec lesquels ils sont de la sorte rattachés (Lafleur 2005).

Le second débat, fortement lié au premier, s'intéresse au lien qui lie habituellement transnationalisme et globalisation. La globalisation est généralement considérée comme une interdépendance croissante dans les relations économiques mondiales. Cette définition, toutefois, sous-estime la complexité et la multiplicité de la globalisation. Therborn (2000: 154) distingue ainsi plusieurs vagues historiques de globalisation et définit la globalisation comme «une évolution vers des phénomènes sociaux de dimension, d'impact et de pertinence mondiale ou vers une prise de conscience des acteurs sociaux à l'échelle mondiale». Dès lors, le transnationalisme ne doit être appréhendé que comme un aspect de la globalisation où les migrants jouent un rôle prédominant à travers leur loyauté, leur solidarité et leur engagement envers leur pays d'origine. Appadurai (1990), à travers ce qu'il nomme le transnationalisme «par le bas», met en évidence le pouvoir des migrants en eux-mêmes pour façonner de nouveaux espaces sociaux grâce à leurs pratiques transnationales.

A côté de ce transnationalisme «par le bas», des politologues ont démontré l'importance des institutions macro qui forment une sorte de transnationalisme «par le haut». Dans cette ligne de pensée, l'Etat, à travers ses pouvoirs législatifs et judiciaires, est toujours un acteur central dans la création d'une sphère publique et comme objet d'action politique pour les migrants (Joppke 1998).

D'autres scientifiques se concentrent par contre sur le déclin de l'Etat-nation et tentent de voir dans quelle mesure les revendications et les droits civils et politiques supranationaux des migrants peuvent saper les capacités des Etats pour contrôler et réguler les activités à l'intérieur de leurs frontières. Bien que bénéficiaires d'un ensemble de droits à l'intérieur des limites d'un espace national, de nombreux migrants refusent apparemment de circonscrire leur identité exclusivement à un Etat. Conscients de vivre dans un monde interconnecté, ils semblent décliner de tels droits légaux exclusifs, se laissant plus d'une option ouverte, transférant leur capital social, politique et économique d'un système politique à un autre quand cela s'avère nécessaire. Les domaines sociaux transnationaux des migrants entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil résultent en une sorte d'Etat-nation déterritorialisé dans lequel «les ressortissants d'une nation peuvent habiter partout dans le monde mais ne peuvent vivre en dehors du cadre de l'Etat» (Basch et al. 1994: 269). Les opposants de cette approche estiment pour leur part que le concept d'Etat-nation déterritorialisé ou postnational échoue à apprécier que la territorialité est encore une dimension essentielle dans la définition de l'Etat-nation (Aleinikoff 2003; Smith et al. 2001).

Comme le souligne Morawska (2003: 620), l'apparente dichotomie entre le transnationalisme «par le bas» et «par le haut» n'a toujours pas été résolue, et ce malgré les travaux menés par certains auteurs comme Faist (2000) au niveau méso.

Le troisième débat s'intéresse aux répercussions des pratiques transnationales sur les communautés immigrées: façonnent-elles les communautés ou sont-elles l'expression d'une individualisation des styles de vie? Selon Faist (2000), qui inclut les communautés d'immigrés transnationales dans son cadre, les espaces sociaux transnationaux exigent la création d'une nouvelle forme de communauté ethnique qu'il appelle «communauté sans proximité». Portes (2001b), au contraire, se concentre sur les

individus et les familles qui exploitent leurs ressources relationnelles, économiques et culturelles dans leurs stratégies d'accomplissement individuel ou communautaire.

Une quatrième question, au cœur de nombreux débats d'actualité, concerne la relation entre transnationalisme et assimilation. Deux positions se dégagent de la littérature scientifique pertinente : la première considère le transnationalisme comme opposé à l'assimilation tandis que la seconde considère ces deux options comme étant compatibles. Comme le rappelle Brubaker (2001), la signification traditionnelle de l'assimilation entraîne l'absorption et a des connotations normatives. Dans cette optique, le maintien de liens sociaux avec le pays d'origine menace les résultats escomptés et apparaît profondément contradictoire.

D'autres auteurs contestent cette opposition binaire entre assimilation et liens transnationaux. Ainsi, l'école de Chicago considère les pratiques transnationales comme une phase transitoire subie par des groupes dans leur chemin vers l'assimilation. Considérant de telles pratiques transnationales comme transitoires, ils lèvent la contradiction entre ces pratiques et l'assimilation.

Pour Van Hear (1998), les migrants cultivent et multiplient les allégeances, s'intégrant fonctionnellement dans les sociétés occidentales et continuant à effectuer leurs activités transnationales. Ils peuvent façonner leurs identités, s'adaptant aux besoins du système, tandis qu'ils résistent à certaines de ses contraintes. Dans cette optique, la double nationalité peut offrir des pistes originales d'opportunités et d'implication, et ce pas seulement pour les premières générations, mais aussi pour leurs descendants. Une question primordiale porte en effet sur la durabilité et la perpétuation de ces liens privilégiés et de ces pratiques dans le nouveau contexte de globalisation.

Pour Fibbi et d'Amato (2008: 7), les pratiques transnationales des migrants proposent «une sorte de troisième voie entre l'option de l'assimilation et celle du retour, entre une perspective où l'action individuelle est surdéterminée par les contraintes macro-sociales et une perspective qui conçoit celle-ci comme le résultat de la volonté et des préférences des acteurs sociaux».

Dans le cadre de cette recherche exploratoire, nous nous référerons à la définition que donne Basch, Glick Schiller et Blanc-Szanton (1994: 7) du transnationalisme : «les processus par lesquels les immigrés forgent et entretiennent des relations sociales de différentes natures qui relient leurs sociétés d'origine et d'accueil. Nous désignons ces processus sous le terme de transnationalisme afin de souligner le fait qu'à l'heure actuelle de nombreux migrants investissent des champs sociaux qui traversent les frontières géographiques, culturelles et politiques».

Cette définition met selon nous en évidence les trois éléments majeurs dans l'appréhension du transnationalisme. Premièrement, les liens liant les immigrés aux Etats-nations ne sont pas exclusifs, mais multiples. Deuxièmement, l'espace au sein duquel les pratiques transnationales des migrants s'inscrivent n'est pas clairement divisé entre le pays d'origine et le pays d'accueil. Enfin, cette définition met en évidence le fait que le transnationalisme peut potentiellement concerner tous les aspects de la vie des migrants (Martiniello and Lafleur 2008: 649).

III. LES COMMUNAUTÉS CHINOISES, CONGOLAISES, MAROCAINES ET TURQUES EN BELGIQUE

Dans le cadre de cette recherche exploratoire, les pratiques transnationales exercées par des représentants de quatre communautés d'origine immigrée présentes sur le territoire belge ont été plus particulièrement étudiées : il s'agit de celles mises en œuvre par des migrants d'origine chinoise, congolaise, marocaine et turque. Avant d'entrer dans le vif du sujet et exposer les différentes pratiques transnationales qu'elles ont développées en Belgique, il semble important de dresser un portrait de la situation démographique de ces populations dans leur pays d'accueil. Ces migrants se sont par ailleurs organisés et ils disposent aujourd'hui de nombreux 'instruments' élaborés en vue de maintenir, et même renforcer le lien qu'ils entretiennent avec leur pays d'origine. Un aperçu des médias, écoles et associations ethniques présentes sur le territoire belge nous permettra de contextualiser la mise en œuvre des pratiques transnationales des migrants résidant en Belgique.

1. Démographie

Tableau : La répartition des nationaux chinois, congolais, marocains et turcs selon leur région d'établissement, 2010				
	Belgique	Bruxelles	Flandre	Wallonie
Total	10.666.866	1.048.491	6.161.600	3.456.775
	100%	9,8%	57,8%	32,4%
Belges	9.695.418	753.448	5.807.230	3.134.740
	100%	7,8%	59,9%	32,3%
Etrangers	971.448	295.043	354.370	322.035
	100%	30,4%	36,5%	33,1%
Chinois	8.254	2.071	4.093	2.090
	100%	25,1%	49,6%	25,3%
Congolais	16.132	7.955	3.586	4.591
	100%	49,3%	22,2%	28,5%
Marocains	79.867	39.101	26.596	14.170
	100%	49,0%	33,3%	17,7%
Turcs	39.954	10.667	19.299	9.988
	100%	26,7%	48,3%	25,0%

(Source : <http://statbel.fgov.be>)

Au 1^{er} janvier 2010, 971.448 personnes étaient inscrites au registre des étrangers en Belgique. Parmi celles-ci, 8.254 avaient la nationalité chinoise, 16.132 la nationalité congolaise, 79.867 la nationalité marocaine et 39.954 la nationalité turque. Ces chiffres, illustratifs de l'importance de ces communautés en Belgique, doivent être considérés avec précaution.¹ En effet, la législation belge en matière d'acquisition de la nationalité est l'une des plus libérales au monde (Martiniello and Perrin 2009). Premièrement, un nombre non négligeable de personnes d'origine étrangère a choisi de changer de nationalité et a introduit en ce sens une demande de naturalisation. D'après Eggerickx, Bahri et Perrin (2006), 44,5 % de la population d'origine étrangère possédaient la nationalité belge le 1^{er} janvier 2005 ; environ la moitié de ces personnes (52,5 %) était née à l'étranger et avait obtenu la nationalité belge en se faisant naturaliser, l'autre moitié (47,5 %) était née en Belgique. Rien qu'entre 2003 et 2007, 43.721 Marocains, 19.498 Turcs, 9.628 Congolais et 1.497 Chinois ont acquis la nationalité belge². Deuxièmement, les enfants de nombreux immigrés ne sont pas repris dans ces statistiques. En effet, depuis l'entrée en vigueur de la loi du 28 juin 1984³ – qui octroie la nationalité belge aux enfants nés d'un mariage mixte – et de celle du 13 juin 1991 – qui accorde la nationalité belge aux enfants de la troisième génération⁴ –, beaucoup de descendants d'immigrés ne sont plus inscrits au registre des étrangers et les statistiques disponibles ne tiennent pas compte de l'origine nationale (Debuisson and Poulain 1992). Ceci explique en grande partie la chute à partir de 1991 du nombre de Marocains et de Turcs, et dans une moindre mesure des Congolais, chute illustrée dans le graphique 1 ci-dessous. A titre d'exemple, selon les données des consulats marocains de Bruxelles, Anvers et Liège, les Marocains ou Belgo-Marocains installés en Belgique sont au nombre de 350.000 (Marfouk 2009).

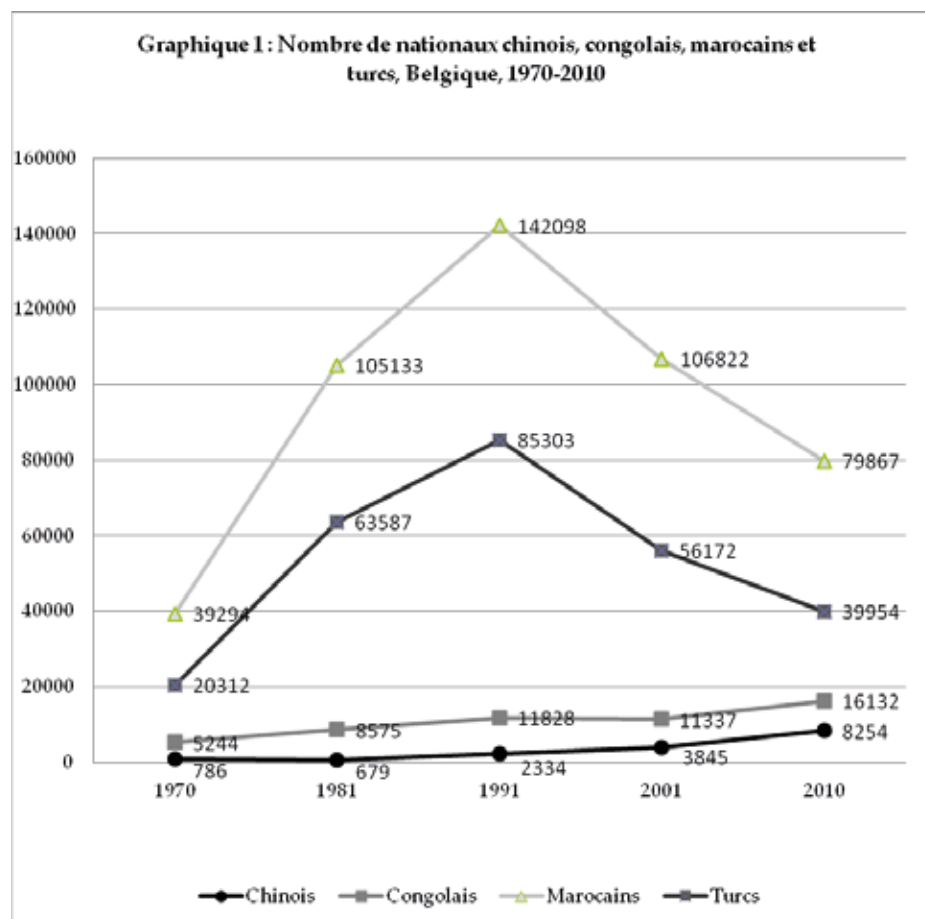
1 Depuis la réforme du 1^{er} mars 2000, tout ressortissant étranger résidant depuis plus de sept ans en Belgique peut obtenir la nationalité belge sur simple déclaration. En outre, tout étranger dont le séjour n'est pas limité et ayant sa résidence principale en Belgique depuis au moins trois ans – deux pour la personne bénéficiant du statut de réfugié – peut introduire un dossier de naturalisation.

2 Ces données sont issues du tableau « Etrangers ayant obtenu la nationalité belge selon la région de résidence et la nationalité précédente, 2003-2007 » édité par l'INS et disponible à l'adresse : <http://statbel.fgov.be>.

3 MB, 12 juillet 1984.

4 MB, 3 septembre 1991.

Le graphique 1 montre l'évolution du nombre de nationaux pour chaque communauté de migrants étudiée entre 1970 – date du dernier recensement de la population avant la fermeture des frontières à l'immigration économique – et 2010 en Belgique.



(Sources: INS 1974, 1982, 1992 ; <http://statbel.fgov.be>)

La courbe illustrant l'immigration chinoise en Belgique montre une évolution notable du nombre de Chinois à partir des années quatre-vingt, mouvement s'accroissant encore dans les décennies suivantes.

Une présence chinoise en Belgique peut déjà être décelée au XIX^{ème} siècle, mais c'est surtout après 1950 que cette présence va s'intensifier. Dans les années cinquante et soixante, les vagues d'immigration chinoise seront majoritairement le fait de migrants en provenance de Hong Kong et de l'Asie du Sud-Est. Dans les années quatre-vingt, ce mouvement migratoire va encore gagner en importance, avec cette fois une majorité de travailleurs migrants en provenance de la Chine continentale. L'augmentation croissante de Chinois en Belgique depuis les années quatre-vingt est à mettre en lien avec la politique migratoire de Pékin. La République populaire de Chine exerce un contrôle très strict sur les mouvements de sa population, que ce soit à l'intérieur de son propre territoire qu'en ce qui concerne le franchissement de ses frontières extérieures. Toutefois, depuis la réforme économique et la politique d'ouverture initiée dans les années quatre-vingt, les procédures

d'obtention de passeport ont graduellement été simplifiées. En même temps, les autorités chinoises ont augmenté leurs quotas relatifs au nombre de travailleurs qu'elles sont disposées à laisser tenter leur chance en dehors du pays (Lu and Touali 2007: 7).

En ce qui concerne l'immigration congolaise en Belgique, différentes phases peuvent être distinguées. Dans les années soixante, la population congolaise en Belgique était déjà relativement importante avec 2.585 Congolais inscrits au registre des étrangers en 1961 (INS 1974: 12). Les migrants originaires de la République (Démocratique) du Congo étaient en majeure partie des étudiants bénéficiant de bourses gouvernementales pour venir étudier en Belgique. Compte tenu des perspectives professionnelles pour les individus détenteurs d'un diplôme académique dans leur pays d'origine, nombreux sont ceux qui sont retournés au Congo à la fin de leurs études. Dans les années septante et quatre-vingt, la migration étudiante s'est encore renforcée. En même temps, les motifs migratoires des Congolais se sont fortement diversifiés. Tandis que certains voulaient échapper à la pauvreté, d'autres fuyaient le régime mobutiste et venaient demander l'asile politique à la Belgique. Le nombre de demandes d'asile atteindra ainsi des sommets dans les années nonante. De nos jours, l'asile et les études restent des facteurs d'immigration majeurs pour la population originaire du Congo en Belgique. Mais il est également important de mettre en évidence un autre facteur : le regroupement familial. Le nombre de demandes de regroupement familial reste considérable depuis les années nonante avec une nouvelle tendance depuis le début du millénaire, la demande de réunification familiale en faveur des ascendants (Perrin 2009).

L'histoire de l'établissement des Turcs et des Marocains en Belgique présente de nombreux points communs. Si des Marocains et des Turcs avaient déjà choisi de s'établir en Belgique avant les années soixante, la signature en 1964 de conventions bilatérales de main-d'œuvre entre les autorités belges et celles de leur pays d'origine respectif constitue un moment majeur dans l'émigration massive de Marocains et de Turcs à destination du royaume belge. Suite à ces accords, des milliers de travailleurs sont venus s'intégrer dans le marché du travail belge dans les années soixante et septante. A titre d'exemple, après la signature des conventions bilatérales, le nombre de Marocains résidant légalement en Belgique est passé de 471 en 1960 à près de 40.000 une décennie plus tard. La communauté turque va quant à elle passer de 320 individus à 20.312. Ces travailleurs étaient incités à émigrer par les autorités politiques de leur pays d'origine, et ce même après la fermeture des frontières belges en 1974. Les autorités marocaines et turques espéraient de la sorte résoudre le problème de pauvreté que leur pays connaissait et moderniser leurs infrastructures grâce aux transferts d'épargne de leurs émigrants et leur retour ultérieur au pays. Ces flux de travailleurs migrants vont par ailleurs amorcer un mouvement de réunification familiale, d'autant que ces hommes avaient été invités par le royaume belge à venir avec leur famille. Ce mouvement de réunification familiale ne va jamais faiblir dans les décennies suivantes.

Outre ces travailleurs migrants et les membres de leurs familles, les statistiques relatives aux Marocains et aux Turcs comprennent de nombreux étudiants venus fréquenter les universités belges ainsi que de nombreux réfugiés. Des personnes, notamment des intellectuels, ont en effet échappé aux répressions dont elles étaient victimes durant les années où Hassan II était au pouvoir à Rabat. Le régime d'Ankara va également inciter de nombreux Turcs, des intellectuels et des membres de différentes minorités ethniques et religieuses, à requérir la protection de la Belgique. Deux événements en Turquie vont accentuer ce mouvement : le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980 et la lutte entre l'armée turque et la guérilla séparatiste kurde dans le sud-est du pays entre 1984 et 1999.

De nos jours, on observe une immigration constante d'individus originaires de ces deux pays due notamment aux demandes d'asile, surtout en ce qui concerne les migrants turcs, l'inscription d'étudiants dans les universités et hautes écoles belges et la réunification familiale.

2. Médias ethniques en Belgique

Selon Shiramizu (1997 cité dans Ishii 2005), le média ethnique, comme le média des minorités ethniques, «est idéalement un média qui fournit périodiquement des informations, principalement dans la langue du groupe minoritaire, et par des personnes appartenant à une minorité raciale ou ethnique au sein d'une société donnée (...) pour les membres de ce même groupe (...) Cependant, en réalité, des membres de la majorité de cette société (mainstream society) peut aussi contribuer dans la langue commune de la société majoritaire.»

Les médias ethniques, qu'ils soient imprimés tels que les journaux et magazines, diffusés comme la télévision et la radio, ou qu'ils reposent sur les nouvelles technologies de l'information telles que l'Internet, ne sont pas uniquement des vecteurs d'information. Les chercheurs, tant en sociologie qu'en communication, ont montré que les médias ethniques peuvent servir à remplir deux objectifs qui peuvent apparaître *a priori* contradictoires: (1) contribuer à la cohésion ethnique et le maintien culturel et (2) aider les membres des minorités ethniques à s'intégrer dans la société dans son ensemble (Riggins 1992 cité dans Karim 1998: 7). Ainsi, selon Husband (1994: 15), «nous avons besoin de médias ethniques autonomes qui peuvent s'exprimer pour et au nom de leur communauté; des médias ethniques à même d'encourager un dialogue entre les minorités ethniques; et entre celles-ci et les publics appartenant à la communauté ethnique dominante».

Ce point ne prétend en aucun cas dresser un inventaire exhaustif des médias ethniques existants en Belgique. Il entend par contre donner un aperçu des ressources médiatiques dont disposent les populations étudiées, et plus particulièrement celles éditées au départ de la Belgique.

Les médias imprimés édités par des membres des communautés étudiées ont souvent une durée de vie très limitée en Belgique, exceptés semble-t-il ceux destinés à la communauté chinoise. Wilanga-Ebokwe (2005) l'estime d'un à trois ans en ce qui concerne les magazines africains. Les tentatives marocaines dans la presse écrite ont elles aussi très souvent échoué. Les magazines tels que *Tribune Immigrée/Nouvelle Tribune*, *Al Adwaa*, *Horizons Magazines* ou encore *Reflets Magazine* ont toujours eu une diffusion très restreinte, et ce malgré la qualité de certains. Beaucoup ont aujourd'hui totalement disparu de l'espace médiatique. Ces différents échecs s'expliquent en majeure partie par les problèmes financiers rencontrés par les éditeurs qui ne disposaient généralement d'aucun subside, ces problèmes étant renforcés par leur lectorat limité.

Plusieurs magazines turcs ont également connu des problèmes financiers, mais certains ont malgré tout réussi à tirer leur épingle du jeu. C'est notamment le cas du magazine *Anadolu* qui est réalisé bénévolement et est distribué gratuitement à la communauté turque vivant en Belgique. Si son tirage habituel est de 7.000 exemplaires, certains numéros spéciaux sont tirés à 20.000 copies. Le magazine est également édité à cette occasion en anglais, en français et en néerlandais. Si elle est réalisée par

des bénévoles, cette revue semble jouir d'un certain soutien auprès de politiques d'origine turque. C'est également le cas de *Binfikir gazetesi* qui existe depuis 2004. D'autres imprimés édités par des Turcs connaissent un succès considérable, même s'ils ne jouissent pas d'un appui d'Ankara. Il s'agit notamment de la revue *Les Kurdes* éditée par l'Institut kurde de Bruxelles ou encore les *Bulletins mensuels d'Info-Türk*, rédigés en français et en anglais et distribués depuis trente-quatre ans en Belgique. Disponibles uniquement en format papier jusqu'en 1998, après trois ans de transition, ces derniers sont aujourd'hui exclusivement édités en version électronique et téléchargeables sur le site de l'association. A noter que l'association Info-Türk édite également de nombreux livres très critiques envers le gouvernement d'Ankara. Ces revues et bulletins d'information ne sont pas uniquement destinés à la communauté turque de Belgique, mais visent un lectorat beaucoup plus large.

Les Chinois vivant en Belgique ont également accès à des publications papier qui sont disponibles dans certains kiosques de certaines grandes villes belges telles qu'Anvers et Bruxelles depuis de nombreuses années. Trois journaux, disponibles tant en Belgique que dans d'autres pays européens, sont exclusivement édités sur le sol belge : *Capital News*, *Rolic News* et *Euro Dragon News*. Ces journaux, même s'ils sont produits principalement en Belgique, sont en somme transnationaux par nature. Un autre, *Sing Tao Daily*, est édité principalement en Grande-Bretagne mais a de nombreux correspondants en Belgique.

La radio semble avoir pris le dessus par rapport à l'écrit dans certaines communautés. Elle a par exemple un impact important dans la communauté arabe de Belgique et nombreuses sont celles dirigées et animées par des personnes d'origine marocaine. Elle remplit diverses fonctions comme celles de l'information, de la culture ou encore du divertissement. La communauté marocaine peut ainsi écouter *Radio Almanar* (105.4 FM), *Radio Al Manar- Al Markaziya* (106.8 FM) ou encore *Radio Culture 3*, radio multiculturelle où la culture arabe est mise à l'honneur. Les Turcs disposent de deux fréquences : *Gold Fm* (106.1 FM) et *Radio Pasa* (105.6). Les Congolais peuvent quant à eux écouter *Radio Air Libre* (87.7 MHz) qui existe depuis 1980, *Radio Campus* (107.2 FM) qui a développé deux programmes animés par des Congolais à destination de la communauté africaine : «Sous l'arbre à palabres» et «Africana». De nombreuses autres radios, visant une audience multiculturelle, ont développé des émissions à destination de la communauté subsaharienne. C'est le cas notamment de *Radio Panik* (105.4 FM) ou *FM Brussel* (98.8 FM). Aucune fréquence radio ne s'adresse par contre à la communauté chinoise de Belgique.

De nombreuses chaînes de télévision, via le câble et le satellite, peuvent être regardées en Belgique. Les grandes chaînes turques et marocaines possèdent des unités qui réalisent des émissions spéciales pour leurs émigrants résidant en Europe. S'il n'y a pas de chaîne de télévision diffusée en chinois à partir de la Belgique, les Chinois établis en Belgique peuvent toutefois recevoir par satellite des chaînes produites en Grande-Bretagne, à Hong-Kong, à Taïwan ou en Chine continentale. Il y a également des correspondants chinois en Belgique ayant la responsabilité de produire des programmes relatifs à la Belgique pour la chaîne anglaise susmentionnée. Les Congolais ont pendant un temps pu regarder les émissions de la *Radio Télévision Nationale du Congo* (RTNC). Toutefois, de nos jours, il semble que cette chaîne ne soit plus diffusée par satellite en Europe. Les Congolais, pour avoir accès à cette chaîne comme à d'autres, telles que *Global TV*, doivent consulter leur site sur la toile.

L'Internet a sans conteste augmenté pour les migrants l'accessibilité aux différents médias ainsi que la faculté d'alimenter cette information. De nombreuses chaînes de télévision, des magazines et aussi des

radios réalisés de par le monde sont aujourd'hui accessibles aux communautés immigrées établies en Belgique. La radio *Congonet* en est un très bon exemple. Tandis que cette radio d'opposition est gérée par un Congolais d'origine résidant au Japon, elle est non seulement écoutée par des Congolais résidant en Belgique mais ceux-ci l'alimentent également de leurs commentaires audio qu'ils peuvent laisser sur le site Internet de la radio.

Avant de conclure, il nous faut également mettre en évidence une chaîne de télévision, créée et entièrement financée par la diaspora kurde résidant en Europe, et basée en Belgique. Il s'agit de *Roj TV* dont les studios d'enregistrement se trouvent à Denderleeuw. Grâce à la technologie satellite, *Roj TV* diffuse ses programmes dans pas moins de septante-sept pays, notamment en Iran, en Iraq, en Syrie et en Turquie. Consciente que les Kurdes résidant au Moyen-Orient constituent une de ses premières audiences, la chaîne diffuse ses programmes dans les trois principaux dialectes kurdes : le turc, l'arabe et l'assyrien.

Comme nous avons déjà pu le remarquer, les développements technologiques, couplés avec la démocratisation de l'Internet, ont permis en partie de résoudre les problèmes auxquels ont souvent été confrontés les médias ethniques. Par ailleurs, le nombre de sites communautaires n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Ces sites, de qualité 'amateur' ou 'professionnel', couvrent une grande variété de questions et de causes dans lesquelles les différentes communautés immigrées présentent sur le territoire belge se retrouvent.

Par exemple, dans la communauté marocaine, le site *Dounia news* offre gratuitement à ses abonnés (plus de 11.000 personnes selon les responsables du site) une revue de presse hebdomadaire reprenant des articles relatifs au Maroc et à la Belgique ainsi qu'un agenda d'activités centrées sur la Belgique et la France. D'autres sites marocains, comme *Yenoo* ou *Biladi*, semblent également être fréquemment consultés par des membres de la communauté marocaine. Les sites Internet turcs semblent quant à eux moins basés sur une information socioculturelle et présentent souvent une affiliation idéologique calquée sur le paysage politique de la Turquie (voir, notamment, *Ekip* ou encore *Zoman Benelux*).

En ce qui concerne la communauté congolaise, le spectre d'informations disponibles est également très large. Cela va de *Congoscopie* qui est une revue scientifique électronique qui entend mettre en valeur les recherches universitaires portant sur des questions congolaises, quelque soit la discipline ou la langue, à d'autres sites mettant en ligne des billets d'humeur ou des analyses parfois très partiales de l'évolution politique et/ou socioéconomique du Congo.

Il y a quelques sites chinois donnant des informations relatives à la Belgique et à la Chine, mais ceux-ci ne sont pas mis à jour régulièrement. Par exemple, le site (Bi Hua Xin Wen Wang), www.bihua.org.

La diversité du champ relatif aux médias ethniques fait qu'il est difficile de tirer des conclusions quant à leurs caractéristiques, leurs productions et leurs apports dans le processus de construction identitaire. Comme Husband, Beattie et Markelin (2000) l'ont montré, la seule caractéristique que les médias ethniques partagent est qu'ils s'adressent à une audience s'imaginant elle-même comme une communauté spécifique et partageant une ethnicité spécifique. Ils jouent ainsi un rôle important dans le sentiment d'appartenance des populations immigrées et participent à la construction des communautés imaginaires mises en évidence par Benedict Anderson (1991).

3. Ecoles ethniques en Belgique

L'appellation «école ethnique» est relativement peu usitée dans le monde francophone et y jouit sans conteste d'une image très négative, par opposition aux «écoles multiethniques». Hurwitz et Day (1990 cités dans Tomhave 1992: 50) définissent l'école ethnique comme une «"école folklorique" qui diffuse des coutumes, des traditions et des langues ethniques auxquelles tient un groupe spécifique et qu'il juge nécessaire de transmettre aux générations suivantes.» Notre but dans ce point n'est pas de contribuer à ce débat mais de dresser un aperçu de ces écoles basées sur une identité minoritaire, ethnique ou religieuse, au sein de la société belge.

Des communautés étudiées, la chinoise est celle qui jouit du plus grand choix d'établissements scolaires où la langue et la culture chinoises sont mises à l'honneur. Il existe en effet pas moins de six écoles chinoises en Belgique réparties dans les différentes régions belges. Le rôle joué par Pékin dans l'établissement de ces écoles doit être mis en évidence. Selon Maggie Leung, «les écoles de langue chinoise d'outre-mer ont toujours été considérées comme un facteur important dans la construction et la préservation de la culture chinoise» (Lu and Touali 2007: 14). Et le gouvernement chinois, bien conscient de ce fait, les soutient tant au niveau financier qu'au niveau éducatif en favorisant la mobilité des professeurs chinois dans ces écoles destinées à ses émigrés.

Jusqu'il y a peu, les parents turcs et marocains désireux que leurs descendants connaissent la langue et la culture de leur pays d'origine s'en remettaient aux différentes associations communautaires et aux mosquées. Ils avaient également la possibilité d'inscrire leurs enfants dans des écoles offrant des cours de Langue et de Culture d'Origine (LCO, précédemment dénommé ELCO). Les Communautés française et flamande ont en effet conclu de tels accords bilatéraux avec, notamment, la Turquie et le Maroc.

Cependant, depuis quelques années, plusieurs écoles turques ont également fait leur apparition dans le paysage scolaire belge. La première, néerlandophone, a ouvert ses portes en septembre 2003 à Schaerbeek. Le *Lucerna college* a été créé à l'initiative de parents turcs vivant en Flandre et n'accueille que des élèves d'origine turque. L'école est entièrement financée par des hommes d'affaires turcs réunis au sein de l'association sans but lucratif (asbl) *Prisma*, laquelle est soutenue financièrement par l'*Association des hommes d'affaires belgo-turcs* (Betiad). L'asbl *Prisma* est en fait l'émanation d'un mouvement islamiste, le mouvement *Nourdjou*, très puissant en Turquie et fondé par Fethullah Gülen. Ce dernier a créé, tout en évitant la confrontation avec l'Etat «laïc» turc, un réseau puissant basé sur les médias et le monde des affaires. A travers ce mouvement, il a mis sur pied des écoles d'élite dans de nombreux pays, notamment en Belgique. Cette école est soutenue et financée par le ministère de l'Enseignement flamand (AlterEduc 2003). Depuis 2004, des écoles *Lucerna* ont également vu le jour à Antwerpen, Genk et Melle. En communauté française, l'*Ecole de l'Avenir*, une école libre se définissant comme non confessionnelle et dont le pouvoir organisateur est turc, a accueilli ses premiers élèves en septembre 2006 dans la commune de Marchienne-au-Pont. Ce projet a été initié par l'asbl *Dialogue* dont les membres sont d'origine turque et se revendiquent également du mouvement *Nourdjou*.

Il n'y a pas à proprement parler d'école marocaine en Belgique mais les jeunes marocains peuvent fréquenter depuis septembre 2007 l'*Ecole Avicenne* à Molenbeek. Cette école a été mise en place par la *Ligue d'entraide islamique* et est dirigée par un homme d'origine marocaine. A noter que d'autres projets d'école islamique seraient en discussion selon certains répondants. En ce qui concerne la

communauté congolaise, il n'y a à ce jour aucune école dont le pouvoir organisateur est majoritairement africain et qui offrirait des programmes spécifiquement dédiés à la jeunesse congolaise. Les jeunes congolais doivent ainsi se tourner vers le secteur associatif. Certaines associations offrent en effet des cours de langues telles que le lingala, le swahili, le tshiluba ou encore le kikongo et des cours de culture congolaise (par exemple donnés par des associations telles que *Mabiki* ou encore *Nouvelle Ecriture Africaine*).

Des entretiens réalisés, deux motivations majeures se dégagent quant aux raisons pour lesquelles des parents inscrivent leurs enfants dans des écoles ethniques ou les amènent à suivre des cours de leur langue d'origine. Pour la majorité des Chinois interrogés, l'apprentissage du chinois est considéré comme un tout majeur dans la future carrière professionnelle de leurs enfants. Pour les Congolais, les Turcs et les Marocains, la connaissance des langues, quelles qu'elles soient, est de toute façon un atout majeur et certains considèrent que les marchés de leur pays d'origine peuvent offrir des perspectives intéressantes à plus ou moins long terme.

Une autre motivation concerne plutôt l'apprentissage de la culture d'origine. L'immersion dans de telles écoles ou cours participerait à régler les problèmes de communication entre parents et enfants, problèmes qui débordent de la question de la langue dans la mesure où le plus souvent les enfants connaissent la langue d'origine (à tout le moins le dialecte) de leurs parents.

4. Associations ethniques en Belgique

«Une organisation de migrants est tout type d'organisation réunissant principalement des migrants et leurs descendants, indépendamment des activités spécifiques de telles organisations.» (De Haas 2006a: 7)

Les associations de migrants remplissent de nombreux rôles auprès des populations issues de l'immigration. Elles constituent en premier lieu un facteur de socialisation important et un lieu de ressourcement identitaire. Elles sont aussi des espaces de convivialité et d'entraide. La deuxième grande fonction de ces associations est politique. Les associations de migrants, comme toute autre association, peuvent jouer un rôle clé dans l'incorporation politique des personnes d'origine immigrée dans leur société d'accueil. En effet, elles agissent comme une voix représentative de la part d'un groupe (Bloemraad 2005; Walker 1991); elles mobilisent les individus dans des actions collectives (McAdam et al. 1996) et, à travers leur participation dans l'organisation des activités et des prises de décision, elles enseignent aux personnes les compétences nécessaires à la participation politique, et agissent ainsi comme des «creusets de démocratie» (Bloemraad 2005; Verba et al. 1995).

Il est impossible de donner des chiffres précis concernant le nombre d'organisations ethniques en Belgique. Cet état de fait s'explique principalement par quatre raisons. Premièrement, les associations ethniques ne bénéficient pas d'un statut spécial: elles peuvent être enregistrées en tant qu'association sans but lucratif (asbl) ou organisations non gouvernementales (ONG). Autrement dit, sans une claire référence à leur origine nationale ou ethnique, il est réellement difficile de les identifier. Deuxièmement, de nombreuses associations ne sont pas officiellement enregistrées dans le *Moniteur belge* et sont des 'associations *de fait*'. Troisièmement, les listes produites par certaines organisations ou institutions ou

une recherche dans le *Moniteur belge* ne permettent généralement pas de savoir si les associations existent encore, si elles ont de nombreux membres (certaines peuvent en effet être considérées comme des 'boîtes aux lettres'), si elles sont réellement actives et quels types d'activités elles organisent. En outre, certaines associations apparaissent plusieurs fois sous plusieurs dénominations parce qu'elles ont, par exemple, changé leur nom ou ont de nombreuses sous-unités dans les différentes Régions du pays (De Bruyn et al. 2008: 21).

La plus ancienne association créée par des représentants d'une des communautés étudiées a été fondée en 1919: il s'agit de l'*Union congolaise – Société de secours mutuel et de développement de la race congolaise*. D'autres associations en lien avec le Congo existaient déjà, mais elles étaient gérées par d'anciens coloniaux. Créée par Paul Panda Farnana – figure emblématique au sein de la communauté congolaise de l'époque – et plusieurs de ses compatriotes – pour la plupart des soldats rescapés de la guerre de 1914-1918 –, l'*Union congolaise* visait à la reconnaissance des droits des vétérans de la Grande Guerre par l'Etat belge. Une des revendications emblématiques inscrites dans leur cahier de doléances consistait en l'érection d'un monument dédié au Soldat Inconnu Congolais. Pendant longtemps, les seules associations congolaises en Belgique seront gérées par des Congolais venus étudiés en Belgique et leurs activités associatives seront essentiellement d'ordre politique.

La plus ancienne association 'chinoise' en Belgique, fondée en 1957, est l'*Association Belgique-Chine* basée à Bruxelles. Dans ses premières années, elle poursuivait deux buts: (1) la promotion des relations commerciales entre la Belgique et la Chine et (2) la reconnaissance diplomatique de la République populaire de Chine fondée en 1949. Cette association était composée à l'origine de Chinois, mais également de personnalités belges, notamment politiques. Jusqu'en 1974, elle sera la seule association 'chinoise' implantée sur le sol belge, avant que ne soit créée l'*Association de la Communauté Chinoise de Belgique* quant à elle uniquement gérée par des ressortissants chinois. Aujourd'hui, il existe près d'une trentaine d'associations chinoises en Belgique.

Les initiatives associatives des Marocains et des Turcs établis en Belgique seront un peu plus tardives. Toutefois, au fil des années d'établissement en Belgique, ces travailleurs migrants, souvent rejoints par leur famille, ont de plus en plus ressenti le besoin de se regrouper au sein d'associations spécifiques, non seulement dans le but de créer des lieux de socialisation, mais également en vue de répondre à des besoins qui leur étaient propres (religion, rapatriement des corps, situation politique dans le pays d'origine) et qui n'étaient pas rencontrés par les associations belges existantes. Par exemple, la première association marocaine, dénommée *Fonds de solidarité maghrébine*, a été créée en 1972 à Bruxelles. C'est suite à un événement tragique – un accident de travail sur un chantier de construction où deux travailleurs d'origine marocaine ont péri – qu'un mouvement de solidarité s'est créé en vue de collecter de l'argent pour rapatrier les corps des deux défunts. Cette association prend naissance grâce à l'action de quelques opposants au régime politique en vigueur à Rabat et de Marocains militant dans des syndicats belges. Elle existera environ pendant deux ans au cours desquels de longs débats ont eu lieu en son sein pour un projet associatif dépassant cette première action collective.

Selon certains auteurs comme Manço (2007), des activités associatives au sein de la communauté turque sont perceptibles dès la seconde moitié des années soixante, mais elles vont surtout fleurir dans les décennies suivantes. Par ailleurs, des Turcs, tout comme des Marocains, ont commencé assez rapidement après leur installation en Belgique à intégrer des syndicats. Ces derniers, tandis qu'ils

avaient perçu dans un premier temps l'arrivée massive de travailleurs migrants comme une menace, vont assez rapidement se rendre compte que les problématiques rencontrées par ces travailleurs migrants servent leur propre combat : ils vont non seulement entreprendre toute une série d'actions en leur faveur, mais également essayer de les faire participer activement à leurs actions.

Les années septante sont marquées au sein des communautés marocaine et turque par l'apparition de plusieurs associations qui peuvent être divisées en deux types distincts. Premièrement, les gouvernements marocains et turcs vont tenter d'encadrer leurs émigrants et vont offrir à leur population résidant en Belgique toute une série d'activités telles que l'apprentissage de la langue d'origine, l'enseignement religieux ou encore des activités artistiques. Les associations créées, soutenues matériellement et financièrement par les ambassades et consulats de ces deux pays, avaient pour but de garder un certain contrôle sur les nationaux marocains et turcs et de les inciter à rapatrier des fonds par l'intermédiaire d'organisations bancaires. On peut par exemple mettre en évidence l'initiative prise par Rabat, et qui concerne également d'autres pays européens comme la France, de créer des *Amicales des travailleurs et commerçants* en Belgique. Cependant, en parallèle à ces associations mises en place sous la houlette des ambassades et des consulats, les migrants turcs et marocains vont également commencer à s'organiser eux-mêmes.

Les années septante vont ainsi également voir se développer un second type d'associations au sein des communautés turque et marocaine. Elles sont le fait de cadres immigrés comme des étudiants, des intellectuels ayant fui leur pays d'origine et des travailleurs impliqués dans des syndicats. Cette seconde catégorie d'associations, moins nombreuse, a bénéficié du soutien d'organisations politiques et syndicales belges. Leurs activités, similaires à celles du premier type, concernaient aussi des groupes minoritaires tels que les Berbères, les Kurdes, les Alévis, etc. Leurs discours étaient souvent très critiques envers les gouvernements de leur pays d'origine. Ces initiatives étaient essentiellement situées dans les grandes villes universitaires comme Liège, Gand et Bruxelles. Mais toutes ces associations s'inscrivaient dans une perspective de retour : leurs activités étaient tournées vers le pays d'origine. Ainsi, en 1974, des actions ont eu lieu en faveur des travailleurs clandestins, pour lesquels la question de leur régularisation s'est posée après que la Belgique ait décidé l'arrêt officiel de l'immigration. Cela va donner une occasion propice à l'émergence d'autres associations et organisations plus revendicatives et fortement marquées politiquement. Le groupe de militants qui fréquentaient l'association *Fonds de Solidarité Maghrébine* va se scinder en plusieurs associations dont, notamment, le *Regroupement Démocratique Marocain*. Pour cette organisation, l'action devait être essentiellement orientée vers le pays d'origine dont les autorités étaient tenues pour responsables de la problématique de l'immigration. D'autres organisations ont été créées par des opposants au régime marocain comme l'*Union Nationale des Etudiants du Maroc* (UNEM) ou l'*Association des Marocains de Belgique pour les Droits de l'Homme* (AMBDH), regroupant d'anciens militants de gauche et d'extrême gauche, pour la plupart des personnes initialement arrivées en Belgique comme étudiants, ainsi que quelques militants issus de l'immigration ouvrière. Il est intéressant de remarquer que certaines de ces associations, en particulier l'UNEM et l'AMBDH, ont connu de graves crises internes durant leur histoire, non seulement en raison de conflits personnels, mais surtout en raison de conflits idéologiques calqués sur ceux de l'extrême gauche au Maroc (question du Sahara, évaluation de la démocratisation du régime...).

A partir des années quatre-vingt, le paysage se complexifie encore, avec l'augmentation considérable des effectifs des associations et la diversification de leurs fondateurs et de leurs membres. Si de plus en

plus d'associations vont voir le jour pour répondre aux problèmes journaliers rencontrés par les populations turques et marocaines dans leur pays d'accueil, les autorités politiques d'Ankara et Rabat vont continuer d'exercer un certain contrôle sur leurs émigrants. Par ailleurs, de nouveaux acteurs vont apparaître dans le paysage belge comme en 1983 la *Diyanet*. Celle-ci exerce un contrôle certain sur la communauté turque de Belgique. Elle gère pas moins de 62 mosquées en Belgique et fait venir ses responsables religieux, qu'elle forme elle-même, directement de Turquie. Organisée sous forme de fondation, la *Diyanet* poursuit plusieurs buts : entretenir l'identité turque (cours de langue, de danse...), servir la communauté (cours de lecture du Coran, fêtes musulmanes...), gérer les rapatriements funéraires... Le président de la Fondation *Diyanet* jouit du statut de conseiller diplomatique à l'ambassade de Turquie. Mais la *Diyanet* n'a pas le monopole de l'organisation du culte islamique. D'autres courants turcs disposent également de mosquées en Belgique : *Milli Gorus* (islam politique), les *Suleymanli* (un groupement mystique), les *Fethullahcilar*, etc.

En somme, les activités offertes par les associations de migrants aujourd'hui sont très variées et couvrent plus ou moins tous les domaines de la vie quotidienne. Elles sont souvent gérées par des hommes, même si les femmes semblent s'impliquer de plus en plus dans le secteur associatif et y assurer de hautes fonctions, notamment au sein des conseils d'administration de ces associations. Il est à noter une profonde disparité à ce sujet entre les communautés étudiées avec, aux deux côtés opposés du spectre, les communautés chinoises et congolaises. En effet, si les associations chinoises se caractérisent pas une surreprésentation masculine dans leur direction, de nombreuses associations congolaises sont aujourd'hui gérées par des femmes, que ce soit des associations avec des visées socioculturelles ou encore politiques.

Une dernière évolution mérite d'être soulignée : de plus en plus, des associations gérées par des migrants n'ont plus de caractère national ni régional comme c'était quasi automatiquement le cas auparavant, mais nombreuses sont celles 'collées' à la réalité socioéconomique et culturelle d'un quartier, d'une commune ou d'une ville. L'esprit militant qui a longtemps prévalu dans l'action des associations de migrants a aujourd'hui laissé une large place à la gestion quotidienne des différents problèmes auxquels sont confrontées ces populations tels que les problèmes scolaires, la formation professionnelle des jeunes ou encore les activités sportives et culturelles. En lieu et place d'associations qui ont longtemps drainé des populations entières, les communautés immigrées disposent aujourd'hui d'une myriade de petites associations répondant à un morcellement des préoccupations.

IV. MÉTHODOLOGIE

Les pratiques transnationales développées par les migrants dans trois sphères sociales – la sphère économique, la sphère socioculturelle et la sphère politique – font l’objet de cette recherche. Les frontières entre celles-ci ne sont bien entendu pas hermétiques. Par exemple, les initiatives de développement entreprises par certains migrants dans leur pays d’origine constituent également une activité économique rentable pour certains d’entre eux. En dépit de la difficulté d’un tel découpage de la réalité et de la perméabilité de ces sphères, le souhait était de se donner les moyens de voir apparaître l’ensemble des activités, et non seulement les activités politiques qui ont dominé jusqu’ici les études empiriques sur le transnationalisme, notamment en Europe. Cette recherche vise par ailleurs à montrer la réalité sociale des activités transnationales sur une base comparative, tout en observant les interférences et les interactions du pays d’immigration, la Belgique, et celui d’origine des quatre populations étudiées.

Afin d’avoir une meilleure vue des différentes pratiques transnationales des migrants en Belgique, leurs causes et leurs dynamiques, ce projet de recherche combine deux méthodes de recherche qualitatives : l’entretien semi-directif et l’entretien collectif sous forme de focus groups. Le choix de méthodes qualitatives s’impose dans le cadre de cette recherche exploratoire. L’analyse qualitative permet en effet « de reconstituer le raisonnement sous-jacent, le raisonnement affectif pourrait-on dire, qui préside à l’émergence des thèmes manifestes. (...) Au terme de cette analyse, ce que nous trouvons ce sont des parties de modèles culturels correspondant à la société globale et aux différents groupes et sous-groupes » (Michelat 1975: 240).

1. Analyse secondaire d’entretiens semi-directifs

Les résultats présentés dans ce rapport intermédiaire se basent notamment sur l’analyse secondaire d’entretiens effectués par des chercheurs du CEDEM (Haina Lu, Merouane Touali et Nathalie Perrin). Ces entretiens ont été menés précédemment à la faveur de deux autres projets de recherches, projets s’intéressant déjà aux pratiques transnationales des migrants en Belgique et dont les grilles d’entretien utilisées partageaient un certain nombre d’items semblables relatifs aux pratiques transnationales développées par les répondants.

Dans l’élaboration de leur échantillon, ces deux recherches partageaient un certain nombre de critères d’inclusion importants dans le cadre de

cette recherche. Une attention particulière avait en effet été portée, outre l'origine nationale des répondants :

- à la génération à laquelle ils appartenaient : les entretiens semi-directifs menés dans le cadre de ces deux recherches incluaient un nombre relativement important de représentants de la seconde génération.
- au sexe des répondants : même si *a priori* les femmes semblaient moins actives que les hommes en matière de pratiques transnationales, la dimension du genre avait été prise en considération.

Ces entretiens semi-directifs ont été réalisés entre 2005 et 2009 et, en raison de leur richesse, nous ont fourni des informations essentielles pour répondre aux différentes questions que nous nous posions : quel est le profil socioéconomique de ces personnes, quelles sont les différentes pratiques développées, quels sont les facteurs influençant positivement leur développement et quels sont les obstacles rencontrés.

Etant donné que les entretiens semi-directifs sont non seulement basés sur des données factuelles et objectives, mais aussi sur les perceptions subjectives qu'ont les individus de leur situation, la somme des informations était dense et variée. Cette analyse consistait par conséquent à :

- extraire les tendances dominantes dans les discours des personnes d'origine immigrée ayant développé des pratiques transnationales, et ce en fonction des différentes sphères d'activité. Cette démarche permettait notamment de mettre en exergue les facteurs qui ont influencé positivement le développement de leurs activités transnationales, les obstacles qu'ils rencontrent ainsi que leurs diverses motivations.
- mettre en évidence les différences de trajectoires, de conditions de vie, d'attentes et de stratégies développées par les personnes rencontrées. Cette seconde démarche nous a permis de mettre en relief les éventuelles corrélations existantes entre les différentes pratiques transnationales développées par nos répondants et, par exemple, leur pays d'origine ou encore la génération à laquelle ils appartiennent.
- mettre en exergue les aspirations et attentes formulées par les répondants ainsi que leurs diverses propositions.

Au terme de cette analyse, les informations recueillies nous ont permis non seulement de dresser une sorte d'inventaire des pratiques transnationales développées par les migrants en Belgique, mais également d'identifier les thèmes à investiguer lors des focus groups organisés ultérieurement.

2. Focus groups

Cette recherche s'inscrit dans une visée exploratoire. En effet, les pratiques transnationales développées par des migrants n'avaient encore jamais fait l'objet d'une étude approfondie en Belgique.

Après avoir identifiées les principales activités initiées par des personnes d'origine immigrée résidant en Belgique et leurs principales motivations, les focus groups s'inscrivaient dans une volonté d'approfondir nos connaissances, d'aller au-delà des différents vécus pour identifier ce qui, dans les différents parcours, relève du structurel. Grâce à ces focus groups, nous escomptions avoir une meilleure vue des réelles répercussions des pratiques transnationales des migrants sur leur processus d'intégration, de la manière dont ces pratiques sont perçues et éventuellement soutenues ou entravées, de leur impact sur les politiques étrangère et de développement belges, des possibles transformations de ces activités entre les premières et deuxième générations. En outre, les focus groups devaient permettre de générer de nouvelles hypothèses de recherche et stimuler notre réflexion en vue de proposer des recommandations politiques (Powell & Single cités par Gibbs 1997: 13).

Lors de la constitution des différents groupes, deux approches peuvent être privilégiées (Barbour and Kitzinger 1999: 8) :

- Organiser des focus groups selon une certaine homogénéité (profession, classe sociale ou encore nationalité) en vue de favoriser une thématique spécifique et l'analyser en profondeur.
- Organiser des focus groups selon la diversité des participants en vue de confronter les expériences, les idées, les points de vue sur des sujets spécifiques.

Dans le cadre de cette recherche, ces deux approches ont été employées. En effet, dans un premier temps, nous avons voulu parfaire nos connaissances quant aux pratiques transnationales développées par les migrants, les raisons pour lesquelles certaines personnes de leur communauté s'investissent dans de telles pratiques. Dans cette optique, quatre focus groups centrés sur les quatre populations d'origine étrangère étudiées ont été organisés.

Deux autres focus groups se sont centrés quant à eux sur une thématique précise : l'impact des pratiques transnationales sur les politiques belges en matière de relations étrangères et de développement. Ainsi, lors de ces focus groups, des représentants d'associations de migrants ainsi que des personnes détachées d'institutions ou d'organisations travaillant sur ces thématiques ont été conviés. Il avait également été prévu, dans un premier temps, d'organiser un focus group plus spécifiquement centré sur l'implication des deuxième générations. Toutefois, étant donné que les deuxième générations ont été particulièrement représentées lors des focus groups, l'organisation de ce septième focus group ne s'est pas avérée nécessaire. Ainsi, pour résumer, six focus groups ont été organisés entre la mi-mai et la mi-juin 2010 à Bruxelles.

La lecture de la littérature scientifique ainsi que l'analyse secondaire des entretiens semi-directifs nous ont permis de définir les thématiques les plus importantes à aborder durant les focus groups. Ainsi, le protocole d'entretien a été principalement rédigé sur base des résultats précédemment obtenus. Il a également été enrichi des informations récoltées lors des conversations que nous avons eues pendant la phase d'identification des participants.

Pour un maximum de clarté et de latitude, le protocole d'entretien s'articule autour de trois thématiques :

- Définition(s) des pratiques transnationales et des facteurs encourageant leur développement ;
- Impact des pratiques transnationales sur la politique belge étrangère et de développement ;
- Impact des pratiques transnationales sur le processus d'intégration.

Chacun de ces thèmes repose sur deux ou trois questions de base pour engager la discussion. Plusieurs sous-questions ont par ailleurs été prévues pour relancer la conversation ou la réorienter dans le cas où les participants s'éloigneraient trop du sujet qui nous occupe.

Au-delà des difficultés habituelles inhérentes à l'organisation de tout focus group, nous avons rencontré deux problèmes majeurs pour composer ces différents focus groups. Le premier avait trait à l'intérêt que représentait pour beaucoup de personnes contactées notre démarche et, surtout, l'intérêt pour eux de venir à ces focus groups. Beaucoup de personnes se sont ainsi décommandées au dernier moment et ce sont généralement les personnes résidant à Bruxelles ou y travaillant qui se sont déplacées. En outre, le contexte politique belge a fortement compliqué notre tâche puisque plusieurs personnes travaillant dans des institutions politiques et ayant au départ répondu favorablement à notre invitation l'ont finalement décliné. Au final, alors que nous attendions généralement une douzaine de personnes, deux focus groups (le marocain et le turc) n'ont rassemblé que trois et quatre personnes. Il est à noter toutefois que nous avons été invités dans différentes assemblées réunissant des personnes impliquées dans des pratiques transnationales. Ces réunions, bien que plus orientées sur un domaine particulier et/ou une région belge particulière, nous ont permis sans conteste de combler certaines lacunes.

Au terme de ces focus groups, le travail d'analyse a pu débuter. Etant donné que les focus groups sont essentiellement basés sur la discussion entre les différents participants sur des thèmes donnés ainsi que sur leurs interactions, la somme des informations récoltées est des plus variée. Le travail consista donc à :

- en extraire les tendances dominantes, c'est-à-dire les affirmations ou propositions à partir desquelles il s'est dégagé un consensus ou n'ayant en tout cas rencontré aucune opposition de l'un ou l'autre participant ;
- mettre en exergue certaines pistes suggérées et débattues lors des différentes réunions. Il était en effet escompté que les idées que chacun pourrait avoir s'enrichissent l'une l'autre et débouchent sur des propositions très intéressantes pour la recherche ;
- mettre en évidence les débats entre les participants sur tel ou tel thème et répertorier les arguments avancés pour défendre les opinions en présence.

3. Posture épistémologique

Notre posture épistémologique dans le cadre de cette recherche est basée sur la construction continue d'hypothèses selon une approche analytique inductive particulièrement utile pour des études exploratoires comme celle-ci. Ainsi, une première étape a consisté à explorer la diversité des pratiques transnationales exercées par les groupes d'immigrés étudiés (Morawska 2003: 164). Dans cette optique nous avons collecté toutes les informations relatives à ces communautés, à leurs activités transnationales tant politiques, qu'économiques ou culturelles, aux mécanismes de création, de soutien et d'adaptation de ces pratiques.

Dans un deuxième temps, nous avons identifié les modèles de similarités et de différences au sein des différents groupes étudiés. Le but était ici, comme dans toute approche comparative en sciences sociales, d'identifier les liens de causalité qui permettent de voir une relation entre certaines configurations de causes et leurs conséquences.

Forts de ces nouvelles connaissances, nous avons tenté d'élaborer des modèles théoriques cohérents afin d'expliquer les mécanismes qui concourent à la naissance, à la reproduction et à la transformation des pratiques transnationales des immigrés. Nous espérons également être à même de mettre en évidence les répercussions que de telles pratiques ont sur les communautés elles-mêmes, la société belge et les politiques d'intégration et de développement qui la régissent.

Forts de ces nouvelles connaissances, il nous sera finalement possible de formuler des recommandations politiques pertinentes pour valoriser et mettre à profit tant dans les politiques belges de développement que d'intégration ces pratiques.

V. LES PRATIQUES TRANSNATIONALES DES MIGRANTS

Dans les points suivants dédiés aux différentes sphères d'activité transnationale des migrants en Belgique, nous n'exposerons pas toutes les pratiques transnationales entreprises par nos différents répondants. Nous comptons plutôt exposer la variété de ces pratiques, mettre en évidence les motivations sous-jacentes à ces pratiques, les éléments influençant leur mise en place ainsi que leur dynamisme.

Par ailleurs, n'ont été retenues dans le cadre de cette recherche exploratoire que les activités qualifiées de transnationales selon la typologie exposée par Portes (2001b) et fondée sur les acteurs, à savoir celles initiées et soutenues par les acteurs non institutionnels, par leurs groupes organisés ou leurs réseaux individuels à travers les frontières. Sont ainsi exclus les activités et programmes des Etats-nations qualifiés d'internationaux et les activités des institutions de large échelle telles que les corporations ou les Eglises, qualifiées de multinationales.

Al-Ali, Black et Koser (2001: 618) mettent en évidence le fait qu'il n'y a pas de typologie claire et faisant l'unanimité de ce qui constitue ou non une pratique transnationale. Selon Itzigsohn & Saucedo (2002: 768), «les pratiques transnationales concernent tous les domaines de l'action sociale». Cependant, dans la littérature scientifique, les chercheurs opèrent généralement une différenciation entre les pratiques dites économiques, socioculturelles et politiques (Itzigsohn and Saucedo 2002; Portes 2001a; Snel et al. 2006). Cet aperçu des pratiques transnationales des migrants en Belgique se base sur cette même classification.

1. Pratiques économiques transnationales

Selon Portes, Guarnizo et Landolt (1999: 221), les pratiques économiques transnationales recouvrent les initiatives économiques des entrepreneurs transnationaux qui mobilisent leurs contacts à travers des frontières dans la recherche de fournisseurs, de capitaux et de marchés. Selon Al-Ali (2001) et Riccio (2001), ces pratiques transnationales incluent également les transferts d'épargne réguliers envoyés aux familles résidant à l'étranger, la migration de travail circulaire, les commerces informels entre différentes frontières et les petites entreprises créées par les migrants dans leur pays d'origine.

Les transferts d'épargne constituent chez nos répondants congolais, marocains et turcs une grande partie des pratiques économiques

transnationales identifiées. Ces transferts initiés par un individu ou un ménage constituent le lien le plus manifeste que les migrants continuent d'entretenir avec leur pays d'origine. Le plus souvent, il s'agit de petites sommes envoyées à destination de membres de la famille résidant dans le pays d'origine. Elles revêtent non seulement une importance vitale pour ces familles, mais aussi pour les gouvernements du pays d'origine. Comme de nombreux rapports l'ont démontré (lire notamment : De Haas 2006b; Irving et al. 2010; OCDE 2005), ces sommes modestes envoyées quotidiennement deviennent en s'accumulant des flux financiers importants qui soutiennent la stabilité financière et le développement économique des pays d'émigration (Sorensen 2004).⁵

Les pratiques de transfert d'épargne ont conduit à la création d'un secteur spécialisé dans le transfert de fonds. A côté des banques qui ont développé des produits depuis de nombreuses années, des particuliers ont également développé des projets dans ce secteur, c'est notamment le cas dans notre échantillon d'un répondant marocain et d'un congolais.

Notre échantillon comprend un grand nombre d'indépendants, et ce plus particulièrement au sein de nos répondants chinois, mais plusieurs Marocains et Turcs, et dans une moindre mesure des Congolais (seulement deux), gèrent ou ont géré leur propre entreprise commerciale. Il est important de noter que souvent des membres de leur famille ont été associés à leur entreprise.

Historiquement, un grand nombre d'activités économiques transnationales se sont développées en vue de répondre aux besoins particuliers des migrants installés en Belgique, que ce soit le besoin de produits de consommation courants ou, par exemple, rituels. La mise sur le marché de produits 'exotiques' en vue d'alimenter les petits commerces ethniques et les restaurants a contribué à la création et au renforcement de ponts commerciaux entre les pays d'origine des migrants et la Belgique (Martiniello and Bousetta 2008). Au sein de notre échantillon, de nombreuses personnes, des Chinois, des Marocains ou des Turcs, sont impliquées dans ce type de commerce ethnique. Certains gèrent des commerces spécialisés dans l'importation de biens de consommation produits dans leur pays d'origine, ou même dans d'autres pays européens, consommés quotidiennement par les membres de la communauté ou à l'occasion, par exemple, de cérémonies ou fêtes religieuses telles que les mariages ou encore le ramadan. Deux Marocains et un Turc qui gèrent des commerces ethniques ont, dans le but d'élargir leur potentielle clientèle à la population belge, misé sur des articles en lien avec la décoration d'intérieur. Un d'eux est même retourné au Maroc plusieurs mois afin d'y apprendre une technique de recouvrement qu'il tente d'introduire dans les salles de bains belges.

La grande majorité des activités économiques transnationales recensées au sein de notre échantillon sont développées entre deux pays : la Belgique et le pays d'origine. Toutefois, certains répondants ont établi des relations commerciales avec plusieurs autres partenaires résidant dans différents pays. Par exemple, une répondante chinoise s'étant investie dans le marché du textile exporte des vêtements fabriqués en Chine continentale par un homme d'affaires de Hong-Kong, vêtements qu'elle destine essentiellement au marché belge et néerlandais, mais qu'elle vend également en Espagne, en Grèce et en Allemagne.

⁵ Des informations précises concernant les montants que représentent ces transferts d'argent sont consultables à l'adresse : <http://www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances>.

Activités économiques et sociales vont parfois de pair. C'est notamment le cas pour un répondant chinois qui a investi dans la culture biologique du thé avec le but avoué de venir en même temps en aide aux paysans pauvres d'une région de Chine continentale. C'est également le cas d'un Turc qui, lorsqu'il a ouvert son hôtel en Turquie, a décidé de mettre en évidence les produits des artisans et artistes locaux dans son hôtel.

Les autorités politiques des pays d'origine, parfois en lien avec les grands patrons, tentent d'orienter les initiatives économiques transnationales de leurs émigrés. Les clubs d'investissement et les chambres de commerce constituées sous forme d'asbl en Belgique constituent souvent un interlocuteur attentif pour nos répondants et un excellent moyen pour eux de sonder le marché dans leur pays d'origine et d'établir le contact avec les autorités. Un de nos répondants congolais gère une de ses asbl. Le but de ses activités est, selon ses propres dires, de «mutualiser l'épargne de la communauté congolaise expatriée afin de pouvoir l'orienter vers des activités profitant pleinement à la communauté congolaise dans son ensemble».

Les secondes générations semblent moins concernées par le développement de pratiques économiques transnationales que leurs aînés, ceci est surtout remarquable au sein de la population chinoise ou congolaise. Toutefois, certains Turcs et Marocains se sont investis dans des projets d'activité économique dans leur pays d'origine. Il s'agit alors de projets de relativement grande envergure grâce auxquels ils peuvent, selon eux, mettre en évidence les compétences professionnelles qu'ils ont acquises en Belgique. Deux répondants de la seconde génération, un Marocain et un Turc, ont ainsi investi dans le secteur du tourisme dans leur pays d'origine. Pour un autre répondant marocain de la seconde génération, cette activité est en lien étroit avec son activité en Belgique. En effet, spécialisé dans la vente de produits alimentaires en Belgique, il a investi dans sa région d'origine au Maroc dans le conditionnement de fruits secs en vue de les exporter vers le marché belge.

Comme dans toute entreprise économique, le profit est la principale motivation de nos entrepreneurs engagés dans des pratiques économiques transnationales. Toutefois, les conditions objectives dans leur pays d'origine et en Belgique ont dans de nombreux cas influé sur leur décision de s'impliquer dans de telles pratiques.

L'importance de ces facteurs sur nos répondants chinois est très facilement perceptible. Beaucoup d'entre eux gèrent ou ont géré un restaurant en Belgique dont le menu était composé de spécialités de leurs pays d'origine. Les perspectives dans ce secteur d'activité sont peu gratifiantes et il est souvent difficile pour eux de faire de réels profits. De plus, la politique d'immigration restrictive de la Belgique couplée à la lutte contre l'immigration clandestine a compliqué le recrutement de personnel. Enfin, la régularisation en 1999-2000 de nombreux immigrés, notamment chinois, a encore accru la concurrence dans ce secteur : pour de nombreux Chinois, l'investissement dans le secteur de la restauration semble, à tout le moins dans un premier temps, une décision réaliste pour ceux qui veulent en quelque sorte gagner leur vie en Belgique tout en étant leur propre patron (Lu and Touali 2007: 35). Sans nul doute, ces différents développements ont influé sur la décision de plusieurs répondants chinois de diversifier leurs activités économiques ou d'en développer de nouvelles. Un autre exemple nous est donné par un de nos répondants congolais qui s'est investi durant de nombreuses années dans des activités d'import-export entre la Belgique et le Congo. Il était notamment impliqué dans l'importation au Congo de machines agricoles produites en Belgique. Aujourd'hui, il a abandonné ses activités : selon lui, il n'était

pas en mesure de concurrencer les offres de prix des Chinois, de plus en plus intégrés dans le marché congolais, mais il a surtout pointé du doigt la lourdeur des démarches administratives imposées par les autorités belges. Il semble par ailleurs, d'après les informations récoltées tout au long de l'interview, que la chute de Mobutu n'est pas étrangère à la quasi-cessation de ses activités économiques transnationales.

La politique développée par le pays d'origine est en effet également à prendre en considération dans l'analyse du développement des pratiques économiques transnationales des migrants. Ainsi, les pratiques transnationales des migrants chinois ont commencé à se développer au début des années nonante et se sont accentuées à partir des années 2000. Ce développement est à mettre en lien avec l'ouverture économique de la Chine et le début des grands chantiers qu'elle a mis en œuvre.

Les projets économiques transnationaux de nos répondants ne sont pas uniquement centrés sur leur ville ou même leur région d'origine, à l'exception des projets immobiliers. Les impératifs de rentabilité et de profit font que nombreux sont ceux qui ont privilégié les principaux centres économiques de leur pays d'origine. Toutefois, nos interviews montrent également que les personnes impliquées dans des pratiques économiques transnationales privilégient dans la mesure du possible l'investissement dans leur région d'origine. Outre la connaissance qu'ils disent avoir de la réalité du terrain, ils y voient également un moyen de sécuriser la mise en œuvre de leur entreprise via leurs réseaux familiaux et sociaux. Ce dernier point traduit deux éléments importants revenus souvent dans les différents entretiens réalisés, quelle que soit la communauté étudiée : l'implication de membres de la famille, du pays d'origine et/ou du pays d'accueil (corrélation entre projets économique et familial) et l'importance des réseaux communautaires. Les personnes impliquées dans des projets économiques transnationaux, impliquant de nombreux partenaires, non seulement dans le pays d'origine mais également d'autres pays, établissent souvent des partenariats avec d'autres membres de leur communauté d'origine.

En conclusion, les activités économiques transnationales entreprises par les migrants de notre échantillon sont plus amples que le soutien au développement de la région d'origine des migrants. Selon Levitt (2002), un des facteurs susceptibles d'expliquer l'entrepreneuriat immigré, et par extension l'activité économique transnationale, est l'hostilité à laquelle les personnes d'origine immigrée sont confrontées dans leur société d'accueil. Les hypothèses relatives aux désavantages ethniques qui confinent les migrants aux secteurs marginaux d'activité économique (Logan et al. 2003; Vertommen and Martens 2006) semblent faire échos avec le vécu de nombreux de nos répondants qui ont vu dans le développement d'activités économiques transnationales le moyen de réellement mettre à profit leurs qualités et ainsi «réparer l'ascenseur socioéconomique», pour reprendre les termes d'un répondant marocain. Si la politique de la Belgique en matière d'immigration et d'intégration des immigrants influence indéniablement l'activité économique transnationale des migrants, celle développée dans le pays d'origine est également incontestable dans de nombreux cas. Enfin, il est important de remarquer que les répondants qui ont développé des pratiques économiques transnationales avaient déjà souvent un commerce en Belgique. La mise en place de tels projets demande un capital de base, comme dans toute autre entreprise.

2. Pratiques culturelles et sociales transnationales

Les pratiques culturelles et sociales transnationales se réfèrent aux activités « orientées vers le renforcement de l'identité nationales à l'étranger ou la jouissance collective d'évènements ou de biens culturels ». Cette forme de transnationalisme comprend tournées de groupes de musique folklorique destinés à se produire devant des publics de migrants, l'organisation de compétitions d'une discipline sportive nationale auxquelles participent des équipes de migrants et d'autres venues du pays d'origine (...) et la célébration de jours fériés à l'étranger en présence de personnalités en vue du monde politique ou artistique venus spécialement dans ce but. » (Portes et al. 1999: 221). Pour Al-Ali, Black et Koser (2001), la catégorie des pratiques culturelles et sociales transnationales comprennent également les visites aux pays d'origine, le maintien des contacts avec les amis et les membres de la famille restés dans le pays d'origine, les flux de 'remises sociales' (« social remittances »), tels que les idées, valeurs et artefacts culturels ainsi que les tentatives de préserver le langage traditionnel.

Les pratiques sociales et culturelles transnationales que nous avons identifiées au sein de notre échantillon sont très diversifiées, quel que soit le pays d'origine des personnes interviewées. Elles peuvent toutefois être regroupées selon trois catégories : les remises sociales, les pratiques artistiques et la lutte contre la pauvreté.

En ce qui concerne les « remises sociales », le rôle des scientifiques d'origine étrangère établis en Belgique doit être mis en évidence. Ils ont établi des liens étroits qu'ils alimentent régulièrement avec des collègues travaillant dans des universités et centres de recherches basés dans leur pays d'origine. Ils n'hésitent pas à rendre visite à leurs homologues pour travailler sur des projets communs, participer à des colloques et séminaires ainsi qu'à intervenir dans leurs cours. Leur curriculum vitae comprend également de nombreuses publications dans des revues scientifiques ou de vulgarisation de leur pays d'origine. L'investissement de certains scientifiques prend encore une autre dimension. Ainsi, un chercheur chinois désireux de transférer son savoir acquis en Belgique est retourné plusieurs mois en Chine en tant que professeur invité. Un autre répondant, d'origine congolaise, qui a de nombreux contacts avec une université de Kinshasa, essaie dans ses projets de recherches ou lors des évènements scientifiques qu'il organise d'associer au maximum ses collègues congolais et de les faire venir en Belgique pour que ses étudiants et collaborateurs profitent également de leur expertise. Il s'agit selon lui d'un facteur important qu'il prend en compte dans le montage de ses projets professionnels.

Le transfert de compétences et de connaissances au sein de notre échantillon déborde du secteur académique et est également l'œuvre d'individus jouissant d'une certaine expertise qu'ils désirent faire partager avec leurs compatriotes restés au pays. Un journaliste turc a ainsi collaboré avec des collègues travaillant en Turquie à la rédaction de revues et d'ouvrages relatifs à des sujets tels que l'intégration des immigrants turcs dans des pays d'Europe, et dans son cas particulier en Belgique, ou sur les prétentions européennes de la Turquie.

Les pratiques d'aide au développement et de lutte contre la pauvreté sont très nombreuses au sein de notre échantillon. Certaines de ces aides ne sont que ponctuelles et font suite généralement à une catastrophe naturelle survenue dans le pays d'origine. Ainsi, deux répondants turcs ont envoyé de l'argent à destination d'organisations turques afin d'aider les victimes du tremblement de terre de 1999.

Si un d'eux provenait de cette région, le deuxième s'est dit également concerné en tant que Turc. Deux Chinois ont également répondu à l'appel des autorités de leur pays d'origine lors de certains événements dramatiques.

Pour certains répondants, les pratiques sociales transnationales se font sans aucune forme d'organisation. Ainsi, un répondant congolais profite des visites qu'il effectue dans sa famille encore installée au Congo pour ramener des livres ou des jeux pour l'école de son village d'origine. D'autres ont tenté, avec succès en ce qui concerne les personnes de notre échantillon, de donner une base plus officielle à leurs initiatives et de maximiser leurs efforts. Ainsi, un autre répondant, également d'origine congolaise et qui travaille dans une asbl pouvant être assimilée à une maison de quartier, a monté un projet associant l'asbl communautaire dont il est le président, l'association pour laquelle il travaille et une association de Kinshasa en vue d'aider les enfants recueillis dans des orphelinats de la capitale congolaise. Un Chinois a quant à lui, via les activités de son organisation, réussi à récolter assez d'argent pour construire deux écoles dans la province de Yunnan. Les exemples de ce type ne manquent pas au sein de notre échantillon. Des différentes expériences récoltées, trois remarques peuvent être déjà formulées à ce stade. Premièrement, le rôle des acteurs associatifs issus de l'immigration est à souligner. Plusieurs associations ont en effet initié des projets de développement et de solidarité dont la réalité effective sur le terrain n'est pas toujours facile à apprécier. Deuxièmement, les personnes investies dans ce type d'activité transnationale semblent disposer d'un niveau socioéconomique relativement élevé. Troisièmement, au-delà des aides ponctuelles faisant suite à des catastrophes naturelles, la protection de l'enfance, via la construction d'orphelinat par exemple, et l'éducation sont des secteurs privilégiés dans lesquels nos répondants se sont investis.

Les Congolais sont particulièrement présents dans des projets de développement. Pour assurer la mise en œuvre et la viabilité de ces projets, ils ont établi des partenariats avec d'autres associations, basées en Belgique, dans leur pays d'origine ou encore dans d'autres pays de l'Union européenne. Trois de nos répondants bénéficient du soutien d'organisation(s) ou d'institution(s) d'envergure internationale. A noter également que de nombreux projets sont supportés d'une manière ou d'une autre par les autorités belges. Le rôle de l'Etat belge dans la prolifération des activités de développement de la communauté congolaise doit être mis en évidence. En effet, depuis quelques années, les autorités belges ont commencé à associer des migrants, et plus particulièrement des personnes originaires de la Région des Grands Lacs, dans l'élaboration de certains projets de codéveloppement. C'est notamment le cas des membres de la coordination générale des migrants pour le développement (CGMD), via leur travail avec le Centre National de Coopération au Développement (CNCD). Pour un de nos répondants congolais, membre de cette association, cette reconnaissance de l'expertise des migrants amorcée par les autorités belges a joué un rôle prédominant auprès des Congolais qui se sont enfin sentis soutenus et valorisés dans leurs activités de développement qu'ils avaient déjà souvent initiées auparavant, même si souvent à moindre échelle.

Les autorités politiques du pays d'origine semblent également jouer un rôle important, et ce plus particulièrement dans le choix des secteurs requérant une aide. Ainsi, l'idée de participer à la construction d'écoles dans la province de Yunnan n'a pas été l'idée de notre répondant chinois dont nous avons parlé précédemment; en réalité, son action a été menée après que l'ambassadeur de Chine en Belgique l'ait contacté en ce sens. Précédemment, l'argent récolté auprès des membres de son association avait servi à construire une école dans la province de Zhejiang, sa province d'origine. De

même, plusieurs répondants marocains sont impliqués dans les grands chantiers de développement promus par Mohamed VI et son gouvernement et ont fait clairement référence à l'Initiative de Développement Humain initiée par Rabat.

Si les pays d'origine tentent d'influencer nos répondants quant à leurs priorités en matière de développement, les pratiques sociales et culturelles transnationales de nos répondants chinois, congolais et marocains semblent se faire sans 'téléguidage'. Une différence notable doit être remarquée en ce qui concerne la communauté turque. Premièrement, l'emprise du gouvernement turc sur les associations turques a souvent été mise en évidence plus ou moins indirectement dans nos interviews. L'aval d'Ankara semble être un élément de poids, si pas déterminant, dans la mise en œuvre de certaines actions de développement. L'exemple le plus frappant nous a été donné par un Kurde qui s'est fort investi pour acheminer du matériel de bureau ainsi que des livres dans des villages du Kurdistan turc. Les livres étant rédigés en kurde, son action n'était pas dénuée d'intention politique. Pour amener ses livres à destination, il a dû recourir à de nombreux stratagèmes et a dû notamment être soutenu par des Kurdes du Kurdistan irakien.

Les pratiques artistiques transnationales sont également très nombreuses et concernent quasiment toutes les différentes formes d'expression artistique. Ainsi, au sein de notre échantillon, nous avons par exemple un romancier et poète chinois ayant reçu de nombreux prix en Chine pour ses ouvrages sur la Chine de la Révolution culturelle. Cet écrivain a également écrit un livre sur l'expérience des Chinois établis en Belgique. Un répondant congolais s'est quant à lui investi, en collaboration avec une Belge, dans l'échange d'artistes entre, d'un côté, la Belgique et, de l'autre côté, son pays d'origine (le Congo) et le Sénégal (pays d'activité privilégié de sa collaboratrice). Certaines associations se sont parfois concertées pour faire venir des artistes de leur pays d'origine en Belgique. C'est notamment le cas d'un Marocain et d'un Congolais dans notre échantillon. Un Turc a quant à lui organisé un concert en 2008 avec en vedette un groupe venu de France et composé de musiciens d'origine turque. Les personnes impliquées dans ce type d'activités culturelles transnationales voient généralement dans l'organisation de ces événements artistiques un moyen privilégié de rassembler les membres de leur communauté et de revivifier le lien avec la culture de leur pays d'origine.

Il est à noter que les productions de certains répondants sortent très clairement du cadre artistique pour devenir de véritables pamphlets. Ainsi, une Turque d'origine kurde a réalisé des œuvres cinématographiques où la critique envers le gouvernement turc ou la politique migratoire belge est facilement perceptible.

La pratique artistique peut également être pour certains un moyen de s'investir dans des pratiques sociales. Ainsi, une de nos répondantes congolaises a mis sur pied une association poursuivant des buts très ambitieux : contribuer au développement culturel entre l'Union européenne, le Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Asie, et ce grâce à des actions socioculturelles. Soutenue par l'Organisation des Nations Unies dans le cadre des « Objectifs du Millénaire pour le Développement », elle a participé à l'organisation de nombreux concerts, expositions ou encore des spectacles de danse, en Belgique comme dans de nombreux autres pays. Grâce aux succès rencontrés lors de ces différents événements, et forte du soutien de l'ONU, l'asbl s'est diversifiée et elle intervient aujourd'hui dans de nombreux projets de développement, notamment au Congo : acheminement de matériel bureautique, informatique et pédagogique, mise en place d'un système d'échange et de

communication Internet entre des enseignants belges et africains, création d'une cantine dans une école de Kinshasa. Elle a également mis en œuvre un système de parrainage en vue de soutenir l'éducation d'enfants en Afrique.

Les secondes générations, plus particulièrement turque et marocaine en ce qui concerne notre échantillon, mais également des jeunes Chinois selon certains interviewés, semblent s'investir dans des projets de développement dans leur pays d'origine. La protection de l'enfance et l'éducation semblent également être des thématiques privilégiées pour ces descendants d'immigrés. Un répondant marocain s'est par exemple particulièrement investi dans le secteur de l'éducation via l'acheminement de manuel scolaire et la formation pédagogique. Cette activité est étroitement liée à celle qu'il mène auprès d'enfants issus de l'immigration marocaine en Belgique. L'activité transnationale se présente donc ici comme le prolongement géographique d'une mobilisation au sein de la société de résidence.

En ce qui concerne les motivations des personnes impliquées dans des pratiques culturelles ou sociales transnationales, elles sont – même si l'aspect financier de certains projets et la valorisation personnelle et/ou professionnelle que les migrants peuvent en retirer ne peuvent être niés – plus sentimentales et désintéressées que les pratiques économiques et politiques transnationales. Les personnes qui se sont investies dans des projets sociaux ont souvent mis en évidence un devoir moral envers leurs compatriotes restés au pays. Au-delà des retombées financières, les personnes engagées dans des activités culturelles ont plutôt mis en évidence les valeurs de l'échange culturel, l'envie de faire connaître la richesse de leur culture d'origine à leur société d'accueil et vice-versa.

Il est important de faire remarquer que l'émotion et la colère sont deux sentiments qui ont pu être observés lorsque certains répondants ont parlé de leurs activités de développement. Le gouvernement du pays d'origine a souvent été pointé du doigt pour son immobilisme et/ou sa corruption.

En conclusion, en ce qui concerne les compétences et les ressources des acteurs sociaux et culturels transnationaux, elles ne semblent guère se distinguer de ce qui a pu être observé à propos des pratiques économiques. La même corrélation entre engagement dans les pratiques transnationales et bon niveau économique paraît être de mise.

Les pratiques de développement initiées par les personnes interviewées semblent contribuer à la construction d'une identité positive en Belgique tout en donnant au migrant le sentiment de soutenir ses compatriotes restés dans le pays d'origine. Les activités culturelles semblent quant à elles nourrir l'identification des individus à la culture d'origine tout en facilitant l'échange avec la société d'accueil et la valorisation personnelle.

Enfin, ici encore, les conditions objectives liées aux pays d'origine et de résidence jouent un rôle important dans la promotion des pratiques sociales et culturelles transnationales.

3. Pratiques politiques transnationales

La mobilisation politique transnationale est sans aucun doute la forme la plus aisément discernable d'action collective, ce qui explique sans doute que ce soit elle qui ait le plus attiré l'attention des chercheurs ces dernières années. Elle est celle qui est la plus souvent décrite par ceux qui prônent une totale assimilation des populations immigrées et aussi celle qui interfère davantage que toute autre avec le cloisonnement de l'espace social et politique en Etats-nations. Les pratiques politiques transnationales représentent en effet le défi le plus élevé à la conception traditionnelle des Etats-nations, qui fonctionnent comme des juridictions légales exclusives (Fibbi and D'Amato 2008).

Selon Martiniello et Lafleur (2008: 653), les pratiques politiques transnationales peuvent être définies comme « toute activité politique entreprise par des migrants qui résident principalement hors de leur pays d'origine et qui vise à acquérir un pouvoir ou une influence politique au niveau individuel dans leur pays de résidence ou dans l'Etat auquel ils estiment appartenir. Ce pouvoir ou cette influence peut être obtenu par l'interaction entre toutes sortes d'institutions (locales, régionales, nationales ou internationales) dans le pays de résidence et/ou le pays d'origine, et ce, soit par le soutien à des mouvements qui sont actifs au plan politique dans le pays d'origine, soit par l'intervention directe dans la vie politique du pays d'origine. ».

Østergaard-Nielsen (2003) a identifié trois catégories d'activités politiques transnationales. La première, la « politique patriotique » (« homeland politic »), désigne les pratiques politiques transnationales exclusivement centrées sur le pays d'origine. Par celles-ci, les migrants tentent d'influencer directement les pratiques politiques de leur pays d'origine. La deuxième catégorie, la « politique relative aux immigrants » (« immigrant politic »), fait référence aux actions entreprises par les migrants en vue d'améliorer leur statut social dans leur pays d'accueil, par exemple la lutte contre les différentes formes de discriminations. Ces actions en faveur des immigrants peuvent être considérées comme transnationales lorsque les autorités politiques du pays d'origine prennent part dans le débat relatif à l'intégration de leurs émigrants dans leur société d'accueil et/ou quand des personnes originaires d'un même pays, mais établies dans différents pays d'accueil, se rassemblent afin de porter collectivement leurs revendications, par exemple au sein de fédérations. La dernière catégorie, la « politique translocale » (« translocal politic »), vise les pratiques politiques transnationales entreprises par les migrants en vue de soutenir concrètement des localités spécifiques dans leur pays d'origine, et plus généralement de leur région ou agglomération d'origine. Elle diffère de celles exposées précédemment dans le sens qu'elles n'impliquent ni le gouvernement du pays d'origine, ni celui du pays d'accueil. Ces différentes catégories de pratiques politiques transnationales sont décelables au sein de notre échantillon.

Il est important de remarquer que plusieurs de nos répondants congolais, marocains et turcs sont investis au niveau politique : quatre Marocains, trois Turcs et trois Congolais ont été élus dans des assemblées belges (conseils communaux, parlement régional de Bruxelles-Capitale, parlement fédéral et sénat) ; huit (trois Marocains, trois Turcs et deux Congolais) sont des membres actifs de partis politiques établis dans le pays d'origine et ayant des 'satellites' en Belgique ; deux Marocains non élus peuvent être considérés comme actifs dans la politique belge ; enfin, deux personnes interviewées offrent des expériences très originales de « politiques patriotiques » qui méritent d'être exposées dans le cadre de cette recherche. Le premier, né et élevé au sein de la société belge, est un homme d'affaires

marocain s'étant investi dans le secteur du tourisme dans son pays d'origine. Il a été élu en 2006 comme sénateur au Maroc après avoir été précédemment élu comme conseiller municipal dans la ville dont il est originaire. Selon ses propos, il s'est engagé dans la politique marocaine en vue de participer au développement de son pays d'origine : « Je suis le seul qui défend les besoins de notre communauté parce que je connais assez bien les problèmes de l'intérieur. J'ai récemment dit à un ministre (...) que je suis l'ambassadeur des Marocains de l'étranger dans leur propre pays d'origine. ». Un autre répondant, président d'une association turque basée à Bruxelles, a été élu comme conseiller aux affaires étrangères dans sa ville d'origine en avril 2004.

L'engagement politique de certains répondants implique dans certains cas le financement de partis politiques ou de groupes de pression politique pacifistes ou non. Un de nos répondants congolais, président de la section belge d'un groupuscule politico-militaire actif dans la région du Kivu au Congo, organise la collecte de fonds auprès des sympathisants de son association/parti pour l'envoyer directement au Congo. Le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) basé en Turquie doit en grande partie sa pérennité au soutien, notamment financier, des sympathisants kurdes établis de par le monde, et notamment en Belgique (Østergaard-Nielsen 2005). Si de nombreux répondants kurdes ont affirmé soutenir financièrement la télévision *Roj TV*, aucun n'a selon leurs dires envoyé de livres turques en vue de soutenir les activités du groupuscule indépendantiste. Un de nos répondants gérant une association connue comme étant un lieu de rassemblement du PKK à Bruxelles et identifié comme étant le principal relais entre l'organisation kurde et ses partisans belges n'a même pas fait état de son lien avec cette organisation. Il est vrai que cette personne, en raison de ses activités politiques transnationales, a été victime de plusieurs agressions violentes ces dernières années perpétrées par des sympathisants des loups gris, mouvement de l'extrême droite nationaliste turque également bien implanté en Belgique.

Plusieurs répondants turcs originaires du Kurdistan sont impliqués dans différentes pratiques de lobbying. Ils entendent de la sorte défendre les droits du peuple kurde en augmentant l'opinion publique quant aux violations des droits de l'homme se passant au Kurdistan et commanditées par les autorités turques. Pour parvenir à leur fin, ils ont recours à toute une série de moyens de pression démocratiques : communiqués de presse, pétitions, conférences, notes d'information, etc. Ce moyen d'action s'est fortement renforcé suite à deux événements déterminants : 1) l'arrestation médiatique du leader du PKK, Abdullah Öcalan, et 2) la candidature d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Les propos tenus par deux répondants d'origine kurde montrent qu'ils ont tout à fait conscience que les efforts du gouvernement turc pour devenir un Etat membre de l'Union européenne peuvent être utilisés en vue de générer des réformes sociales et politiques en Turquie bénéfiques pour le peuple kurde. Ces événements, pour reprendre les termes de Vera Eccarius-Kelly (2002: 91), ont modifié « les opérations stratégiques, structurelles et organisationnelles pour s'adapter à cette nouvelle réalité. Les activistes ont abandonné leur objectif initial d'un Kurdistan indépendant pour une stratégie centrée sur la défense des droits des minorités nationales en Turquie. »

Deux de nos répondants kurdes sont également impliqués dans des actions entreprises au niveau européen par différentes associations de migrants kurdes. Un d'entre eux, à travers la *Fédération des Kurdes en Europe*, tente d'influencer les institutions européennes tout comme l'Organisation des Nations Unies sur ce qu'il définit comme les « différentes violations des droits l'homme perpétrées à l'encontre des Kurdes de Turquie ».

Les Kurdes de Turquie compris dans notre échantillon sont loin d'être les seuls à développer une opposition virulente à l'encontre du gouvernement de leur pays d'origine. Ainsi, deux Turcs appartenant à l'ethnie majoritaire de Turquie, trois Marocains et trois Congolais sont également très critiques envers les autorités politiques de leur pays d'origine et tentent d'influencer la politique turque, marocaine et congolaise au départ de la Belgique, et ce grâce à leur affiliation à des associations représentatives de partis politiques d'opposition dans le pays dont ils sont originaires. Le rôle des moyens de communication, et plus particulièrement d'Internet, doit être souligné. Il permet non seulement aux migrants de rester informés quant aux différents développements tant sociaux qu'économiques ou politiques dans leur pays d'origine, mais il permet également de prendre part activement à ceux-ci. Des chercheurs tels que Demmers (2002) ont notamment montré que les nouveaux moyens de télécommunication ont permis aux communautés immigrées de participer aux conflits se déroulant dans leur pays d'origine et vivre leur 'politique longue-distance'.

Contrairement aux représentants des autres communautés étudiées, les Chinois semblent très peu investis dans des pratiques politiques transnationales. Un seul répondant au sein de notre échantillon s'est officiellement investi dans la politique de la Chine continentale, et ce en tant que membre de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CPPCC) de la province de Zhejiang. Cette assemblée sans pouvoirs de décision est placée sous la direction du Parti communiste chinois (PCC). Elle regroupe les représentants des huit 'partis démocratiques' et des organisations ayant fait alliance avec le PCC au sein du Front uni patriotique lors de la guerre civile entre 1946 et 1949. Cette assemblée permet à l'Etat-parti de consulter les divers groupes ethniques et autres organisations avant de décider des lois et décrets. Avec d'autres émigrés chinois, il participe ainsi chaque année à des 'sessions législatives' et envoie des recommandations concernant les problèmes auxquels sont confrontés les immigrés chinois, tels que l'organisation des écoles chinoises ou les obstacles rencontrés par les entrepreneurs émigrés chinois dans leur relation économique avec la Chine. Un autre est investi dans une association qui milite pour la réunification de la Grande Chine. Cette faible implication politique des Chinois s'explique par le peu d'ouverture effective consentie par la Chine à ses émigrés. Les ressortissants taïwanais, s'ils peuvent participer au scrutin dans leur pays d'origine, ne semblent guère plus mobilisés au niveau politique. Il est vrai qu'ils sont obligés de se rendre à Taïwan pour exercer leur prérogative. Par ailleurs, si certains partis politiques taïwanais ont développé des cellules en Europe, ces cellules ne semblent pas attirer de nombreux partisans installés en Belgique.

En conclusion, les actions entreprises par les pays d'origine en vue de soutenir, contrer ou orienter les pratiques transnationales de leurs émigrants, si elles ne sont pas sans influence, notamment sur la communauté turque, ne semblent pas être le facteur déterminant du développement des activités politiques transnationales des populations étudiées en Belgique. De l'autre côté, la législation très libérale de la Belgique en matière d'acquisition de la nationalité, les opportunités démocratiques qu'elle offre et/ou la place de Bruxelles de l'Union européenne semblent être des facteurs ayant eu une certaine influence sur certaines pratiques politiques transnationales de nos répondants, les exemples les plus frappants concernant la communauté kurde de Turquie, mais cette influence est également perceptible au sein des populations marocaines et congolaises.

Koopmans et Statham (2001) expliquent l'existence d'activités transnationales par une inclusion politique insuffisante des groupes immigrés dans le pays d'accueil qui, dès lors, adressent leurs revendications au pays d'origine (constraining conditions). Nos données ne semblent pas confirmer cette hypothèse.

VI. MÉCANISMES DE DÉVELOPPEMENT, REPRODUCTION ET TRANSFORMATION DES PRATIQUES TRANSNATIONALES

Le point précédent a mis en évidence la diversité des pratiques transnationales développées par des migrants résidant en Belgique. Certaines différences entre les communautés étudiées ont pu être observées ainsi que les principales motivations avancées par les répondants. Ce point veut quant à lui s'attarder sur les mécanismes et les éléments d'ordre structurel influant sur le développement des pratiques transnationales. Sur base de l'analyse secondaire des données récoltées à la faveur des entretiens semi-directifs, des focus groups organisés et à l'aide de la littérature existante, nous voulons donc 'objectiver' les expériences que les personnes rencontrées nous ont fait partager. Nous tenterons plus précisément de déterminer quels sont les facteurs influençant positivement le développement des pratiques transnationales en Belgique et quels sont les principaux obstacles rencontrés. Nous nous intéresserons donc aux facteurs tant politiques qu'économiques et sociaux qui conditionnent la genèse et la reproduction des pratiques transnationales.

Dans l'optique de mettre en relief les éventuelles stratégies de reproduction, les possibles formes d'institutionnalisation des pratiques transnationales, une attention particulière a été accordée aux secondes générations. Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes également intéressés à la dimension du genre. Nous avons tenté de voir dans quelle mesure les femmes sont plus ou moins impliquées que les hommes dans ces activités transnationales et si celles-ci sont de même nature. Nous verrons que notre intérêt pour ces deux catégories d'individus a été particulièrement enrichissant pour notre recherche.

1. Développement des pratiques transnationales

Comme nous l'avons mis en évidence précédemment, les pratiques transnationales initiées par des migrants établis en Belgique touchent différentes sphères d'activité; celles-ci sont par ailleurs plus ou moins développées et ambitieuses. Elles vont des transferts d'argent à des proches, à la création d'immeubles hôteliers en passant par le soutien à un parti d'opposition ou encore à la modernisation du réseau hydraulique de son village d'origine. Alors que nombre de personnes issues de l'immigration ne sont pas impliquées dans des pratiques

transnationales⁶, il est intéressant d'examiner les facteurs qui contribuent à leur émergence dans le chef de certains migrants. Ces facteurs, loin d'être exclusifs, se combinent et s'appliquent avec plus ou moins de pertinence au vécu des personnes rencontrées.

Un premier a trait aux évolutions technologiques de ces dernières décennies en matière de télécommunication – et plus particulièrement d'Internet – et de mobilité ainsi que leur démocratisation. Sans conteste, ces différents progrès ont impact important sur la capacité croissante des migrants d'entretenir des relations avec leur pays d'origine : possibilité de faire plus fréquemment des allers-retours, de communiquer avec sa famille, ses amis, ses partenaires commerciaux ou encore d'avoir accès à une information quasi instantanée et d'y réagir.

Un deuxième facteur qui peut influencer sur le développement de pratiques transnationales est le contexte social et politique du pays d'accueil. Le manque de perspective dû à une ethnostratification du marché de l'emploi et les discriminations dans le pays d'accueil, dans ce cas la Belgique, peuvent avoir un impact sur le développement de pratiques transnationales. Il s'agit dès lors de tenter d'améliorer son statut socioéconomique.

En Belgique, de nombreux chercheurs ont démontré que les personnes avec une origine étrangère souffrent de nombreuses discriminations, que ce soit au niveau du marché du logement (Goosens and Winters 2004), du marché du travail (Okkerse and Termote 2004) ou dans le système scolaire (Jamin and Perrin 2005; Mahieu 2002). Même le fait d'être né et entièrement scolarisé en Belgique ne contribue pas nécessairement à l'amélioration de la situation scolaire des enfants d'origine immigrée (De Meyer et al. 2002: 15; Hambye and Lucchini 2005: 6).

Face à cette réalité, le capital social ethnique – défini comme étant les « cas où le capital social est lié à une identité ethnique » (Guarnizo 1994: 71) et qui n'est pas circonscrit aux frontières des Etats-nations – peut jouer un rôle majeur dans l'ascension socioéconomique des immigrés, et notamment des secondes générations (Giorgas 2000). Pour Portes et Zhou également (1993: 87), les ressources offertes par les communautés ethniques peuvent jouer un rôle crucial pour améliorer les chances de mobilité ascendante : « à travers la création d'un capitalisme qui leur est propre, certains groupes de migrants ont donc été à même de contourner la discrimination et la menace d'une panne de l'ascenseur social ».

Il ne s'agit toutefois pas de croire que ce sont les migrants les plus démunis qui se lancent dans ce type d'activités, et plus particulièrement dans les secteurs économiques, culturels ou sociaux. En effet, l'expérience de nombreuses personnes interviewées nous enseigne que deux éléments sont, si pas obligatoires, à tout le moins importants pour mener à bien des projets commerciaux transnationaux. Le premier a trait à l'importance de jouir d'un statut légal et de disposer d'un passeport, ce qui facilite certainement les nombreux voyages internationaux. En cela, nous rejoignons les résultats obtenus par Rumbaut (2002: 88). Le deuxième concerne les moyens financiers dont disposent ces entrepreneurs. En effet, comme toute entreprise commerciale, un fonds de base est nécessaire à la mise en œuvre du

6 Dans le cadre de cette recherche, il nous est impossible de donner un pourcentage relatif au nombre de migrants résidant en Belgique et impliqués dans des pratiques transnationales. Toutefois, à titre informatif, il est intéressant de consulter l'étude « *Transnational activities and social-cultural integration of Moroccan and Turkish descendants in Flemish Belgium* » réalisée par Vancluyesen, Van Craen et Ackaert.

projet. Il reste que nombre de personnes d'origine immigrée, et notamment plusieurs de nos répondants, ont trouvé grâce au développement d'activités économiques transnationales un moyen d'améliorer leur situation socioprofessionnelle en Belgique. Par ailleurs, ces pratiques ont sans conteste contribué à augmenter l'estime de soi des personnes rencontrées et, pour plusieurs d'entre eux, à acquérir un certain prestige, à tout le moins dans leur communauté d'origine.

Par ailleurs, si le manque de perspective en Belgique ressenti par certains répondants peut constituer un motif pour s'investir dans des pratiques transnationales, comme l'ont mis auparavant en évidence Koopmans et Statham (2001), de nombreuses pratiques transnationales ne peuvent être considérées à travers ce prisme. Les opportunités démocratiques existantes dans la société d'accueil ont également une influence sur les activités transnationales des migrants, et plus particulièrement celles de nature politique (Faist 2000). L'expérience de nombreux Kurdes, notamment, nous montre dans quelle mesure les outils démocratiques auxquels ils ont accès en Belgique constituent un des principaux facteurs d'identification et de mobilisation politique au sein de cette communauté (Al-Ali et al. 2001). Selon Lyon and Uçarer (1998), "ils sont toujours restés kurdes parmi les réfugiés et les travailleurs invités kurdes, mais la plupart n'ont pris conscience de leur 'kurdité' qu'à leur arrivée en Europe" (Lyon and Uçarer 1998). La possibilité de valoriser leur propre culture et de s'organiser sans crainte de répressions a participé, avec l'arrivée de nombreux réfugiés dans les années quatre-vingt, à la naissance d'un sentiment nationaliste au sein de la population kurde résidant en Belgique. La question de la langue est particulièrement importante pour les Kurdes ayant émigré de leur région d'origine. Elle est considérée pour beaucoup comme le symbole à la fois de la répression turque dans leur région d'origine, mais également de leur nouvelle émancipation. La création d'une chaîne de télévision, *Roj TV*, dont nous avons déjà parlé précédemment, est sans conteste l'un des principaux vecteurs de la mobilisation kurde non seulement en Belgique, mais dans toute l'Europe et le Moyen Orient.

Un troisième élément a trait à la politique des pays d'origine à destination de leurs émigrants.

Avant de clôturer ce point, un bref détour par les études relatives aux espaces transnationaux s'avère intéressant pour mieux comprendre le type de pratiques dans lesquelles s'investissent les migrants rencontrés. Pries (2001a: 69) définit les espaces transnationaux comme étant des «cadres de référence locaux qui structurent les pratiques quotidiennes, les positions sociales, les parcours professionnels, les biographies et les identités humaines (qui) subsistent simultanément au-dessus et au-delà du contexte social des sociétés nationales». Faist (2000: 191) y voit quant à lui une combinaison de liens sociaux et symboliques, de positions au sein de réseaux et d'organisations qui se situent sur au moins deux Etats. Ce dernier identifie principalement trois espaces sociaux transnationaux: les groupes de parenté transnationaux, les circuits transnationaux et les communautés transnationales. Ces trois espaces sociaux transnationaux se caractérisent par des mécanismes différents d'intégration, respectivement la réciprocité, l'échange et la solidarité (Faist 2000: 195-196).

On aura compris que les Chinois rencontrés ont particulièrement investi les circuits transnationaux. Ils y exploitent les avantages que leur offrent la maîtrise de la langue et la connaissance de la culture chinoise. Leurs activités économiques transnationales se développent ainsi sur base d'échanges avec des 'pairs'. Le phénomène des remises est quant à lui illustratif des groupes de parenté transnationaux. Il peut être compris comme une sorte d'«assurance risque» (Faist 2000: 195) particulièrement développée par les travailleurs migrants et les réfugiés. Alors que la migration d'un des membres est

parfois comprise comme une stratégie de mobilité socioéconomique familiale, il est normal dans ce cadre que les migrants en retour envoient de l'argent. Comme le réfugié, ces transferts financiers peuvent également être considérés comme un moyen d'assurer les affaires domestiques dans le pays d'origine dans la perspective d'un retour, qu'il soit définitif ou temporaire. Il reste que de nombreuses pratiques développées par nos répondants s'inscrivent plus particulièrement dans le cadre des communautés transnationales, que ce soit la mobilisation politique des Kurdes par exemple, mais également celle des Turcs rencontrés, ou encore de nombreux projets de développement.

2. Reproduction des pratiques transnationales

De nombreux auteurs (Kasinitz et al. 2002; L. Lucassen 2006; Rumbaut 2002) ont mis en évidence le fait que les pratiques transnationales étaient moins importantes pour la deuxième génération que pour la première. Portes (2001a: 190), qui reconnaît toutefois que l'engagement transnational de la première génération peut avoir des effets tenaces sur la deuxième, va jusqu'à dire que le transnationalisme est un «one-generation phenomenon». Dans sa typologie de l'attachement transnational, même s'il constate une variation parmi les différentes communautés immigrées, Rumbaut (2002: 89) arrive à la conclusion que le niveau d'attachement transnational parmi les deuxièmes générations est relativement faible. Ces conclusions concordent avec celles de Kasinitz, Waters, Mollenkopf et Anil (2002: 119) qui, toutefois, mettent également en évidence le fait que, dans chaque groupe ethnique, il y a une minorité pour qui les liens transnationaux jouent un « rôle régulier, constant et intégral dans leur vie ».

D'autres auteurs (Fouron and Glick Schiller 2002; Somerville 2008) se montrent plus nuancés. Ils avancent le fait que beaucoup de descendants de la première génération ont gardé un attachement avec le pays d'origine de leur parent, attachement qui se traduit par le langage ou encore des voyages dans le pays d'origine... Pour Basch, Glick-Schiller et Szanton-Blanc (1994), les relations transnationales se poursuivent souvent au sein de la deuxième génération. Levitt and Waters (2002) mettent en évidence le fait que les pratiques transnationales développées par des membres des deuxièmes générations peuvent être sporadiques et sélectives, mais qu'elles «s'additionnent».

Au terme de cette recherche, une première remarque s'impose : d'après les différentes données récoltées et sur base de l'expérience acquise dans l'identification des personnes engagées dans des pratiques transnationales, les secondes générations semblent moins souvent impliquées dans des pratiques transnationales que les premières. Cette assertion concerne plus particulièrement la seconde génération congolaise. Toutefois, force nous a été de reconnaître que les projets développés par les deuxièmes générations étaient souvent très ambitieux et leur implication dans de telles pratiques n'avait rien à voir avec du dilettantisme. Cette assertion s'est notamment vue renforcée par le fait, très intéressant, que ce sont souvent des personnes issues des deuxièmes générations qui se sont déplacées pour participer aux focus groups organisés.

Les pratiques que les deuxièmes générations initient présentent quelques différences avec celles développées par leurs ascendants. Sur base de l'analyse des données récoltées, il semble que, logiquement, le phénomène de réciprocité exemplatif de ce que Faist (2000: 195) appelle les «groupes de parenté transnationale», et qui se traduit très souvent par des transferts d'argent à destination des

proches restés dans le pays d'origine, semble être caractéristique de la première génération. En effet, les représentants des secondes générations rencontrées n'étaient généralement pas engagés dans de telles pratiques. Toutefois, dans certains cas, ce «devoir» généralement assumé par les parents transcende la première génération et est repris par des membres de la deuxième. En effet, à deux reprises, des personnes issues de la seconde génération ont fait état d'envoi d'argent qu'ils avaient repris à leur compte suite, soit aux décès de leurs parents, soit à des problèmes médicaux dont souffraient ces derniers.

«C'est réellement important pour mon père. Cela le tuerait littéralement s'ils ne recevaient pas leur obole. Cela a toujours été comme cela, cela fait partie du budget mensuel on peut dire. Donc, voilà, je ne sais pas combien de temps cela durera, je ne me suis pas posé la question, mais pour l'instant, j'envoie à partir de son compte.» (Marocaine, focus group)

«Je n'y avais jamais vraiment pensé avant. Je le comprenais, je savais qu'il voulait que sa vieille mère vive décemment, mais c'était son truc. Moi et mes frères, on n'avait rien à voir là-dedans. Puis, voilà, il est parti avant elle et donc on s'est décidé à continuer à envoyer de l'argent. Cela l'aide financièrement, c'est sûr, mais cela montre aussi qu'on ne l'oublie pas, ce qui est peut-être encore plus important.» (Turc, focus group)

Une autre différence notable avec la première génération tient au fait qu'il n'y a pas d'expression de douleur, de sentiment d'obligation, dans leur désir de développer des initiatives transnationales. Au contraire, leurs motivations sont généralement d'ordre économique ou témoignent d'un engagement plus idéologique.

Enfin, force est de constater que plusieurs projets mis en œuvre par les représentants de la deuxième génération sont relativement ambitieux, que ce soit la construction d'un complexe hôtelier en Turquie ou au Maroc, la création d'un home pour personnes âgées dans un village marocain devant accueillir des seniors tant venus de Belgique, d'origine marocaine ou non, que des locaux, ou encore l'organisation de programme de mobilités d'artistes. Pour les deuxièmes générations rencontrées, les pratiques transnationales initiées et dont elles nous ont fait part, sont développées de manière très professionnelle. Certains d'entre eux nous ont amenés à penser qu'ils considéraient l'espace transnational comme une sphère d'activité en soi et sous-investie.

Ici encore, sur base de l'analyse des entretiens et des focus groups, des facteurs ayant une influence sur l'implication des deuxièmes générations dans des pratiques transnationales ont pu être identifiés. Mis à part un manque de perspective parfois ressenti et dont nous avons déjà parlé précédemment, un premier élément important semble être la maîtrise de la langue véhiculaire du pays ou de la région d'origine. Les deuxièmes générations rencontrées maîtrisaient toutes la langue maternelle de leurs parents. Un participant à un focus group a été très explicite sur cette question :

«C'est obligatoire! Le langage des affaires et la langue ou le dialecte de la région où tu t'installes! Pas le choix!» (Marocain, focus group)

Au-delà de la question purement pratique soulignée précédemment, la maîtrise de la langue d'origine de sa famille a un impact considérable, comme le rappellent Rumbaut (2002: 90) et Anderson (1991), dans la formation des «communautés imaginaires», pour reprendre l'expression de ce dernier auteur. Ce sentiment d'appartenance sera développé en profondeur ultérieurement.

Un deuxième élément favorisant la reproduction des pratiques transnationales est la proximité géographique du pays d'origine, et à travers celle-ci la possibilité de faire des allers-retours entre celui-ci et la Belgique. Les secondes générations marocaine et turque rencontrées ont mis en évidence leur connaissance de leur pays d'origine, notamment grâce aux nombreux voyages qu'ils y ont effectués seuls ou avec leurs parents. Un répondant marocain a par ailleurs mis en évidence le développement de compagnies low cost lui permettant, pour peu qu'il ait planifié son voyage en avance, de se rendre au Maroc pour une cinquantaine d'euros aller-retour en moins de quatre heures.

A contrario, les personnes d'origine congolaise rencontrées, toutes issues de la première génération et ayant souvent des enfants déjà majeurs, se sont montrées peu optimistes quand elles ont parlé des éventuelles pratiques transnationales développées par les membres de la deuxième génération. Pour eux, cette génération « *n'a pas les clés* » pour développer des activités dans son pays d'origine. Contrairement aux Turcs et aux Marocains rencontrés, les retours dans le pays d'origine sont peu fréquents, voire inexistant. En conséquence, le lien avec le pays d'origine et le réseau social familial est distendu. Toujours selon les personnes rencontrées, la seconde génération issue des migrations congolaises ne connaît pas les relais et a une vision tronquée des réalités sociales et économiques du Congo. Un participant à un focus group résume en ces termes l'impression générale :

« Les jeunes, ils se font ici, en Belgique ! Le Congo, j'exagère, mais cela ne veut quasiment rien dire pour eux ! (...) Non, sincèrement, ils ne vont rien faire pour le Congo. » (Congolais, focus group)

Au contraire, les personnes d'origine chinoise n'ont pas émis les mêmes réserves quant à l'engagement transnational de leurs descendants, bien qu'elles reconnaissent que celui-ci est fort différent du leur. Le fait d'effectuer relativement peu de trajets entre la Belgique et leur pays d'origine n'a pas été mis en exergue pour expliquer la moindre implication de ces derniers dans les espaces transnationaux. Au contraire, ils ont mis en avant la connaissance de la langue d'origine ainsi que la présence d'une communauté chinoise relativement importante dont les liens en Belgique sont relativement ténus.

Les secondes générations chinoises impliquées dans des pratiques transnationales ont généralement choisi une voie différente de celle de leurs parents. Nous les retrouvons ainsi beaucoup moins dans les secteurs de la restauration et du commerce ethnique. Plusieurs semblent avoir su mettre à profit leur connaissance de leur pays d'origine et des réseaux établis par leurs parents dans des activités politico-économiques. Ainsi, deux personnes ont mis en évidence le fait que leurs enfants travaillaient en Belgique dans des compagnies internationales ayant une succursale en Chine et, dans ce cadre, avaient développé des activités économiques transnationales (import-export).

Sans que cette hypothèse n'ait été émise par un de nos répondants, on peut se demander quelle importance jouent les médias ethniques et plus particulièrement les écoles ethniques dans notre pays. Plusieurs personnes d'origine chinoise rencontrées à la faveur des entretiens ou des focus groups ont en effet incité leurs enfants à suivre des cours de langue et culture chinoises en Belgique.

«Son inscription allait de soi. On parle chinois entre nous et il parlait donc parfaitement. Ecrire, c'était autre chose! Puis cela a élargi son horizon: il a rencontré encore d'autres personnes, des Belges aussi très intéressés par la Chine. Je crois surtout que cela l'a fait réfléchir sur la richesse du pays d'où on vient. Il nous a par exemple appris plein de choses sur l'économie ou même la politique. Ce n'est pas que c'est moins abstrait, ce n'est pas le bon mot... C'est moins... Comment dire? Cela ouvre des portes. Cela lui a permis de créer ses propres liens avec la Chine. Pas seulement d'avoir nos propres habitudes.» (Chinoise, entretien)

Les propos de cette personne nous amènent à nous interroger sur le rôle joué par les pays d'origine sur l'implication des secondes générations dans les espaces transnationaux. Les autorités chinoises ont sans nul doute investi des ressources considérables tant financières qu'humaines dans des écoles de langue et culture chinoises dans les pays d'accueil de ses émigrants, et ce en vue d'entretenir un lien privilégié avec leurs descendants. Un exemple donné lors d'un focus group, qui ne concerne pas les enfants des premières générations taïwanaises installées en Belgique mais qui illustre bien la volonté des autorités politiques de maintenir le lien avec les descendants de ses émigrants, concerne les «Love Boats», des croisières organisées à destination des secondes générations taïwanaises installées aux Etats-Unis. A l'occasion de celles-ci, les liens entre les enfants des migrants sont renforcés et, bien entendu, une escale de plusieurs jours avec un programme de visites chargé est organisée à Taïwan.

Les autorités politiques marocaines et turques ont également tenté de diverses manières de garder un lien privilégié avec les descendants de leurs émigrants, que ce soit en les reconnaissant comme étant des nationaux, et ce même s'ils jouissent de la nationalité belge (Maroc), en s'immisçant dans le secteur associatif (Turquie) ou encore en établissant avec la Belgique des cours de langue et culture d'origine (Maroc et Turquie). *A contrario*, aucune tentative exercée par le gouvernement de Kinshasa n'a été signalée par nos répondants.

Avant de conclure, les propos tenus par certains répondants d'origine turque nous amènent à nous interroger sur ce que représentent leurs activités transnationales pour eux. Levitt et Glick-Schiller (2004) différencient les *façons d'être* («ways of being») et les *façons d'appartenir* («ways of belonging»). Elles définissent les *façons d'être* comme les pratiques et les relations sociales réelles dans lesquelles les individus s'engagent plutôt que les identités auxquelles sont associées leurs actions. Au contraire, les *façons d'appartenir* font référence aux pratiques en lien avec la formation de l'identité et qui promulguent un rapport avec des groupes spécifiques, des lieux et des activités. Elles mettent en évidence que «puisque ces individus ont une sorte de lien avec un sentiment d'appartenance, que ce soit par la mémoire, la nostalgie ou l'imagination, ils peuvent entrer dans le champ social quand et si ils décident de le faire.» (Levitt and Glick Schiller 2004: 607). Les deuxièmes générations turques rencontrées ont souvent témoigné d'un lien très fort avec le pays d'origine de leurs parents et, en comparaison avec la deuxième génération marocaine qui connaît une durée d'installation et une histoire migratoire relativement similaires, ils se sont particulièrement investis dans les associations mises en place par leurs ascendants. Il est frappant que beaucoup plus d'entre eux, tels leurs parents, ont témoigné d'une affiliation politico-idéologique avec des partis politiques actifs en Turquie. Au-delà d'un lien privilégié avec un pays, ils ont souvent témoigné d'un sentiment d'appartenance à une communauté transnationale telle que définie par Faist.

Notons que certains auteurs ont également mis en évidence d'autres facteurs influençant positivement la pratique transnationale au sein des secondes générations. C'est notamment le cas de Rumbaut

(2002) qui a mis en évidence l'importance de la pratique religieuse. Kasinitz, Waters, Mollenkopf et Anil (2002: 108) avancent encore un autre facteur: l'influence du mariage intracommunautaire. Il ne nous est pas possible dans le cadre de cette recherche exploratoire de nous avancer sur ces deux points. Soulignons par ailleurs que de nombreuses recherches ont montré que l'implication de la deuxième génération dans des pratiques transnationales peut décliner ou augmenter en fonction de différentes étapes dans le cycle de la vie (Somerville 2008: 24) ou en réponse à des incidents particuliers ou des crises (Levitt and Glick Schiller 2004).

En somme, l'importance de connaître la langue d'origine, la proximité géographique et la politique développée par les pays d'origine sont autant de facteurs qui vont influencer positivement l'implication des secondes générations dans des pratiques transnationales. Si celles-ci ont constitué pour certains répondants un moyen de valoriser leurs connaissances et aptitudes acquises en Belgique, l'implication d'autres répondants dans de telles pratiques semble plus découler de la volonté d'affirmer leurs liens avec le pays d'origine de leurs parents.

3. Transformation des pratiques transnationales

Les activités transnationales développées par les migrants évoluent bien évidemment en fonction de différents facteurs, qu'ils soient personnels ou relèvent du niveau macro. Nous avons par exemple déjà souligné l'importance des développements technologiques sur les pratiques transnationales des migrants résidant en Belgique. De même, l'ouverture du droit de vote aux nationaux résidant à l'étranger peut jouer un rôle prédominant dans le développement des activités politiques transnationales. Nous voudrions dans ce point nous concentrer sur deux transformations majeures et d'importance des pratiques transnationales développées par les migrants résidant en Belgique.

La première transformation tient au réseau de connaissances mobilisé dans l'accomplissement des pratiques transnationales initiées. Pour mieux comprendre ce qu'une telle évolution a pour conséquence, un détour par les thèses de Putnam et de Granovetter notamment s'impose. Dans *Bowling alone*, Putnam (2000) élabore les concepts de «bounding social capital» et de «bridging social capital». Le «bounding social capital» désigne les liens au sein de groupes relativement homogènes, comme les classes sociales, mais également les communautés ethniques. Le «bridging social capital» fait quant à lui référence aux connexions au sein de groupes plus hétérogènes. Cette forme de capital permet en quelque sorte de jeter des ponts entre des personnes ou des groupes différents alors que le «bounding social capital» favorise quant à lui les conglomerats de semblables. Granovetter (1973) met quant à lui en évidence que ce ne sont pas les relations basées sur des liens forts qui sont les plus productives. Pour lui, les liens faibles, loin d'être une source d'anomie, se révèlent indispensables aux individus pour saisir certaines opportunités qui s'offrent à eux, ainsi que pour leur intégration dans la société (Merckle 2004: 61).

Les activités transnationales développées récemment par nos répondants, si elles s'appuient encore souvent sur les réseaux familiaux et communautaires, semblent impliquer un nombre de plus en plus important de partenaires issus de différents horizons et de différentes nationalités. Toutefois, nous avons déjà pu voir que certains projets dépassent le cadre purement familial pour y associer des membres de leur communauté résidant dans leur pays d'accueil, leur pays d'origine ou encore un autre

pays. L'exemple donné par une femme d'affaires d'origine chinoise illustre cette réalité. D'autres concluent des alliances et se réunissent dans des associations ou fédérations visant à défendre leurs droits. Le réseau européen des travailleurs domestiques migrants (RESPECT) dont nous parlerons dans le prochain point en est un excellent exemple. Il en va de même, comme nous l'avons déjà mis en exergue, de plusieurs projets développés par des personnes issues de la seconde génération.

Une autre évolution importante décelable ces dernières années selon plusieurs participants des focus groups est l'implication grandissante des femmes dans les espaces transnationaux.

Comme le rappelle Morokvasic (2007: 69), de par l'histoire migratoire des principaux pays d'immigration, les femmes migrantes ont généralement été associées à l'immobilité et à la passivité. C'est notamment le cas en Belgique. Les femmes issues des différentes vagues migratoires n'ont pendant longtemps été perçues que comme accompagnantes, d'un mari ou d'un père, ou comme (futurs) mères. Filles, épouses et/ou mamans, elles ne sont considérées qu'à travers le prisme des traditions et leur légitimité s'est longtemps bornée à la sphère familiale. Aujourd'hui encore, nombre de mesures les concernant s'intéressent plus particulièrement à leur rôle de socialisation des deuxième et troisième générations et elles ne sont souvent considérées que sous l'angle de la protection particulière à leur apporter.

Cette image de la femme migrante/accompagnante, particulièrement vulnérable, tend à occulter une tout autre réalité. En effet, les flux de travailleurs migrants ont connu une féminisation certaine ces dernières années, qui se traduit notamment par le développement des migrations de femmes seules, rompant avec l'image traditionnelle décrite précédemment (Campani 1995; Morokvasic 2003; Ramirez 1999; Zontini 2002). Manry et Schmoll (2005: 2) ont ainsi montré dans leurs études que de plus en plus de femmes prenaient la tête du processus migratoire et utilisaient la mobilité transnationale à des fins d'autonomisation et de promotion. De leur côté, Ramirez (1999) et Zontini (2002) ont montré que les femmes originaires du Maghreb et qui émigrent seules ne laissent pas derrière elles de situation maritale: elles sont en général célibataires, veuves, divorcées ou répudiées. L'émigration est alors vécue comme un moyen de partir sur de nouvelles bases, de se construire un nouveau projet de vie dans le pays d'accueil.

Des travaux récents, notamment ceux concernant les «nouvelles migrations» en Europe du Sud ou encore ceux portant sur les migrations en provenance des pays de l'Est, mettent l'accent sur l'importance des femmes migrantes seules, qui s'insèrent dans des niches particulières, dans le cadre d'une division sexuée et ethnique du marché mondial du travail (Anthias and Lazardis 2000). Ces niches sont principalement le travail domestique, la prostitution et les métiers du «divertissement» («entertainment»). Les femmes répondent alors à une demande spécifique de la part des sociétés d'accueil, au sein d'un marché du travail segmenté.

Force nous a été de constater dans le cadre de cette recherche que les femmes occupaient comparativement moins les espaces sociaux transnationaux que les hommes. A une exception notable toutefois. En effet, cette situation n'était pas décelable au sein de la communauté congolaise où beaucoup de femmes se sont investies dans des pratiques transnationales. Interrogés à ce sujet, l'élément culturel a généralement été avancé par les participants d'origine congolaise aux focus groups :

«C'est dans notre culture. Chez nous, les femmes, elles font tout : elles s'occupent des enfants, du mari, de la maison, mais aussi elles font du commerce. (...) C'est vraiment culturel, c'est comme cela, on fait ce que l'on a toujours fait entre nous.» (Congolais, focus group)

Les aspects culturels, le poids de la tradition ont souvent été mis en évidence pour expliquer le retrait ou l'implication de la femme dans ces pratiques transnationales. Peu ont pris en compte le contexte de l'histoire migratoire familiale dans leurs explications. Pour une répondante de la seconde génération marocaine, il est toutefois très important de distinguer la situation vécue par les femmes de la première et de la seconde génération :

«Elles n'avaient aucun statut et se sont repliées sur la famille. Beaucoup étaient vraiment perdues ici au début. Si tu prends par exemple quelqu'un comme ma mère, quand mon père est mort, elle a dû sortir de la maison et travailler. Elle n'a pas eu d'autre choix, mais ce malheur l'a aidé à prendre pied dans cette société. (...) Elles voulaient qu'on fasse des études et on en a tous fait. Elle nous a ouvert la voie à ma sœur et moi. (...)» (Marocaine, focus group)

La moindre implication relative des femmes, et ce plus particulièrement au sein des communautés marocaine et turque, et dans une moindre mesure chinoise, ne doit pas occulter les initiatives entreprises par certaines femmes dans les communautés étudiées. Il s'agit en effet parfois de projets très ambitieux où elles gèrent une infrastructure relativement conséquente et d'un certain poids financier.

Plus que les hommes, elles ont souvent mis spontanément en avant l'importance de leur réseau de connaissances – le plus souvent féminines surtout en ce qui concerne les premières générations – qui semble jouer un rôle extrêmement important dans la mise en œuvre de leur projet. Les femmes de leur réseau peuvent ainsi jouer un rôle important dans le montage financier du projet. Il nous a ainsi été rapporté que des gŭns, espèce de tantines mise en place par les femmes d'origine turque, étaient parfois dévolus à la création d'un fonds d'investissement pour se lancer dans l'achat de matériel ou de matières premières.

L'expérience de deux répondantes membres d'organisations de défense des femmes nous montre qu'elles ont bien compris le cadre favorable au *gender mainstreaming* au sein des institutions européennes de Bruxelles (Schwenken 2003). L'une est par exemple membre du réseau européen des travailleurs domestiques migrants (RESPECT).

Si l'objectif des femmes rassemblées dans ce réseau consiste notamment à améliorer leur condition (de travail, leur statut juridique, etc.) dans le pays d'accueil, et notamment en Belgique, l'assise de leur modalité d'organisation et l'étendue de leurs revendications relèvent des «immigrant politics» telles que définies par Østergaard-Nielsen (2003). Leur organisation et la défense des droits auxquels elles prétendent ne se limitent pas à une seule communauté d'origine. RESPECT est en effet interethnique : il regroupe principalement des femmes, mais aussi des hommes, originaires de Pologne, de la République tchèque, des Philippines, du Sri Lanka, ou encore du Congo et ayant immigré dans différents pays européens. Le réseau a également construit des alliances avec des organisations féministes et des syndicats et se présente donc comme transnational.

VII. IMPACT SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DE DÉVELOPPEMENT

La question à l'origine de notre réflexion était de savoir si les pratiques transnationales des migrants affectent les relations entre leurs pays d'origine et la Belgique, et plus particulièrement si elles influent sur les politiques étrangère et de développement belges. Nous voulions également voir si les autorités politiques belges considèrent les migrants comme de potentiels «bridge-builders», pour reprendre l'expression de Cohen (1997).

En effet, selon Cohen (1997), les diasporas – qui ont une signification très large dans ses travaux et s'applique aux communautés étudiées – peuvent fonctionner comme des ponts entre le particulier et l'universel. Il considère que les migrants, en raison de leur dispersion, font partie intégrante de la globalisation du monde en même temps qu'ils préservent leur culture locale comme partie intégrante de leur identité. Pour résumer, ils gagnent en conscience et connaissances de leur vie dans deux mondes.

Dans le même ordre d'idée, Mahamoud (2005: 34) considère que les migrants constituent d'inestimables sources d'information pour les institutions et gouvernements occidentaux dans la mesure où ils fournissent souvent des informations à jour sur les droits humains dans leurs pays d'origine ainsi que sur les éventuelles situations conflictuelles. Ce même auteur (2005: 9-10) soutient par ailleurs que «si la situation dans le pays d'origine est stable, la diaspora a tendance à investir dans des activités de lutte contre la pauvreté et à contribuer au développement de projets visant au bien-être, d'investissements économiques et d'initiatives liées à la société civile. Toutefois, si la situation dans le pays d'origine est instable, la diaspora aura tendance à s'investir dans des actions politiques qui peuvent être destructrices. Il existe donc une corrélation directe entre la situation dans le pays d'origine et les comportements à distance de la diaspora.» Brown (2004) a ainsi mis en évidence les pressions que peuvent engendrer les pratiques politiques transnationales développées par certains migrants, et plus particulièrement ceux ayant fui un pays ravagé par un conflit ethnique, sur les institutions diplomatiques de leur pays d'accueil.

Avant d'entrer pleinement dans le vif du sujet, il importe de rappeler, comme l'a fait Wets (2004: 30), que la notion de «développement» est loin d'être aussi évidente qu'elle n'y paraît de prime abord. Généralement, elle est mesurée en fonction du Produit Intérieur Brut (PIB) ou encore en fonction de l'Indice de Développement Humain établi par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Ce dernier est notamment calculé sur base de la différenciation sociale en

vigueur, du taux de pauvreté et de la croissance économique. Par ailleurs, Hamar et Tamas (1997: 18-19) mettent en évidence le fait que non seulement le développement n'est pas un processus unidirectionnel, mais qu'il inclut également des éléments difficilement quantifiables tels que la démocratie, les droits de l'homme, la liberté d'expression, le bien-être, la sécurité ou encore l'environnement.

Comme nous avons pu le constater précédemment, les projets entrepris par les migrants en matière de développement sont nombreux et variés. Ils se sont investis dans la réfection de bâtiment d'utilité publique comme des cantines, des hôpitaux ou des écoles, ils approvisionnent en matériel pédagogique et informatique les centres hospitaliers et scolaires, ils investissent dans l'électrification de leur village d'origine ou à la mise en place d'un système de purification des eaux. A côté de ces nombreux projets matériels, ils s'investissent également dans des organisations et des initiatives visant à promouvoir l'égalité hommes-femmes dans leur pays d'origine, la liberté d'expression, ou encore le respect des droits de l'homme.

L'idée d'impliquer les communautés étrangères dans des projets de développement est maintenant devenue de plus en plus courante dans les gouvernements européens. En quelques années, de nombreux programmes de consultation ont été développés dans différents pays en vue de tirer avantage de l'expérience et de l'expertise des migrants. En Belgique, depuis 2001, de tels programmes ont également été mis en œuvre comme, par exemple, *Migr'Actions* développé sous l'égide de l'asbl *Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Etrangers* (CIRE) ou encore le programme *Migration pour le développement en Afrique* (MIDA- Grands Lacs) qui en est aujourd'hui à sa quatrième phase. Prenant en considération l'importance des flux financiers que représentent les transferts de fonds des migrants, le ministère du Développement et de la Coopération a aussi notamment parlé de la création d'un «fond de remises et de développement». Si l'existence de tels projets a été saluée par certains participants aux focus groups, ces initiatives n'ont pas non plus été exemptes de reproches, le principal étant que ceux-ci, reposant sur une volonté d'associer les migrants, restent dirigés par des personnes n'ayant pas vécu la migration et n'ayant aucune expertise particulière relative aux pays bénéficiaires.

«De plus en plus de compatriotes sont engagés dans des institutions belges. Ils ont la nationalité belge bien sûr, cela va de soi. Mais regarde bien, les hauts fonctionnaires, ceux qui sont vraiment à la tête des projets, ce ne sont pas des immigrés. (...) Cela semble plutôt un moyen de se donner bonne conscience et de nous faire taire.» (Congolais, focus group)

Il est intéressant de remarquer que les projets de développement soutenus et financés par les institutions belges ne concernent que les pays d'Afrique subsaharienne, et plus particulièrement le Congo, le Burundi et le Rwanda. Un participant au focus group avance :

«Il faut être lucide : la Belgique est un tout petit pays et sur le plan international, le Congo est son meilleur atout.» (Fonctionnaire, focus group)

Un autre participant, d'origine congolaise a, quant à lui, une lecture encore plus cynique :

«Les Belges ont quitté le Congo, certes, mais ils continuent à régenter tout ce qu'il s'y passe. Et c'est la même chose en ce qui concerne les projets de codéveloppement. On n'a rien à dire, strictement rien : on propose, ils disposent. Il y a plein de choses nécessaires à faire (...). Il n'y a que les projets qui les intéressent, où ils peuvent mettre une petite plaquette «Financé par la Belgique». Le reste, rien à faire.»

Les relations entre les Congolais et la Belgique, faut pas croire, rien n'a changé, c'est toujours la même vision paternaliste : vous ne savez rien faire de bon tout seul, mais ne vous inquiétez pas, on va vous aider. » (Congolais, focus group)

Clairement, la grosse majorité des personnes rencontrées estiment que les initiatives de développement – tout comme les relations bilatérales entretenues par les autorités politiques de leur pays d'origine et d'accueil – doivent obligatoirement associer des personnes ayant une réelle expertise des pays en faveur desquels de telles initiatives sont entreprises par le gouvernement belge, c'est-à-dire des migrants. A travers leurs propos, le désir de reconnaissance d'un vécu particulier, la migration, et d'une connaissance spécifique, celle du pays d'origine, est facilement décelable.

« Qui mieux que nous est capable de savoir quels sont les réels besoins, les différents obstacles rencontrés et aussi les moyens de les contourner ? » (Congolaise, focus group)

Alors que nos répondants ont conscience des nombreux stéréotypes liés aux migrations et à leur communauté particulière, le secteur du développement semble être à leurs yeux un secteur privilégié de valorisation au sein de la société belge. Alors que nombreuses sont les personnes qui se sont investies dans des projets de développement, elles ont également mis en évidence de nombreux obstacles dans le développement de leurs activités : la lourdeur administrative en Belgique, la concurrence ressentie comme illégale de compagnies installées dans des pays non européens, la corruption des fonctionnaires de leur pays d'origine ou encore d'autres plus originaux comme les retards des transports publics employés ou encore l'évolution des normes ISO (International Organization for Standardization). Un obstacle surtout a souvent été mis en évidence : l'argent. Les projets transnationaux développés par nos répondants, dont certains sont très ambitieux, souffrent souvent d'un manque de financement. Ils se développent dès lors grâce à des collectes d'argent ou de biens matériels organisées au sein de leur communauté. Parfois, elles se sont adressées à des organisations de leur pays d'origine pour bénéficier d'un soutien pécuniaire ou logistique. Nombreuses étaient les personnes rencontrées, et plus particulièrement les personnes d'origine marocaine et turque, qui n'avaient pas conscience des financeurs belges auxquels elles pouvaient s'adresser et des opportunités qui pouvaient parfois se présenter à elles.

« De belles paroles mais, dans les faits, quand il s'agit de soutenir des projets réels, il n'y a personne. (...) » (Marocain, focus group)

« Tu me dis qu'il y a des moyens d'être soutenu par des institutions belges dans nos projets. Pour moi, c'est de la foutaise. Je n'ai jamais rien vu de tel... ou alors il faut absolument que tu me transfères ces infos ! » (Turc, focus group)

« Franchement, ils [les politiques belges] n'arrêtent pas de dire qu'il faut aider le Congo. Ils disent qu'ils vont investir dans des projets, qu'ils vont donner de l'argent, que le développement du Congo est une thématique importante dans la politique belge d'aide au développement, mais quand tu t'adresses à eux, rien ! » (Congolais, focus group)

A contrario, il est important de souligner que d'autres personnes étaient impliquées dans une multitude d'organisation et de programmes nationaux ou internationaux. Cette réalité a été soulignée amèrement par un participant congolais d'un focus group :

«Ce sont toujours les mêmes qui profitent des aides. Prends X, tu le retrouves partout. C'est la même chose pour Y. Et le pire, ce n'est pas qu'ils reçoivent une aide. C'est qu'ils sont dans différents projets et associations, et ils sont toujours subsidiés.» (Congolaise, focus group)

Les problèmes financiers rencontrés par la plupart de nos répondants n'ont pas constitué une surprise pour les professionnels. Si ces derniers ont mis en évidence la richesse de nombreuses initiatives mises en place par des migrants, ils ont également mis en exergue la pléthore de ces initiatives. Celle-ci est notamment à mettre en lien avec les fragmentations ethniques, claniques ou encore religieuses, par exemple, existantes dans le pays d'origine et qui se perpétuent généralement en contexte migratoire. Ce point a été soulevé par un participant d'origine congolaise, à l'indignation des autres participants.

«Il n'y a pas de communauté congolaise en Belgique. (...) C'est exactement la même chose ici qu'au Congo, toutes les lignes de fracture ethnique, géographique se retrouvent ici. Il n'y a pas de communauté congolaise qui parle d'une seule voix auprès des politiques belges. Chacun essaie de favoriser sa propre ethnie, sa ville ou région d'origine.» (Congolais, focus group)

La solidarité dont font preuve certains migrants s'exerce donc selon des lignes directrices bien établies et relativement facilement identifiables. Au-delà de la famille et du village d'origine, elle s'exerce préférentiellement à destination des personnes de la même origine ethnique ou de la même religion. Certains tentent de dépasser ces fragmentations, mais celles-ci semblent difficiles à surmonter. C'est ce dont témoigne un autre répondant congolais qui a longtemps été membre du bureau d'une association impliquée dans de nombreux projets de développement au Congo :

«J'ai démissionné [de l'association] : toutes les réalisations ne concernaient que des villages luba et les autres projets restaient au stade de projets. J'ai frappé plusieurs fois la table de ma main, comme cela... Des promesses, encore des promesses, mais rien là-bas.» (Congolais, focus group)

Cette solidarité que l'on peut qualifier de préférentielle est également décelable dans les autres communautés étudiées. Elle est ainsi particulièrement visible au sein de la communauté turque et plus particulièrement en ce qui concerne les Kurdes de notre échantillon.

Pour remédier notamment à ces problèmes financiers dont nous avons parlé précédemment, des 'alliances' stratégiques entre des associations poursuivant des objectifs similaires, mais basées dans des régions belges différentes, se sont multipliées. Celles-ci permettent non seulement d'augmenter les opportunités pour demander des fonds dans les différentes régions, mais également d'acquérir un certain poids et ainsi être en mesure de porter des revendications auprès des autorités politiques belges.

D'autres associations se sont spécifiquement formées afin de faire pression sur des institutions belges, et notamment les administrations en charge des questions de politique étrangère et de développement. C'est notamment le cas de la Coordination Générale des Migrants pour le Développement (CGMD), héritière de la plateforme Migration et Développement. Créée en 2005, cette organisation regroupe et représente des organisations de solidarité internationale issues de la migration (OSIM). Les objectifs de la CGMD, exposés sur site Internet⁷, sont clairs. Il s'agit notamment de : 1) «favoriser le dialogue politique entre les différents acteurs (gouvernementaux, institutionnels et de la société civile) autour des questions concernant la thématique migration et développement», 2) «sensibiliser, informer et

7 <http://www.cgmd.be>

former les associations de solidarité internationale issues des migrations sur les problématiques et les enjeux de la migration et du développement au niveau des pays d'accueil et d'origine des migrants» et 3) «augmenter la visibilité des actions de solidarité et de développement menées par des OSIM, au niveau de la Belgique, dans l'espace européen ainsi que dans les pays du Sud».

«Tant de projets intéressants sont mis en œuvre, mais il manquait une voix, un relais plutôt. C'est ce qu'on fait. (...) Moi-même ou d'autres membres allons toujours aux réunions auxquelles, je dois le dire, nous sommes toujours conviés. (...) Oui, il y a différents projets, mais on s'accorde aussi sur beaucoup de points importants et ce sont surtout ceux-là qui doivent être entendus.» (Congolais, entretien)

Ce n'est pas seulement dans la politique de développement que des migrants tentent de jouer un rôle, mais également dans les relations diplomatiques que la Belgique entretient avec leur pays d'origine.

La présence de communautés immigrées, et *a fortiori* si celles-ci comptent de nombreux représentants sur le sol belge, a une influence sur les relations diplomatiques que la Belgique entretient avec leurs pays d'origine. Un fonctionnaire belge est très clair à ce sujet : «De par leur présence même en Belgique, ils [les immigrés] influencent les relations politiques qu'entretient la Belgique avec leur pays d'origine.» Un autre surenchérit :

«Oui, il faut le reconnaître, certaines actions, la présence de certaines organisations ou mouvements, a une influence sur les relations diplomatiques entre nos deux pays. (...) Les tensions peuvent être parfois assez fortes. (...) La question kurde, par exemple, a souvent fait l'objet de discussions entre diplomates.» (fonctionnaire, focus group)

Ce participant à un focus group fait notamment référence aux tensions entre les autorités belges et turques engendrées par l'activité de certaines associations kurdes présentes sur le territoire belge et suspectées par Ankara de soutenir les activités du PKK. De même, l'activité politique transnationale de certaines personnes d'origine congolaise a parfois été source de tensions entre les diplomates belges et congolais. Les activités de «politique patriotique», pour reprendre l'expression utilisée par Østergaard-Nielsen (2003), sont sans conteste celles qui influent le plus sur les relations diplomatiques entretenues par la Belgique avec les gouvernements des pays d'origine des migrants.

Au-delà de ces incidences d'activités politiques transnationales, des migrants tentent directement de faire pression sur les autorités belges afin qu'elles prennent des mesures à l'encontre de leur pays d'origine ou qu'elles se positionnent clairement sur des thématiques particulières en lien avec les événements se déroulant dans le pays d'origine. Que ce soit à la faveur de questions posées dans les hémicycles politiques belges, pour nos politiciens d'origine étrangère, ou par voie de brochures ou de communiqués de presse, ils tentent d'alerter l'opinion publique et par-là même d'influer sur la politique belge. L'exemple récent des différents communiqués de presse publiés d'un côté par des associations turques et de l'autre par des associations non seulement kurdes, mais également représentant d'autres minorités ethniques de Turquie, est parlant.

Il est à noter également que la mobilisation politique des personnes rencontrées ne s'exerce pas uniquement sur les institutions belges. Les moyens de pression utilisés par les migrants semblent avoir fortement évolué. Il y a une dizaine d'années, des auteurs tels que Koopmans et Statham (1999: 689) avaient mis en évidence dans leurs travaux relatifs aux revendications politiques des migrants une «absence quasiment totale de revendications liées à l'UE». Favell et Geddes (2000) en arrivaient à la

même conclusion et se montraient également surpris par le manque de mobilisation politique des migrants en direction des institutions européennes. Notre recherche met en évidence une tout autre réalité. En effet, plusieurs de nos répondants ont développé des activités visant directement les institutions européennes. Celles-ci sont parfois centrées sur leur communauté, comprise dans un sens plus ou moins large : kurde ou d'Afrique subsaharienne par exemple. Mais elles peuvent également transcender la question de l'appartenance ethnique ou géographique pour se centrer sur des problématiques particulières rencontrées par de nombreux immigrés. C'est notamment le cas de fédérations d'associations féministes ou encore de réseaux de défense des droits des travailleurs migrants.

En somme, la récente intégration des migrants dans des organismes de consultation et des projets de codéveloppement peut s'expliquer par la convergence de plusieurs dynamiques : (1) la revendication des migrants à être reconnus par les pouvoirs publics comme des acteurs de développement et des informateurs de premier plan, et leur organisation pour y parvenir ; (2) l'intervention de nombreuses associations de migrants en appui au développement de leurs villages et de leur région ; (3) la prise de conscience par les autorités publiques de la demande de reconnaissance des migrants et du rôle de relais qu'ils peuvent assumer et (4) l'accent mis sur le développement local, la décentralisation croissante en parallèle avec la montée des pouvoirs locaux.

Si des initiatives intéressantes ont été menées ces dernières années en vue d'associer les migrants dans les relations diplomatiques belges et les projets de développement, il reste que d'après les personnes d'origine étrangère rencontrées ce potentiel reste toujours sous-estimé.

VIII. IMPACT SUR LE PROCESSUS D'INTÉGRATION DANS LE PAYS D'ACCUEIL

Selon Portes (2001a: 188), les pratiques transnationales développées par les migrants peuvent interférer de diverses manières sur le processus d'intégration de ces mêmes migrants et de leurs descendants. Les travaux de Pedraza (2006: 50) abondent dans le même sens: «le transnationalisme a des conséquences sur le processus d'assimilation des migrants – tant du point de vue culturel qu'au plan structurel». Cette dernière partie s'intéresse aux impacts éventuels des pratiques transnationales initiées par des migrants sur leur intégration au sein de la société belge.

Avant de rentrer plus avant dans le vif du sujet, il importe de définir ce que recouvre le terme «intégration». Phalet et Swyngedouw (2003: 779) nous rappellent en effet que ce vocable, utilisé tant par les scientifiques que par les décideurs politiques en ce qui concerne la thématique immigrée, «relie des concepts analytiques à des notions normatives ou des projections idéales de la société, lesquelles véhiculent au sein de groupes et contextes différents une multiplicité de charges émotionnelles et d'attitudes». Pour ces mêmes auteurs, l'intégration réside en fait dans l'interaction entre le groupe majoritaire qu'ils désignent comme le «côté du traitement» et le groupe minoritaire, le «côté de l'adaptation» (Phalet and Swyngedouw 2003: 781) tandis que pour Penninx (2004: 2), l'intégration réfère au «processus qui amène à faire partie de la société».

D'autres auteurs, comme Schnapper (1991: 99), ont tenté de donner une définition plus 'effective' de ce concept, définition à laquelle nous nous référons dans le cadre de cette recherche: l'intégration est «le processus par lequel les individus participent à la vie collective par l'activité professionnelle, l'apprentissage des normes de consommation, l'adoption de comportements familiaux et sociaux, l'établissement de relations avec les autres.»

La question de l'impact éventuel des pratiques transnationales sur la société d'accueil et sur le processus d'intégration des migrants a déjà fait l'objet de nombreuses études, et ce plus particulièrement dans le monde anglo-saxon. Ces travaux portent essentiellement sur trois questions, étroitement corrélées et souvent discutées dans les articles scientifiques portant sur le concept même d'intégration.

La première question souvent discutée porte directement sur le lien entre transnationalisme et intégration. Certains chercheurs considèrent que les activités orientées vers le pays d'origine sapent le processus d'intégration en maintenant une orientation culturelle envers le pays

d'origine. D'autres vont encore plus loin dans la mesure où ils considèrent que les pratiques transnationales des migrants sont l'expression d'un manque d'intégration dans leur société d'accueil (Alba and Nee 1997; Snel et al. 2006). Des scientifiques tels que Koopmans et Statham (2001) ont mis en évidence le fait que le manque de perspectives socioprofessionnelles dans la société d'accueil est un facteur important pour expliquer l'implication des migrants dans diverses pratiques orientées vers leur pays d'origine. A l'opposé, différentes études ont montré que l'exclusion socioprofessionnelle dans la société d'accueil n'est pas un pré requis à l'engagement transnational (L. Lucassen 2006; Portes et al. 2002; Snel et al. 2006). D'autres chercheurs considèrent que les activités liées au pays d'origine, et plus particulièrement les activités politiques, augmentent le degré de conscience politique des migrants et par-là même constituent le premier pas dans le processus d'intégration (Portes 1999). Wahlbeck (2002: 7) affirme même que «une orientation diasporique vers le pays d'origine peut aussi constituer une ressource facilitant l'intégration dans le nouveau pays de destination».

Une recherche précédemment commanditée par la Fondation Roi Baudouin a révélé que les inégalités socioéconomiques restent importantes pour certaines communautés étrangères résidant en Belgique, particulièrement celles originaires de pays non européens. Ainsi, si seulement 10 % des Belges (définis comme des personnes ayant la nationalité belge tout comme leurs parents à leur naissance) et 15 % des Européens vivaient sous le seuil de pauvreté en Belgique en 2001, ces taux atteignaient 30 % pour les non Européens et, par exemple, respectivement 56 % et 59 % pour les personnes d'origine marocaine et turque (Perrin et al. 2008: 26).

Interrogés quant à une éventuelle corrélation entre le développement de leurs pratiques transnationales et leur situation socioprofessionnelle, les participants aux focus groups, toutes nationalités confondues, ont souvent mis en évidence le manque de perspective et les difficultés socioéconomiques rencontrées par de nombreux membres de leur communauté. Toutefois, ce n'est généralement pas en ces termes que les participants aux focus groups ont justifié leur investissement personnel dans des pratiques transnationales, mais plutôt en termes d'opportunités, celles qui résident dans leurs liens privilégiés avec deux pays différents et leur connaissance de ces différentes cultures, et ce même s'ils reconnaissaient que leurs activités transnationales avaient souvent eu un impact positif au niveau socioprofessionnel.

«Je connais le marché, je sais ce dont les gens ont besoin. Alors, plutôt que de laisser une grosse multinationale faire son business sans se soucier vraiment des priorités des gens, juste refourguer leur barda, ben, je me suis dit, pourquoi est-ce que je ne le ferais pas! Je connaissais déjà un copain qui s'était lancé dans le même business, mais ailleurs, pas chez moi. J'en ai parlé avec des copains, avec ma femme et mes enfants, ils ont trouvé que c'était une très bonne idée, et voilà, je me suis lancé comme on dit.» (Marocain, focus group)

«C'est un bon moyen de faire du profit: tu connais déjà les matières premières, tu connais le marché, t'as déjà des contacts, il ne reste plus qu'à trouver les partenaires et, parler chinois, cela aide!» (Chinois, focus group)

Il semble par ailleurs que beaucoup de nos répondants et de nos participants aux focus groups se considèrent comme bien intégrés dans la société belge. La grande majorité y a un travail, y élève ses enfants, manie très bien l'une des langues parlées officiellement en Belgique. Spontanément et à diverses reprises, plusieurs d'entre eux ont fait état de relations amicales avec des personnes non

issues de la même communauté, et notamment des 'Belges'. Nombreux sont également ceux qui ont témoigné de leur participation à différentes activités essentiellement centrées sur leur pays d'accueil, leur ville ou village telles que l'implication dans un syndicat, une association professionnelle ou encore un comité de quartier. Par ailleurs, comme nous l'avons déjà souligné dans le point relatif aux différentes pratiques transnationales développées par nos répondants, les personnes rencontrées ont généralement la nationalité belge et beaucoup disposent, surtout lorsqu'elles se sont investies dans des pratiques d'ordre économique, social ou culturel, d'un certain capital financier et social pour développer leurs activités transnationales.

L'engagement transnational de certains représentants des secondes générations étudiées vient par ailleurs mettre à mal les thèses assimilationnistes selon lesquelles une plus longue résidence dans le pays d'accueil mène à un désengagement progressif des migrants envers leur pays d'origine (Guarnizo et al. 2003: 1215; Zhou 1997: 976). L'expérience de beaucoup d'entre eux montre que souvent ils connaissent très bien les règles de la société belge et plusieurs d'entre eux, par exemple, ont été positivement sanctionnés par un diplôme de l'enseignement supérieur ou universitaire. Il est intéressant de remarquer que souvent ils conçoivent les pratiques développées comme une mise en œuvre d'un apprentissage réalisé en Belgique. L'implication de certaines femmes dans des pratiques transnationales montre également que pour certaines d'entre elles, l'implication dans des pratiques transnationales est un moyen d'émancipation et de valorisation privilégié.

Il faut enfin rappeler que les activités transnationales des personnes rencontrées ont généralement eu un impact très positif sur leur estime de soi. Elles ont par ailleurs souvent exprimé leur sentiment que leurs activités avaient consolidé leur position socioéconomique tant au sein de leur communauté d'origine qu'au sein de la société belge dans son ensemble.

Sur base de ces éléments, nous pouvons dire que les pratiques transnationales développées par nos répondants ne semblent pas constituer un frein à leur intégration en Belgique. Au contraire, en augmentant le capital symbolique des personnes s'étant investies dans les espaces transnationaux, elles leur ont permis de consolider leur place dans leur société d'accueil. Nous avons ainsi également pu constater que de nombreuses personnes, après s'être fortement investies au départ dans leur pays d'origine, tentaient dans un second temps de se réinvestir plus fortement en Belgique (par la création d'une association par exemple) et/ou de réorienter leurs pratiques pour les intégrer plus fortement à l'espace belge (par exemple dans la mise en place d'un système d'échanges d'œuvres artistiques entre leurs pays d'origine et leur pays d'accueil tandis qu'au départ il s'agissait principalement de présenter ses œuvres dans le pays d'origine).

La deuxième question a trait à la possibilité de concilier deux allégeances. Lorsqu'il est fait référence aux pratiques transnationales des migrants, la question de leur loyauté envers leur pays d'accueil est souvent mise en doute. Ainsi, des chercheurs comme Huntington (2004) pensent qu'avoir plus d'une identité civique n'est pas seulement illégitime, mais intrinsèquement contradictoire. Pour lui, le binationalisme ou le biculturalisme est vu comme une preuve que la loyauté est partagée et par conséquent de telles identités civiques sont des menaces potentielles. Pour Sheffer (2003: 81), « la création d'organisations de la diaspora et la participation aux activités de celles-ci peuvent favoriser l'émergence d'une autorité dualisée et, par conséquent, aussi d'une loyauté double, divisée ou ambiguë vis-à-vis du pays d'accueil. Le développement de loyautés ainsi fragmentées débouche souvent sur des

conflits entre les diasporas et les sociétés et les gouvernements du pays d'accueil». A l'opposé, d'autres chercheurs ont montré que l'engagement civique envers le pays d'origine n'implique pas un désengagement civique dans la société d'accueil. Fox et Bada (2009) mettent en évidence ce type d'engagement dual qu'ils définissent en terme de pratiques de «binationalité civique». Pour Zimmermann et ses collègues (2006: 4), «les sentiments vis-à-vis respectivement du pays d'accueil et du pays d'origine ne doivent nécessairement être mutuellement exclusifs mais peuvent être naturels et circonstanciels».

Il est à noter, premièrement, que la question relative à la double allégeance a été difficilement comprise par plusieurs répondants. Elle a dû ainsi être reformulée plusieurs fois et le détour par un exemple, une guerre éventuelle entre leur pays d'origine et la Belgique, s'est avéré nécessaire dans certains cas.

La grande majorité de nos répondants aux entretiens semi-directifs de même que les personnes ayant participé aux focus groups avaient la nationalité belge. L'appartenance à deux cultures différentes n'a pas été présentée comme un problème par les participants, à tout le moins les concernant. En effet, la question identitaire et le déchirement entre deux cultures ont plus souvent été mis en évidence concernant les plus jeunes générations. Toutefois, entre les mots, c'est souvent les discriminations et les stéréotypes attachés à certaines communautés d'origine étrangères qui ont une nouvelle fois été dénoncés.

Par ailleurs, certains répondants marocains et chinois rencontrés, sans parler des Kurdes dont le cas est encore différent, ont réfuté toute idée de loyauté envers les institutions politiques de leur pays. Ces personnes ont émigré, sinon pas pour des raisons politiques, à tout le moins dans un contexte sociopolitique qui leur était défavorable. Aujourd'hui, si elles expriment une affection envers leur pays d'origine, il semble que celle-ci est plus à prendre en compte en termes d'attachement à sa culture d'origine et aux personnes qui continuent d'y résider. La loyauté ne se pose donc pas pour certains de nos répondants envers un pays qui les a «*muselés*» ou «*traités comme des chiens*», pour reprendre les propos de certains.

Tandis que plusieurs personnes ont reconnu qu'elles se sentiraient très mal à l'aise en cas de conflits ouverts entre leurs pays d'origine et leurs pays d'accueil, elles ont souvent insisté sur le fait qu'elles partageaient un destin commun avec toutes les populations résidant en Belgique. Deux personnes nous ont ainsi expliqué ce qu'elles ressentaient par le détour par deux symboles de mobilisation populaire.

«Je vis ici, mes enfants vivent ici. C'est d'ailleurs le pays qu'ils connaissent le mieux. (...) Julie, Mélissa, la petite Loubna Benaïssa... J'ai eu les mêmes sentiments, la même colère je pense, que toutes les mamans du monde. (...) C'était important pour moi de participer à la Marche Blanche à côté de tous les parents choqués par ces malheurs.» (Marocaine, focus group)

«C'est vrai, je suis fortement attaché à la Turquie et aux gens qui y habitent. Je suis attaché à la culture de ce pays (...), j'aime y aller aussi souvent que possible. Mais, quand c'est la crise en Belgique, crois-moi que je ressens très bien également ce que les gens vivent ! Ma vie, elle est ici, même si j'ai aussi des rêves liés à la Turquie.» (Turc, focus group)

Pour la plupart des personnes rencontrées, il semble que la pleine participation dans la société belge et leurs pratiques transnationales ne sont pas non exclusives mais touchent deux sphères, pleines et entières, de leur vie quotidienne en Belgique. Pour certains d'entre eux, leurs activités transnationales font partie intégrante de leur carrière professionnelle, qu'ils reçoivent des subsides d'une institution belge (communautés ou région) et qu'ils aient un statut de salarié au sein même de leur organisation ou que, dans le cadre de leur profession, ils aient réussi à valoriser leur connaissance de leur pays d'origine. Dans ces cas, leurs liens privilégiés avec leur pays d'origine ou leur expérience en tant qu'immigré sont considérés en tant que plus-value et leur loyauté n'est, comme le souligne un participant congolais, en aucun cas remise en question.

«C'est clair, j'ai eu de la chance. (...) Presque tous les jours, un collègue me consulte. Et il faut croire qu'ils apprécient mes conseils et mes analyses parce qu'ils reviennent toujours. (...) Moi, je travaille pour la Belgique et pour le Congo. C'est clair. Cela doit être du win-win comme on dit. (...) Il n'y a pas de question de loyauté là-dedans, c'est juste de l'amour pour deux pays qui me sont très chers. Que du bon.» (Congolais, focus group)

A *contrario*, pour deux répondants de nos entretiens, si la question de la loyauté ne se pose pas, c'est parce qu'ils ne considèrent leur séjour en Belgique que comme provisoire et comptent rentrer dans un avenir relativement proche dans leur pays d'origine. Il est à noter que ces deux personnes, toutes deux originaires de régions où perdurent d'importants conflits (l'une provient du Kurdistan turc et l'autre est originaire du Sud-Kivu), étaient très fortement impliquées dans des organisations politiques qu'elles gèrent en Belgique et directement en lien avec leur pays/région d'origine.

Troisièmement, il est souvent pensé que les pratiques politiques transnationales constituent une menace importante pour la cohésion sociale de la société d'accueil. Snel, Engbersen et Leerkes (2006: 287) soutiennent que la vue politique actuelle sur la relation entre transnationalisme et intégration est «que les deux sont contradictoires». Ils se réfèrent aux attaques terroristes à New York et Washington (2001), Madrid (2003) et Londres (2005), soulignant que l'on peut considérer ces événements comme des «incidents liés à de l'activisme politique transnational». A l'opposé, des chercheurs comme Sezgin (2008) ont montré que les organisations transnationales gérées par des migrants peuvent être des instruments de rencontre, de promotion de la tolérance et du mieux vivre ensemble.

Le transnationalisme politique est souvent montré du doigt comme la principale menace à la cohésion sociale. L'importation de conflits se déroulant dans les pays d'origine dans les sociétés d'accueil, notamment en Belgique, est une réalité. Toutefois, ces conflits s'expriment généralement principalement par l'évitement des communautés impliquées et la réaffirmation de son appartenance ethnique par l'utilisation de différents symboles à l'occasion de quelques moments clés comme des commémorations ou encore des jours de fête nationale. Très rarement, ils s'expriment ouvertement (Perrin and Martiniello 2010). C'est toutefois le cas, par exemple, du conflit kurdo-turc qui a donné lieu ces dernières années à de nombreuses manifestations et même des actes de vandalisme et de violences. Si ce dernier exemple peut certainement engendrer des tensions qui dépassent les communautés impliquées pour se répandre à la population dans son ensemble, il ne faut pas non plus négliger le travail journalier de nombreuses personnes, notamment d'origine kurde et turque, pour faciliter l'intégration de leur communauté d'origine dans la société belge. C'est ce que nous rappelle un répondant kurde :

«C'est une cause comme une autre. Ici, en Belgique, je connais de nombreuses personnes qui sont par exemple membres d'Amnesty International. Certains d'entre eux sont vraiment très impliqués. Doit-on les considérer pour autant comme extrémistes? (...) Je suis Kurde, je connais de nombreuses personnes qui vivent encore là-bas. (...) Ce peuple est la victime de persécutions journalières; ils vivent dans des conditions misérables. (...) Et puis il ne faut pas oublier qu'il n'y a pas que des extrémistes! Prends mon travail journalier et celui de X [un autre répondant d'origine turque quant à lui]! On passe bien plus de temps à organiser des activités d'insertion.» (Turc, entretien)

Il est en effet utile de rappeler que bon nombre d'associations gérées par des personnes rencontrées poursuivent ce que l'on pourrait appeler une stratégie «à deux voies», maintenant leur engagement à leur communauté d'origine tandis qu'ils travaillent à améliorer les conditions de vie de leurs compatriotes dans leur société d'accueil. Certains répondants ont ainsi développé des activités en vue de favoriser le partage et le respect mutuel entre les membres de leur communauté et toutes les populations façonnant la société belge. C'est aussi notamment le cas de plusieurs répondants impliqués dans des pratiques culturelles transnationales. En ce sens, nombre d'entre eux peuvent être considérés comme des «bâisseurs de ponts».

En outre, le succès de certains projets, parfois très ambitieux, nous a également montré que pour beaucoup de nos répondants leur capital social débordait de celui uniquement ethnique. En effet, il n'y a pas d'antagonisme entre le «bounding social capital» et le «bridging social capital» (Putnam 2000), puisque l'intégration ne comporte pas la perte de l'identité culturelle propre, mais une implication plus forte dans un autre univers culturel et social.

IX. CONCLUSION

Cette recherche exploratoire basée sur l'analyse secondaire d'entretiens semi-directifs réalisés préalablement et sur l'analyse des informations recueillies lors de différents focus groups, nous a permis d'entrevoir la variété des pratiques transnationales développées par des personnes d'origine chinoise, congolaise, marocaine et turque résidant en Belgique. Elle nous a également permis de mettre en évidence les différentes sphères d'activité que ces différentes populations ont préférentiellement investies.

Ainsi, si les Turcs et les Marocains ont développé une intense activité transnationale tant dans la sphère économique, que socioculturelle ou politique, les autres groupes étudiés dans cette recherche se situent dans des positions intermédiaires en ce qui concerne l'intensité de leurs activités transnationales, mais surtout le spectre des activités déployées : les Chinois ont particulièrement investi dans les champs économique et socioculturel tandis que les Congolais ont développé de nombreuses activités dans le domaine politique et le développement.

Si l'on suit la logique de l'assimilation, les pratiques transnationales devraient être particulièrement développées au sein des communautés ayant connu une immigration massive plus récente telle que la communauté chinoise par exemple (Alba and Nee 2003; Waldinger 2006). S'il est vrai que la majorité de nos répondants sont issus de la première génération, d'autres facteurs semblent jouer un rôle tout aussi important tels que les différentes formes de capital dont disposent nos répondants. Ainsi, l'hypothèse qui suggère que le développement des activités transnationales est une réponse à l'incertitude de l'insertion des immigrants dans leur pays d'accueil (Portes 1997) ne semble a priori pas se confirmer. Si certaines activités, notamment économiques, ont été entreprises en vue d'améliorer sa situation socioprofessionnelle, il apparaît surtout que les personnes ayant développé des pratiques transnationales d'ordre économique, social ou culturel disposent à la fois de ressources personnelles et sociales ainsi qu'une certaine connaissance de la législation belge.

Contrairement aux activités politiques transnationales, les activités sociales, culturelles ou économiques mises en œuvre par les migrants ne touchent guère au lien entre migration et Etat-nation (Bauböck 2003). La mise en évidence de ces initiatives par nos répondants, par opposition à leur frilosité relative lorsqu'il a été question de leurs activités politiques transnationales, y trouve une explication.

De même, on peut se demander si l'implication relativement importante de la seconde génération dans des pratiques économiques et de développement ne pourrait pas être lue comme une forme d'expression de leur loyauté à leur pays d'origine qui ne remet toutefois pas en cause leur attachement au pays dans lequel ils ont été éduqués. Cette question reste ouverte. À côté de cette piste relative à la reproduction de l'activité transnationale des plus jeunes générations, il est également intéressant de remarquer que l'implication dans des pratiques transnationales reste un moyen pour les descendants d'immigrés d'ouvrir le champ des possibilités professionnelles et de ce fait échapper à l'ethnostratification du travail qui reste malheureusement une réalité. Il est également intéressant, si l'on considère l'exemple de la deuxième génération turque, de se demander quel est l'impact du secteur associatif et des autorités politiques du pays d'origine dans la construction d'une identité hybride favorisant l'investissement dans les espaces sociaux transnationaux.

Si les femmes, à l'exception des Congolaises, se sont jusqu'à présent moins investies que les hommes dans des pratiques transnationales, elles commencent à occuper de plus en plus les espaces sociaux transnationaux. Cette évolution semble non seulement due à une deuxième génération de femmes libérée de contraintes culturelles, mais également à une nouvelle migration féminine qui montre que l'implication dans des pratiques transnationales est non seulement une stratégie de mobilité socioéconomique mais qu'elle peut également être comprise comme un moyen privilégié d'émancipation.

Les pratiques transnationales des migrants ont un impact sur la politique étrangère belge, et plus particulièrement les pratiques politiques. Celles-ci sont généralement source de pression pour les institutions diplomatiques belges. Toutefois, l'exemple fourni par d'autres communautés immigrées qui n'ont pas été étudiées dans le cadre de cette recherche, notamment la communauté burundaise, nous montre aussi qu'il est possible que l'activité politique transnationale de personnes originaires de pays connaissant de graves troubles ethniques puisse avoir un impact positif (Turner 2008). L'impact des pratiques transnationales sur la politique belge en matière de développement est quant à lui perçu de manière bien plus positive.

Si les pratiques transnationales ont un impact sur le processus d'intégration, celui-ci contredit les thèses assimilationnistes : ce n'est pas parce que les migrants ont développé des activités orientées vers le pays d'origine qu'ils se désinvestissent dans leur société d'accueil. Au contraire, les expériences de nombreux répondants nous montrent qu'après avoir augmenté leur capital économique et avoir acquis un certain prestige au sein de leur communauté et de la société belge, ils se sentent plus en confiance dans leur société d'accueil et réorientent souvent leurs activités.

X. BIBLIOGRAPHIE

Al-Ali, Nadjé, Black, Richard, and Koser, Khalid (2001), 'The limits to 'transnationalism': Bosnian and Eritrean refugees in Europe as emerging transnational communities', *Ethnic and Racial Studies*, 24 (4), 578-600.

Alba, Richard D. and Nee, Victor (1997), 'Rethinking assimilation theory for a new era of immigration', *International Migration Review*, 31, 26-74.

--- (2003), *Remaking the American Mainstream: Assimilation and Contemporary Immigration* (Cambridge: Harvard University Press).

Aleinikoff, Thomas Alexander (2003), 'Between National and Post-National', in Christian Joppke and Ewa Morawska (eds.), *Towards Assimilation and Citizenship. Immigrants in Liberal Nation-States* (New York: Palgrave Macmillan), 110-29.

AlterEduc (2003), 'Flandre: Une école turque ouvre ses portes à Schaerbeek', *Alter Educ*. <http://www.altereduc.be/index.php?page=archiveList&content=article&display=item&lg=1&art_id=6339&s_id=10>.

Anderson, Benedict (1991), *Imagined Communities* (New York: Verso).

Anthias, Floya and Lazardis, Gabrielle (2000), *Gender and Migration in Southern Europe. Women on the move* (Oxford: Berg).

Appadurai, Arjun (1990), 'Disjuncture and Difference in the Global Cultural Economy', *Theory, Culture & Society*, 7, 295-310.

Barbour, Rosaline S. and Kitzinger, Jenny (1999), *Developing Focus Group Research: Politics, Theory and Practice* (London: Sage).

Basch, Linda, Glick Schiller, Nina, and Szanton Blanc, Cristina (1994), *Nations Unbound: Transnational Projects, Postcolonial Predicaments and Deterritorialized Nation-States* (Basel: Gordon & Breach).

Bauböck, Rainer (2003), 'Towards a Political Theory of Migrant Transnationalism', *International Migration Review*, 37 (3), 700-23.

- Beck, Ulrich** (2003), *La società cosmopolita* (Bologna: Il Mulino).
- Bloemraad, Irene** (2005), 'The Limits of de Tocqueville: How Government Facilitates Organisational Capacity in Newcomer Communities', *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31 (5), 865-87.
- Brown, Gregory S.** (2004), 'Coping with Long-distance Nationalism: Inter-ethnic Conflict in a Diaspora Context', (University of Texas).
- Brubacker, Rogers** (2001), 'The Return of Assimilation ? Changing Perspectives on Immigration and Its Sequels in France, Germany, and in the United States', *Ethnic and Racial Studies*, 24 (4), 531-48.
- Campani, Giovanna** (1995), 'Women Migrants: from marginal subjects to social actors', in Robin Cohen (ed.), *The Cambridge Survey of World Migration* (Cambridge: Cambridge University Press), 546-50.
- Cohen, Robin** (1997), *Global Diasporas: An Introduction* (Seattle: University of Washington Press).
- De Bruyn, Tom, et al.** (2008), *Diaspora Involvement in Development Cooperation. The Case of Belgium and the Democratic Republic of Congo (DRC)* (Geneva: International Organization for Migration).
- De Haas, Hein** (2006a), 'How governments and development agencies can support diaspora involvement in the development of origin countries'. <<http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/engaging-diasporas-hein-de-haas.pdf> >.
- (2006b), 'Migration, Remittances and Regional Development in Southern Morocco', *Geoforum*, 37 (4), 565-80.
- De Meyer, Inge, De Vos, Hilde, and Van De Poele, Luc** (2002), 'Worldwide Learning at Age 15. First Results from PISA 2000', (Gent: Universiteit Gent).
- Debuisson, Marc and Poulain, Michel** (1992), *Des étrangers, des immigrés... Combien sont-ils en Belgique ?* (Louvain-la-Neuve: Academia).
- Demmers, Jolle** (2002), 'Diaspora and conflict: Locality, long-distance nationalism, and delocalisation of conflict dynamics', *the public*, 9 (1), 85-96.
- Eccarius-Kelly, Vera** (2002), 'Political Movement and leverage Points: Kurdish Activism in the European Diaspora', *Journal of Muslim Minority Affairs*, 22 (2), 91-118.
- Eggerickx, Thierry, Bahri, Amel, and Perrin, Nicolas** (2006), *Migrations internationales et populations d'origine étrangère: approches statistique et démographique* (Bruxelles: Fondation Roi Baudouin).
- Faist, Thomas** (2000), 'Transnationalization in international migration: Implications for the study of citizenship and culture', *Ethnic and Racial Studies*, 23 (2), 189-222.

- (2006), 'Transstate Social Spaces and Development: Exploring the Changing Balance between Communities, States and Markets', *Annual meeting of the American Sociological Association* (Montreal Convention Center, Montreal, Canada).
- Favell, Adrian and Geddes, Andrew** (2000), 'Immigration and European Integration: New Opportunities for Transnational Mobilization?', in Ruud Koopmans and Paul Statham (eds.), *Challenging Immigration and Ethnic Relations politics: Comparative European Perspectives* (New York: Oxford University Press), 407-28.
- Fibbi, Rosita and D'Amato, Gianni** (2008), 'Transnationalisme des migrants en Europe: une preuve par les faits', *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 24 (2), 7-22.
- Foner, Nancy** (1997), 'What's new about transnationalism? New York immigrants today and at the turn of the century', *Diaspora*, 6, 355-75.
- Fouron, Georges E. and Glick Schiller, Nina** (2002), 'The Generation of Identity: Redefining the Second Generation Within a Transnational Social Field', in Peggy Levitt and Mary C. Waters (eds.), *The Changing Face of Home: The Transnational Lives of the Second Generation* (New York: Russel Sage Foundation), 168-208.
- Fox, Johnathan and Bada, Xochitl** (2009), 'Migrant Civic Engagement', *Research Paper Series on Latino Immigrant Civic*, 3, 1-20. <<http://www.wilsoncenter.org/migrantparticipation>>.
- Gibbs, Anita** (1997), 'Focus groups', *Social Research Update*, 19 (winter), 1-7. <<http://sru.soc.surrey.ac.uk/SRU19.html>>.
- Giorgas, Dimitria** (2000), 'Social Capital within Ethnic Communities', *Sociological Sites/Sights* (Adelaide, Flinders University: Demetrius at The Australian National University).
- Glick Schiller, Nina and Fouron, Georges** (1999), 'Terrains of Blood and Nation: Haitian Transnational Social Fields', *Racial and Ethnic Studies*, 22 (2), 340-66.
- Goosens, Luc and Winters, Sien** (2004), 'Wonen en democratie, het recht op kwaliteitsvol en betaalbaar wonen', in Christiane Timmerman, et al. (eds.), *Wanneer wordt vreemd, vreemd? De vreemde in beeldvorming, registratie en beleid* (Leuven: Acco), 141 - 65.
- Granovetter, Mark S.** (1973), 'The Strength of Weak Ties', *The American Journal of Sociology*, 78 (6), 1360-80.
- Guarnizo, Luis Eduardo** (1994), 'Los Dominicanyorks: The Making of a Binational Society', *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 533 (May), 70-86.
- Guarnizo, Luis Eduardo, Portes, Alejandro, and Haller, William** (2003), 'Assimilation and Transnationalism: Determinants of Transnational Political Action among Contemporary Migrants', *The American Journal of Sociology*, 108 (6), 1211-48.

- Hambye, Philippe and Lucchini, Silvia** (2005), 'Diversité sociolinguistique et ressources partagées. Regards critiques sur les politiques d'intégration linguistique en Belgique', *Revista de Sociolingüística*, (printemps-été). <http://www6.gencat.net/llengcat/noves/hm05primavera-estiu/hambye1_3.htm>.
- Hammar, Tomas and Tamas, Kristof** (1997), 'Why Do People Go or Stay? In T. Hammar, G. Brochmann, K. Tamas and T. Faist ', in Tomas Hammar, et al. (eds.), *International Migration, Immobility and Development. Multidisciplinary Perspectives* (Oxford: Berg), 1-19.
- Huntington, Samuel** (2004), *Who Are We? The Challenges to American National Identity* (New York: Simon and Schuster).
- Husband, Charles** (1994), 'General Introduction: Ethnicity and Media Democratization within the Nation-State', in Charles Husband (ed.), *A Richer Vision: The Development of Ethnic Minority Media in Western Democracies* (Paris: UNESCO), 1-19.
- Husband, Charles, Beattie, Liza, and Markelin, Lia** (2000), 'The Key Role of Minority Ethnic Media in Multiethnic Societies: Case Study, UK', (Bradford: University of Bradford).
- INS** (1974), *Recensement de la population et des logements au 31 décembre 1970 (Tome 4)* (Bruxelles: Institut National de Statistiques).
- (1982), *Recensement de la Population et des Logements au 1er mars 1981* (Bruxelles: Institut National de Statistiques) 149-69.
- (1992), *Recensement de la Population et des Logements au 1er mars 1991* (Bruxelles: Institut National de Statistiques).
- Irving, Jacqueline, Mahapatra, Sanket, and Ratha, Dilip** (2010), *Migrant Remittance Flows: Findings from a Global Survey of Central Banks* (The World Bank Working Paper, 194; Washington, D.C.: The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank).
- Ishii, Yuka** (2005), 'The Residency and Lives of Migrants in Japan Since the Mid-1990s', *Electronic journal of contemporary japanese studies*. <<http://www.japanesestudies.org.uk/articles/2005/Ishii.html#r1>>.
- Itzigsohn, José and Saucedo, Silvia Giorguli** (2002), 'Immigrant Incorporation and Sociocultural Transnationalism', *International Migration Review*, 36 (3), 766-98.
- Jamin, Charlotte and Perrin, Nathalie** (2005), 'Politiques publiques en matière d'enfance et de jeunesse au XX^{ème} siècle en Belgique et en Communauté française', (Bruxelles: Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse).

- Joppke, Christian** (1998), *Challenge to the Nation-State: Immigration in Western Europe and the United States* (Oxford: Oxford University Press).
- Karim, Karim H.** (1998), 'From Ethnic Media to Global Media: Transnational Communication Networks Among Diasporic Communities', 1-23. <<http://www.transcomm.ox.ac.uk/working%20papers/karim.pdf>>.
- Kasinitz, Philip, et al.** (2002), 'Transnationalism and the Children of Immigrants in Contemporary New York', in Peggy Levitt and Mary C. Waters (eds.), *The Changing Face of Home: The Transnational Lives of the Second Generation* (New York: Russell Sage Foundation), 96-122.
- Koopmans, Ruud and Statham, Paul** (1999), 'Challenging the Liberal Nation-State? Postnationalism, and the Collective Claims Making of Migrants and Ethnic Minorities in Britain and Germany', *American Journal of Sociology*, 105, 652-96.
- (2001), 'How National Citizenship Shapes Transnationalism. A Comparative Analysis of Migrant Claims-making in Germany, Great Britain and the Netherlands', *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 17 (2), 63-100.
- Lafleur, Jean-Michel** (2005), *Le transnationalisme politique: pouvoir des communautés immigrées dans leurs pays d'accueil et pays d'origine* (Cahiers migrations, 35; Louvain-la-Neuve: Academia-Bruylant).
- Levitt, Peggy** (2002), 'The Ties That Change: Relations to the Ancestral Home over the Life Cycle', in Peggy Levitt and Mary C. Waters (eds.), *The Changing Face of Home. The Transnational Lives of Second Generation* (New York: Russell Sage), 123-44.
- Levitt, Peggy and Waters, Mary C.** (2002), *The Changing Face of Home: The Transnational Lives of the Second Generation* (New York: Russell Sage Foundation).
- Levitt, Peggy and Glick Schiller, Nina** (2004), 'Conceptualizing Simultaneity: A Transnational Social Field Perspective on Society', *International Migration Review*, 38 (145), 595-629.
- Logan, John R., Alba, Richard D., and McNulty, Thomas** (2003), 'Ethnic economies in metropolitan regions: Miami and beyond', *Social Forces*, 72 (3), 691-724.
- Lu, Haina and Touali, Merouane** (2007), 'Transnational Practices of Immigrants in Western Europe. The Cases of the Chinese and Moroccans in Belgium', (Liège: Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations).
- Lucassen, Jan and Lucassen, Leo** (eds.) (1997), *Migration, Migration History, History: old Paradigms and New Perspectives* (Bern: Peter Lang).
- Lucassen, Leo** (2006), 'Is transnationalism compatible with assimilation? Examples from Western Europe since 1850', *MIS-Beiträge*, 29, 15-36. <<http://www.imis.uni-osnabrueck.de/pdf/files/imis29.pdf>>.

- Lyon, Allina J. and Uçarer, Emek M.** (1998), 'The Transnational Mobilization of Ethnic Conflict: Kurdish Separatism in Germany', *Paper prepared for presentation on the panel on "Stateless Ethnic Nations," at the International Studies Association annual meeting* (Minneapolis, Minnesota).
- Mahamoud, Abdullah A.** (2005), 'Mobilising African Diaspora for the Promotion of Peace in Africa', (Amsterdam: African Diaspora Policy Centre).
- Mahieu, Paul** (2002), 'Desintégration in functie van integratie', in Christiane Timmerman, Philip Hermans, and Johan Hoornaert (eds.), *Allochtone jongeren in het onderwijs. Een multidisciplinair perspectief* (Leuven: Garant), 205 - 32.
- Manço, Altay** (2007), 'Belgique: associations des populations originaires de Turquie', *Regard sur l'Est*. <http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=751>.
- Manry, Monique and Schmoll, Camille** (2005), "'Le bizness des femmes": Nouvelles figures des mobilités maghrébines dans l'espace euro-méditerranéen', *Mobilités au féminin* (Tanger: Sciences de l'Homme et de la Société).
- Marfouk, Abdeslam** (2009), 'Féminisation de la Migration: Dynamiques Internationales & Spécificités Marocaines', *Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger*, 18-19 décembre 2009 (Marrakech).
- Marin, Susanna** (2004), 'Intégration et Valorisation des Compétences (VITAR). Valorisation Identité Transfert Autonomie Réalisations. Rapport d'évaluation finale', (Liège: IRFAM).
- Martiniello, Marco and Lafleur, Jean-Michel** (2008), 'Towards a transatlantic dialogue in the study of immigrant political transnationalism', *Ethnic and Racial Studies*, 31 (4), 645-63.
- Martiniello, Marco and Busetta, Hassan** (2008), 'Les pratiques transnationales des immigrés chinois et marocains de Belgique', *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 24 (2), 45-66.
- Martiniello, Marco and Perrin, Nathalie** (2009), 'Immigration et diversité en Belgique', in Jean Beaufays and Geoffroy Matagne (eds.), *La Belgique en mutation. Systèmes politiques et politiques publiques (1968-2008)* (Bruxelles: Bruylant).
- McAdam, Doug, McCarthy, John D., and Zald, Mayer N.** (1996), *Comparative Perspectives on Social Movements: Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings* (New York: Cambridge University Press).
- Merckle, Pierre** (2004), *Sociologie des réseaux sociaux* (Repères, 398; Paris: La Découverte).
- Michelat, Guy** (1975), 'Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie', *Revue française de sociologie*, 16 (2), 229-47.

- Morawska, Ewa** (2003), 'Disciplinary Agendas and Analytic Strategies of Research on Immigrant Transnationalism: Challenges of Interdisciplinart Knowledge', *International Migration Review*, 37 (3), 611-40.
- Morgan, David L.** (1988), *Focus Groups as Qualitative Research* (Newbury Park, CA: Sage Publications).
- Morokvasic, Mirjana** (2003), 'Transnational mobility and gender: a view from post-wall Europe', in Mirjana Morokvasic, Umut Erel, and Kyoko Shinozaki (eds.), *Crossing Borders and Shifting Boundaries, Gender on the move* (Opladen: Leske et Budrich), 101-33.
- (2007), 'Migration, Gender, Empowerment', in Ilse Lenz, Charlotte Ullrich, and Barbara Fersch (eds.), *Gender Orders Unbound. Globalisation, Restructuring and Reciprocity* (Opladen: Barbara Budrich Verlag), 69-97.
- OCDE** (2005) *Migrations, transferts de fonds et développement* [online text], OCDE
- Okkerse, Liesbet and Termote, Anja** (2004), *Etudes statistiques n°111. Singularité des étrangers sur le marché de l'emploi: A propos des travailleurs allochtones en Belgique* (Bruxelles: Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie).
- Østergaard-Nielsen, Eva** (2003), 'The Politics of Migrants' Transnational Political Practices', *International Migration Review*, 37 (3), 760-86.
- (2005), 'Mobilisation politique des Kurdes et pratiques transétatiques', *Hommes & Migrations*, (1253), 68-76.
- Pedraza, Silvia** (2006), 'Assimilation or Transnationalism: Conceptual Models of the Immigrant Experience in America', in Ram Mahalingam (ed.), *Cultural Psychology of Immigrants* (Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum), 33-54.
- Penninx, Rinus** (2004), 'The Logic of Integration Policies: an exercise in policy thinking', *Working Paper*, 22. <<http://www.cedem.ulg.ac.be/m/wp/22.pdf>>.
- Perrin, Nathalie** (2009), *Les doyens de l'immigration: Le troisième âge immigré en Belgique* (Cahiers Migration, 39; Louvain-la-Neuve: Academia-Bruylant).
- Perrin, Nathalie and Martiniello, Marco** (2010), 'Beyond the Core Conflicts: New Minorities, New Confrontations and New Policies', in INFOCON (ed.), (Brussels: European Commission).
- Perrin, Nathalie, et al.** (2008), *La pauvreté chez les personnes d'origine étrangère* (Liège: Université de Liège).
- Phalet, Karen and Swyngedouw, Marc** (2003), 'Measuring immigrant integration: the case of Belgium', *Studi Emigrazione*, 152, 773-803.

- Portes, Alejandro** (1997), *Globalization from Below: The Rise of Transnational Communities* (Princeton: Princeton University).
- (1999), 'Conclusion: Towards a new world - the origins and effects of transnational activities', *Ethnic and Racial Studies*, 22 (2), 463-77.
- (2001a), 'Introduction: the debates and significance of immigrant transnationalism', *Global Networks: A Journal of Transnational Affairs*, 1 (3), 181-93.
- (2001b), 'New Research and Theory on Immigrant Transnationalism', *Global Networks*, 1.
- Portes, Alejandro and Zhou, Min** (1993), 'The New Second Generation: Segmented Assimilation and its Variants', *The ANNALS of the Academy of Political and Social Science*, 530 (November), 74-96.
- Portes, Alejandro, Guarnizo, Luis E., and Landolt, Patricia** (1999), 'The Study of Transnationalism: pitfalls and promise of an emergent research field', *Ethnic and Racial Studies*, 22 (2), 217-37.
- Portes, Alejandro, Guarnizo, Luis Eduardo, and Haller, William** (2002), 'Transnational Entrepreneurs: An Alternative Form of Immigrant Economic Adaptation', *American Sociological Review*, 67 (2).
- Pries, Ludger** (2001a), 'The disruption of social and geographic space: Mexican-US Migration and the emergence of transnational social spaces', *International Journal of Sociology*, 16, 55-74.
- (ed.), (2001b), *New Transnational Social Spaces. International Migration and Transnational Companies* (London: Routledge).
- Putnam, Robert D.** (2000), *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community* (New York: Simon & Schuster).
- Ramirez, Angeles** (1999), 'La valeur du travail, l'insertion dans le marché du travail des immigrées marocaines en Espagne', *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 15 (2), 9-36.
- Riccio, Bruno** (2001), 'From "Ethnic Group" to "Transnational Community"? Senegalese Migrants' Ambivalent Experiences and Multiple Trajectories', *Ethnic and Migration Studies*, 27 (4), 583-99.
- Rumbaut, Rubén G.** (2002), 'Severed or Sustained Attachments? Language, Identity, and Imagined Communities in the Post-Immigrant Generation', in Peggy Levitt and Mary C. Waters (eds.), *The Changing Face of Home: The Transnational Lives of the Second Generation* (New York: Russell Sage Foundation), 43-95.
- Schnapper, Dominique** (1991), *La France de l'intégration: Sociologie de la nation en 1990* (Paris: Gallimard).

- Schwenken, Helen** (2003), 'RESPECT for All: The Political Self-Organization of Female Migrant Domestic Workers in the European Union', *Refuge: Canada's Periodical on Refugees*, 21 (3), 45-52.
- Semin, Jeanne** (2009), 'L'ethnologue dans les réseaux économiques des femmes migrantes: modes de présence simultanée entre la France et l'Afrique', *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 25 (3), 101-13.
- Sezgin, Zeynep** (2008), 'Turkish Migrants' Organizations: Promoting Tolerance Toward the Diversity of Turkish Migrants in Germany', *International Journal of Sociology*, 38 (2), 78-95.
- Sheffer, Gabriel** (2003), *Diaspora Politics. At Home Abroad* (New York: Cambridge University Press).
- Smith, Robert C.** (2003), 'Diasporic memberships in historical perspective: comparative insights from the Mexican, Italian and Polish cases. *International Migration Review*, 37(3), pp. 724-759.', *International Migration Review*, 37 (3), 724-59.
- Smith, Robert C., Cordero-Guzmán, Héctor, and Grosfoguel, Ramón** (2001), 'Introduction: Migration, Transnationalization and Ethnic and Racial Dynamics in a Changing New York', in Robert C. Smith, Héctor Cordero-Guzmán, and Ramón Grosfoguel (eds.), *Migration, Transnationalization and Race in a Changing New York* (Philadelphia: Temple University Press), 1-32.
- Snel, Erik, Engbersen, Godfried, and Leerkes, Arjen** (2006), 'Transnational involvement and social integration', *Global Networks*, 6 (3), 285-308.
- Somerville, Kara** (2008), 'Transnational Belonging among Second Generation Youth: Identity in a Globalized World', *Journal of Social Sciences*, (10), 23-33.
- Sorensen, Ninna Nyberg** (2004), 'Migrant Remittances as a Development Tool: The Case of Morocco', *Migration Policy Research Working Paper Series*, 2. <http://www.belgium.iom.int/pan-europeandialogue/documents/remittances_morocco.pdf>.
- Tarrow, Sidney** (1994), *Power in Movement: Social Movements, Collective Action and Politics* (Cambridge: Cambridge University Press).
- Therborn, Göran** (2000), 'Globalizations: Dimensions, Historical Waves, Regional Effects, Normative Governance', *International Sociology*, 15 (2), 151-79.
- Tomhave, Roger D.** (1992), 'Value Basis Underlying Conceptions of Multicultural Education: An Analysis of Selected Literature in Art Education', *Studies in Art Education*, 34 (1).
- Van Der Veer, Peter** (2002), 'Colonial Cosmopolitanism', in Robin Cohen and Stephen Vertovec (eds.), *Conceiving Cosmopolitanism* (Oxford: Oxford University Press).

- Van Hear, Nicholas** (1998), *New Diasporas: The Mass Exodus, Dispersal and Regrouping of Migrant Communities* (London: UCL Press).
- Verba, Sidney, Schlozman, Kay Lehman, and Brady, Henri E.** (1995), *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics* (Cambridge: Harvard University Press).
- Vertommen, Sara and Martens, Albert** (2006), 'Ethnic Minorities Rewarded: Ethnostratification on the Wage Market in Belgium', *Working Papers*, 61. <http://www.feem.it/Feem/Pub/Publications/WPapers/WP2006-061.htm?WP_Page=1>.
- Vertovec, Stephen** (2003), *Migrant Transnationalism and Modes of Transformation. Conceptual and Methodological Developments in the Study of International Migration* (Princeton: Princeton University).
- Wahlbeck, Östen** (2002), 'The concept of diaspora as an analytical tool in the study of refugee communities', *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 28 (2), 221-38.
- Waldinger, Roger** (2006), '"Transnationalisme" des immigrants et présence du passé', *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 22 (2), 23-41.
- Walker, Jack. L. Jr.** (1991), *Mobilizing Interest Groups in America: Patrons, Professions, and Social Movements* (Ann Arbor: University of Michigan Press).
- Wets, Johan** (2004), 'Migration and Development: Myths and Facts', (Geneva: Migration Policy and Research Department, International Organization for Migration / FKing Baudouin Foundation).
- Wilanga-Ebokwe, Francis** (2005), 'Media en zwarte Afrikanen, een onderzoek naar het mediagebruik van de Franstalige zwarte Afrikanen van Brussel en de situatie van Afrikaanse media in Brussel en in Antwerpen', (Mechelen: Katholieke Hogeschool Mechelen).
- Zhou, Min** (1997), 'Segmented Assimilation: Issues, Controversies, and Recent Research on the New Second Generation', *International Migration Review*, 31 (4), 975-1008.
- Zimmermann, Laura**, et al. (2006), 'Human Capital and Ethnic Self-Identification of Migrants', *Discussion Paper*, 2300, 12.
- Zontini, Elisabetta** (2002), 'Towards a Comparative Study of Female Migrants in Southern Europe', *Studi Emigrazione*, 145, 107-34.

Vous trouverez davantage
d'informations au sujet de nos projets,
de nos manifestations et de nos
publications sur www.kbs-frb.be.

Une lettre d'information électronique
vous tient au courant.
Vous pouvez adresser vos questions à
info@kbs-frb.be ou au 070-233 728

Fondation Roi Baudouin,
rue Brederode 21, B-1000 Bruxelles
02-511 18 40
fax 02-511 52 21

Les dons à partir de 40 euros
sont déductibles fiscalement.
000-0000004-04
IBAN BE10 0000 0000 0404
BIC BPOTBEB1

La Fondation Roi Baudouin est une fondation indépendante et pluraliste au service de la société. Nous voulons contribuer de manière durable à davantage de justice, de démocratie et de respect de la diversité. Chaque année, la Fondation soutient financièrement quelque 2.000 organisations et individus qui s'engagent pour une société meilleure. Nos domaines d'action pour les années à venir sont la pauvreté & la justice sociale, la démocratie en Belgique, la démocratie dans les Balkans, le patrimoine, la philanthropie, la santé, le leadership, l'engagement local, la migration, le développement et les partenariats ou soutiens exceptionnels. La Fondation a vu le jour en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Nous travaillons en 2011 avec un budget de départ de 30 millions d'euros. À notre capital propre et à l'importante dotation de la Loterie Nationale s'ajoutent des Fonds de particuliers, d'associations et d'entreprises. La Fondation Roi Baudouin reçoit aussi des dons et des legs.

Le Conseil d'administration de la Fondation Roi Baudouin trace les grandes lignes de notre action et assure la transparence de notre gestion. Une cinquantaine de collaborateurs sont chargés de la mise en oeuvre. La Fondation opère depuis Bruxelles et est active au niveau belge, européen et international. En Belgique, elle mène aussi bien des projets locaux que régionaux et fédéraux.

Pour réaliser notre objectif, nous combinons diverses méthodes de travail. Nous soutenons des projets de tiers, lançons nos propres actions, stimulons la philanthropie et constituons un forum de débats et réflexions. Les résultats sont diffusés par l'entremise de différents canaux de communication. La Fondation Roi Baudouin collabore avec des pouvoirs publics, des associations, des ONG, des centres de recherche, des entreprises et d'autres fondations. Nous avons un partenariat stratégique avec le European Policy Centre, une cellule de réflexion basée à Bruxelles.

